

- 02 Message du président du conseil d'administration
- 03 Message du président-directeur général
- 07 Programme d'accessibilité aux arts de la scène
- 08 Rapport d'activités
- 12 Statistiques
- 14 Plan stratégique

GOVERNANCE

- 16 Conseil d'administration
- 20 Direction de la Place des Arts
- 21 Suivi des exigences législatives et gouvernementales

INFORMATION FINANCIÈRE

- 24 Résultats financiers
- 26 États financiers

ANNEXES

- 41 Code d'éthique et de déontologie des administrateurs
- 46 Suivi des actions / Plan d'action de développement durable
- 54 Calendrier des activités
- 58 Compagnies résidentes et partenaires



SCÈNE

Robert Charlebois a offert cinq représentations de son spectacle *Rock'oustic* à la Cinquième Salle.

PHOTO : © CAROLINE BERGERON

MISSION

La Société de la Place des Arts de Montréal a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal, l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette et d'établir la programmation artistique dans la Maison symphonique pour les organisations autres que l'Orchestre symphonique de Montréal. Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec. Elle produit, coproduit et accueille des œuvres artistiques d'ici et d'ailleurs mettant en scène des artistes de la relève autant que des vedettes internationales en collaboration avec des organismes artistiques, des producteurs, des créateurs et tout le milieu culturel.

LETTRE À LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Société de la Place des Arts de Montréal

Montréal, le 20 décembre 2017

Madame Marie Montpetit
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 27 de la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal*, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel des activités ainsi que les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 août 2017.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



JEAN LAURIN

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

JEAN LAURIN



UNE INSTITUTION ACCESSIBLE ENGAGÉE VERS L'AVENIR

En 2016-2017, notre complexe a rayonné, a accueilli le monde, a partagé sa mémoire et son histoire, a présenté de nouvelles œuvres majeures en première mondiale, a tissé des liens avec d'autres organisations et complexes culturels internationaux, a engagé ses partenaires dans une vision de l'avenir fédératrice et inclusive, et a initié des milliers de jeunes aux arts de la scène.

JEAN LAURIN
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARC BLONDEAU
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'accessibilité aux arts de la scène est au cœur des activités et du plan stratégique de la Place des Arts, qui a reçu l'aval du gouvernement au cours du dernier exercice et est venu établir les orientations et objectifs en lien avec notre mission qui nous guideront au cours des prochaines années.

Par le biais d'un programme unique et novateur (décrit à la page 7 de ce rapport) décliné en plusieurs volets, la Place des Arts a notamment offert au public de demain l'opportunité de s'initier aux divers arts de la scène et de développer un rapport direct avec un artiste au sein de notre complexe culturel. La Place des Arts a mis de l'avant ces activités de sensibilisation aux arts dont la qualité et le succès sont indéniables grâce à l'appui indéfectible de sa fondation. Un programme éducatif quinquennal ambitieux et stimulant a été développé et constitue un axe en développement de notre mission.

Un conseil d'administration renouvelé

En procédant à la nomination de cinq nouveaux administrateurs cette année, le gouvernement a doté la Place des Arts d'un conseil d'administration complet, efficace, diversifié et paritaire qui saura appuyer et conseiller la direction dans la réalisation de cette mission. Nous l'en remercions.

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration et la direction, de concert avec le ministère de la Culture et des Communications et avec l'appui de la firme conseil Richter, ont examiné l'application de notre loi constitutive et évalué la gouvernance et la performance de la Société. Nous nous sommes aussi penchés sur l'actualisation de notre mission, qui est en constante évolution. Un rapport final du consultant avec ses recommandations devrait être présenté à la Ministre au cours du

prochain exercice financier pour dépôt ultérieur à l'Assemblée nationale.

Hausse de l'affluence et du nombre d'événements

Notre mission se traduit aussi en résultats concrets et probants. Chaque jour, nous avons vu affluer des Québécois et des visiteurs du monde entier dans notre métropole en fête pour venir célébrer la culture. Nous avons connu en 2016-2017 une hausse de fréquentation de plus de 100 000 spectateurs aux guichets en raison d'une augmentation importante du nombre d'événements reflétant une programmation variée et attrayante. En tenant compte des 140 000 participants à nos nombreuses activités gratuites, la Place des Arts a reçu cette année dans son complexe plus d'un million de spectateurs et de visiteurs.

De plus, la Place des Arts a maintenu sa gestion financière rigoureuse et dégagé un surplus d'opérations. Malgré l'accroissement substantiel des activités, la direction a su répondre avec habileté à ce contexte. Pendant cet exercice chargé, la Place des Arts a aussi poursuivi la modernisation de son complexe avec l'avancement du projet majeur de réfection de l'Esplanade, tandis que le concours d'architecture du projet de transformation du Musée d'art contemporain a été lancé. En plus d'être un acteur incontournable du milieu culturel et un pôle d'attraction, la Place des Arts est aussi un levier économique important pour la métropole.

La Place des Arts est solide, à tous les échelons. Elle inspire confiance et elle mérite cette confiance. En cela, le conseil d'administration souligne le leadership de notre président-directeur général, Marc Blondeau, qui a permis d'attirer à Montréal le prestigieux congrès de l'International Society for the Performing Arts (ISPA), une initiative

qui lui a notamment valu d'être nommé Personnalité de la semaine du quotidien *La Presse*+. Je tiens aussi à féliciter Clothilde Cardinal, qui a été nommée au grade de Chevalière de l'Ordre des Arts et des Lettres, distinction décernée par la République française pour sa contribution au rayonnement de la culture et des arts de la scène français.

L'exercice 2016-2017 vient clore une période de transition. À la suite de l'ouverture de l'Espace culturel George-Émile-Lapalme et l'arrivée de la Maison symphonique, la Place des Arts a réussi à adapter ses opérations à son nouvel environnement. Elle envisage l'avenir avec grande confiance, ayant au cœur de ses actions une mission essentielle.

Au nom du conseil d'administration, nous exprimons toute notre reconnaissance et remercions M^e Michel Tourangeau pour plus de 15 années de généreuse implication à titre d'administrateur. L'engagement des membres du conseil de la Place des Arts, tous des bénévoles, est exceptionnel et son apport précieux sera essentiel afin de permettre à la Place des Arts de surmonter les nombreux défis d'un monde culturel et numérique en évolution constante. Il y a une fierté d'être associés à cette institution phare de notre vie culturelle.

Je félicite aussi les employés et l'équipe de direction pour cet exercice concluant et je remercie le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal, le Partenariat du Quartier des spectacles, les compagnies résidentes, les producteurs et les partenaires qui font de la Place des Arts, année après année, un pilier de la culture québécoise.

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

MARC BLONDEAU

ACCUEILLIR LE MONDE

Il y a 50 ans, notre édifice des théâtres était érigé en un temps record en vue d'accueillir le Festival mondial présenté en marge de l'Exposition universelle de Montréal. La Place des Arts devenait le carrefour vers lequel la population du Québec convergait pour découvrir, s'ouvrir et s'imprégner des artistes et des cultures riches et variées d'ici et d'ailleurs.

Dans la foulée de cet événement mémorable, la Place des Arts a continué inlassablement à jouer année après année son rôle de leader culturel contribuant activement à la promotion de la vie artistique et culturelle au Québec et à son ouverture sur le monde.

Cette année, à notre invitation et avec le soutien de la délégation du Québec à New York, la 100^e édition du réputé congrès de l'International Society for the Performing Arts (ISPA) s'est tenue à Montréal. Environ 425 chefs de file du domaine des arts venus des quatre coins du monde ont convergé vers le Québec. Nous avons aussi contribué, comme institution dans le cadre de cet événement, à mettre nos artistes, notre ville et nos partenaires du milieu des arts sous les projecteurs. Le conférencier d'honneur, Michel Marc Bouchard, a donné le coup d'envoi aux activités et travaux qui se sont déroulés dans nos salles et ailleurs dans la ville, notamment au Musée des beaux-arts de Montréal, au Musée d'art contemporain et à la Tohu. Des artistes, artisans et mécènes québécois ont été honorés, dont Alain Simard et André Ménard, Jacqueline Desmarais, Kent Nagano, Margie Gillis et Robert Lepage. Ce 100^e congrès ISPA a suscité une couverture médiatique internationale très positive pour Montréal et son milieu culturel. Je remercie Alain Paré, de CINARS, qui a agi à titre de producteur délégué, ainsi que les autres membres du comité organisateur, Marie-Catherine Lapointe, Marie-Christine Dufour, David Lavoie, Stéphanie Lavoie, Martin Faucher, Émilie Monnet et Clothilde Cardinal, dont la contribution au succès de ce congrès fut inestimable. Je remercie également Joanne Lamoureux et l'équipe des communications pour leur dynamisme et leur dévouement ayant généré une couverture médiatique exceptionnelle.

À l'initiative de l'Opéra de Montréal, la Place des Arts a aussi eu le privilège d'accueillir en première mondiale à la Salle Wilfrid-Pelletier l'opéra *Another Brick in the Wall*, d'après l'œuvre de Roger Waters, dont la musique a été composée par Julien Bilodeau et la direction artistique et musicale, assurée par des artistes québécois, et qui a attiré près de 29 000 spectateurs.

L'année 2016-2017 fut aussi celle du 375^e anniversaire de Montréal et du 150^e du Canada, avec son lot de célébrations et de festivités, auxquelles la Place des Arts a activement contribué et participé.

Un programme éducatif en plein essor

De par sa mission particulière d'initiation et de sensibilisation aux arts, la Place des Arts accueille le public de demain et l'accompagne dans sa découverte des arts de la scène. Grâce à l'appui de la Fondation de la Place des Arts, l'engagement de la Place des Arts envers la jeunesse



est croissant et son programme éducatif se développe depuis trois ans, offrant de la formation aux enseignants, du matériel pédagogique et l'implication d'artistes et créateurs auprès des jeunes. En 2016-2017, plus de 1 500 élèves de niveau secondaire ont pu participer au Programme éducatif qui les initie au processus de création artistique et favorise une interaction avec l'artiste. Ainsi, une collaboration étroite avec l'artiste de slam Queen KA, en page frontispice du rapport annuel, et le rappeur Samian s'est développée. Ceux-ci ont rencontré les élèves, les ont initiés à l'écriture poétique et les ont guidés dans la livraison de leurs textes. Il en a résulté une exposition, *De la poésie au slam*, présentée dans notre salle d'exposition, et un marathon de slam auquel ont participé une cinquantaine de jeunes qui ont livré devant un public enthousiaste leurs textes percutants dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. La collaboration avec Queen KA va se poursuivre au cours des deux prochaines années et d'autres artistes s'ajouteront, comme Dramatik et Patrice Michaud.

Les arts de la scène deviennent ainsi un merveilleux prétexte pour permettre aux jeunes de se découvrir des aptitudes et intérêts parfois insoupçonnés. Cette découverte d'eux-mêmes à travers les arts de la scène a des répercussions bénéfiques à long terme tant dans leur parcours scolaire que dans leur vie sociale.

Par ailleurs, à la suite d'un atelier auquel ont participé des représentants du ministère de la Culture et des Communications, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et du milieu de l'éducation, la Place des Arts a conclu une entente de collaboration avec le Lincoln Center Education de New York afin de mettre sur pied un projet pilote permettant d'offrir le programme de formation de professeurs et d'artistes médiateurs à Montréal. Cette formation, qui est dispensée dans plusieurs pays, favorise l'intégration des arts dans l'approche pédagogique et l'enseignement général des diverses disciplines faisant l'objet du cursus scolaire.

Cet autre volet du Programme éducatif de la Place des Arts a par ailleurs trouvé écho dans la réflexion gouvernementale; le renforcement du maillage éducation-culture a en effet été un des éléments de discussion abordés lors des consultations devant mener au renouvellement de la politique culturelle du Québec.

Affluence en forte hausse

Au cours de l'exercice, les indices de fréquentation ont été à la hausse avec 1 037 spectacles ou événements privés tenus dans nos salles, une centaine de plus que l'année précédente, et un taux d'assistance moyen de 76 %, toujours supérieur au taux comparable établi par l'Observatoire de la culture qui est de 74,3 % pour l'ensemble des salles



de spectacles du Québec. Ces activités ont attiré 856 892 spectateurs, une augmentation de plus de 107 000 personnes par rapport à 2015-2016. Une telle poussée de l'achalandage s'explique par une programmation riche et pour tous les goûts, mais aussi par un retour à une disponibilité normale de nos salles modernisées. D'ailleurs, en début de saison, lors des Journées de la culture, nous avons accueilli le grand public lors d'une journée portes ouvertes fort courue dans les foyers fraîchement rénovés de la Salle Wilfrid-Pelletier, qui est aussi nouvellement dotée d'équipements de sonorisation d'une qualité exceptionnelle.

Des spectacles à grand déploiement

Nous étions donc prêts pour une année faste et elle l'a été. L'opéra a vu son achalandage bondir de 57 %, pour atteindre 78 889 spectateurs. Le succès de l'adaptation en version lyrique de *Another Brick in the Wall* de Roger Waters par l'Opéra de Montréal y est pour beaucoup. Le compositeur Julien Bilodeau, le metteur en scène Dominic Champagne et le chef d'orchestre Alain Trudel ont relevé le défi avec brio, les 10 représentations à guichets fermés ayant subjugué près de 29 000 personnes à la Salle Wilfrid-Pelletier!

Les comédies musicales ont aussi nourri cet accroissement de l'achalandage avec une progression de plus de 67 000 spectateurs pour une affluence de 87 142 personnes. Avec des productions comme *Cinderella*, *Kinky Boots*, *The Book of Mormon*, *Bharati 2*, une production de la Place des Arts, l'offre a été exceptionnelle, totalisant 49 représentations.

Avec une croissance de 8 %, la danse, classique comme contemporaine, a attiré presque 150 000 personnes à la Place des Arts en 2016-2017. Pour sa dernière saison à titre de directeur artistique des Grands Ballets canadiens de Montréal, Gradimir Pankov a programmé ses ballets coups de cœur, tels que *Roméo et Juliette* et *Le Lac des cygnes* de même que des œuvres plus contemporaines comme *Minus One*. Le public montréalais a aussi pu acclamer le Nederlands Dans Theater, une troupe époustouflante et acclamée à travers le monde, grâce à notre partenaire Danse Danse.

La langue française à l'honneur en chanson et au théâtre

La saison 2016-2017 a, cette année encore, offert une place de choix à la chanson francophone. Francis Cabrel, Robert Charlebois, Plume Latraverse et Patrick Bruel ont accumulé les ovations tout au long de l'année. Safia Nolin, Daniel Bélanger et Yann Perreau ont marqué la 29^e édition des FrancoFolies de Montréal, tandis que Daniel Lavoie et Benjamin Biolay ont pris part au festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE.

Au théâtre, on a compté près de 4 000 spectateurs de plus, un total de 94 518 personnes. DUCEPPE a revisité *Harold et Maude* avec Béatrice Picard, bouleversante dans le rôle-titre féminin. La saison théâtrale aura aussi permis aux fidèles de la série télévisée *La galère* de retrouver les quatre héroïnes du feuilleton sur les planches du

Théâtre Maisonneuve. Le théâtre de création et de répertoire a lui aussi connu un exercice positif avec un public en hausse de 4 %. Parmi les productions, la pièce 8, du metteur en scène et comédien d'origine iranienne Manu Soleymanlou, a foulé les planches de la Cinquième Salle pendant 15 représentations. Cette création a bénéficié du Programme de résidences et de coproductions soutenu par la Fondation de la Place des Arts. Au cours de la saison 2016-2017, le Programme a accueilli 28 artistes de disciplines variées en résidence, pour un total de 163 jours.

Une programmation pour tous les goûts

La catégorie des variétés, qui inclut notamment les spectacles de chanson populaire, de chanson anglophone et l'humour, a représenté, au combiné, 32 % de l'achalandage de la Place des Arts en 2016-2017. Tout droit sortis des années 80, les légendaires Tears for Fears et Toto ont tour à tour rempli la Salle Wilfrid-Pelletier. L'étonnant duo montréalais féminin Milk & Bone, donnant dans l'électro pop, a poursuivi sa fulgurante ascension au Théâtre Maisonneuve; la sensation danoise Agnes Obel a retrouvé son public québécois dans le cadre du festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE; autres visiteurs nordiques, le groupe post-rock islandais Sigur Rós s'est produit deux soirs à la Salle Wilfrid-Pelletier; et la vedette canadienne Feist a été l'un des spectacles événements du Festival international de jazz de Montréal. Cette année haute en couleur aura donné au public montréalais plusieurs soirées sensationnelles, parmi lesquelles figure *Immortal Chi*, une production d'arts martiaux chinois. Dans le registre de l'humour, la progression de 13,7 % du nombre de spectateurs a également été significative. En plus de Louis T., François Bellefeuille et Claudine Mercier, nous avons également accueilli *Gloucester*, une parodie de Simon Boudreault et Jean-Guy Legault, présentée comme un « délire shakespearien ».

En 2016-2017, la Place des Arts est demeurée une destination pour la musique classique, alors que 27 producteurs y ont présenté des spectacles en sus de ceux offerts par l'Orchestre symphonique de Montréal. Jordi Savall a notamment présenté, à la Maison symphonique, son œuvre troublante *Les routes de l'esclavage*. La Place des Arts a aussi reconduit son partenariat avec l'Orchestre symphonique de Montréal dans l'organisation de la *Virée classique*. Ce festival d'initiation à la musique classique s'est tenu en partie, et pour la première fois, sur notre Esplanade.

La nouvelle Esplanade se dévoile

Il s'agit là d'un des faits marquants de l'année. Répondant à l'invitation des nombreux festivals qui s'y succèdent, le public redécouvre peu à peu l'Esplanade de la Place des Arts. Ce projet de réfection et de reconfiguration de l'une des plus grandes places publiques de Montréal progresse comme prévu. Lieu de passage, lieu de manifestations culturelles, elle est aussi un lieu de prise de parole. L'événement *Soupe pour elles*, mouvement de soutien destiné aux femmes les plus vulnérables, y a notamment réuni des centaines de personnes.

Les phases I et II de ce grand projet de réfection se termineront au printemps 2018 alors que les fontaines prendront vie. La phase III s'enclenchera en 2019 en arimage avec le projet de transformation du Musée d'art contemporain, cet autre joyau de notre complexe. Le concours d'architecture visant à choisir un lauréat qui réalisera ce projet a été lancé par la Place des Arts cette année. La transformation du Musée viendra ainsi compléter un ambitieux projet de rénovation.

La Place des Arts: une destination familiale

La relation entre la Place des Arts, le milieu scolaire et les jeunes familles nous a amenés au cours des dernières années à développer des activités particulières à l'occasion de la relâche scolaire. En 2016-2017, nous avons augmenté notre offre avec quatre journées bien remplies d'activités gratuites comme les *Débrouillards*, un *Cherche et trouve* géant sur la mosaïque d'écrans et des ateliers de marionnettes. Nous avons aussi prévu pour les jeunes et les ados un spectacle de danse hors du commun avec la compagnie montréalaise Cas Public. Ces initiatives ont porté fruit, les activités gratuites dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme et la salle d'exposition ayant attiré plus de 6 000 visiteurs.

La Place des Arts devient de plus en plus une destination familiale et le temps des Fêtes l'illustre comme aucun autre temps de l'année. Nous avons renouvelé l'expérience du Grand Marché de Noël sur l'Esplanade; l'exposition interactive familiale *Quand les lutins s'en mêlent*, imaginée par le conteur Simon Gauthier, a ravi des milliers d'enfants, tandis qu'une riche programmation, allant de l'incoutournable ballet *Casse-Noisette à Décembre* de Québec Issime, au *Christmas Caravan* du quartette The Lost Fingers, a réjoui un public nombreux et de tous âges.

Complexe culturel très urbain, la Place des Arts accueille aussi le public dans un cadre enchanteur doté d'une acoustique unique, à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay, situé à Joliette. Le lieu est célèbre pour recevoir chaque année le plus important festival de musique classique au Canada, le Festival de Lanaudière. La 40^e édition, sous la direction artistique de Gregory Charles, a été une réussite. Plus de 33 000 spectateurs ont assisté aux 14 spectacles présentés à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay; en clôture, Yannick Nézet-Séguin retrouvait l'Orchestre métropolitain pour le guider dans la présentation de l'opéra *Parsifal* de Wagner, également présenté au Metropolitan Opera à l'automne 2017.

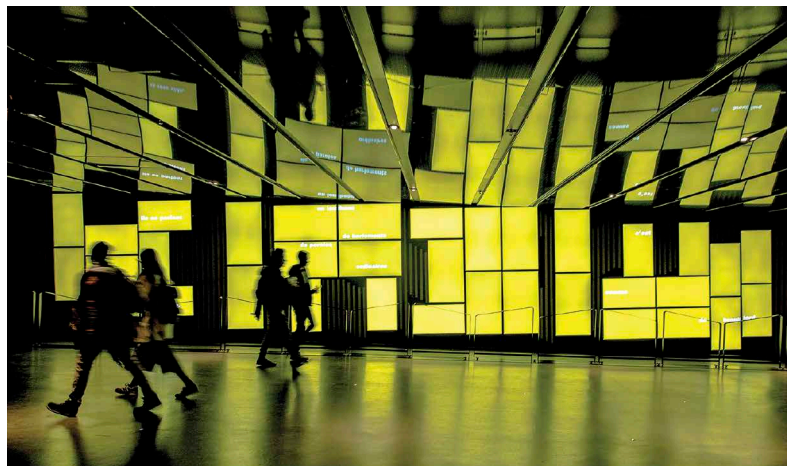
Intelligence d'affaires et technologies numériques

La Place des Arts est une organisation en constante évolution. Nous révisons régulièrement nos processus et nos méthodes pour offrir aux spectateurs et à nos partenaires, producteurs et promoteurs, une expérience de première qualité. Dans cette volonté, nous avons réalisé des progrès significatifs sur le plan de l'intelligence d'affaires. L'an dernier, nous avons mis en service une nouvelle billetterie commune à la Place des Arts et à ses compagnies résidentes, soit Les Grands Ballets canadiens de Montréal, DUCEPPE et l'Opéra de Montréal. L'exercice 2016-2017 a donc été le premier exercice complet d'opération avec cette nouvelle billetterie qui nous a permis de passer dans une nouvelle ère de marketing et de la relation client.

Ce nouveau système, à la fine pointe de la technologie, nous aide à mieux connaître notre clientèle et l'information ainsi recueillie permet de développer, à l'intention de publics ciblés, des offres promotionnelles et une programmation adaptée à leurs goûts. Nous devenons également avec ce système un meilleur partenaire d'affaires pour les producteurs, à qui nous pouvons offrir de nouveaux services, et un meilleur hôte pour les spectateurs grâce à une rétroaction conviviale qui nous aide à améliorer leur moment dans nos lieux.

Ce mouvement technologique s'est poursuivi dans la refonte du site Internet de la Place des Arts avec l'intégration d'une nouvelle plateforme conçue pour offrir à notre clientèle une expérience de navigation optimale et l'accès à une gamme enrichie de contenus de photos, de vidéos et d'informations sur les artistes. L'expérience de navigation plus intuitive est aussi mieux adaptée à une utilisation multiplateforme. La section des relations d'affaires avec les producteurs a en outre été bonifiée et le site propose aux producteurs de spectacles et d'événements un onglet où ils peuvent consulter l'offre de services qui leur est proposée.

L'innovation fait partie du quotidien à la Place des Arts et nous participons au Plan culturel numérique du Québec, qui vise une utilisation accrue de ces technologies pour mieux diffuser la culture québécoise. Ce projet est financé dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal et nous remercions nos collaborateurs, la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications. C'est dans ce cadre que nous avons pu offrir par diffusion en continu les entretiens de la saison de *Chez Georges-Émile*. Il s'agit d'entrevues réalisées par l'animatrice Catherine Pogonat dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Les invités de cette année ont été Dominic Champagne, Guy Jodoin, Plume Latraverse, François Bellefeuille, Louis T., Béatrice Picard, Véronique Cloutier et Anne Casabonne. Ces entretiens ont généré 32 vidéos qui ont cumulé plus de 114 000 vues, contribuant ainsi au rayonnement des activités de la Place des Arts.



À travers ses nombreux projets d'entretien, de mise à niveau et de rénovation de ses infrastructures, la Place des Arts se fixe comme objectif de demeurer un complexe culturel de classe mondiale dont les Montréalais et tous les Québécois seront fiers. Nous veillons aussi à améliorer la performance de notre complexe. En cela, nous ne sommes pas peu fiers d'avoir obtenu la certification Or du programme BOMA Best (Building Environmental Standards) pour la performance énergétique et environnementale de la Place des Arts. Toute l'équipe de la direction de la Gestion des immeubles mérite des félicitations.

La Place des Arts maintient une bonne santé financière

En 2016-2017, la Place des Arts aura été une organisation en progression dans toutes les facettes de ses opérations. Au terme de cet exercice, le plus grand complexe de diffusion des arts de la scène au Canada maintient une bonne santé financière grâce à une gestion rigoureuse et un engagement soutenu de l'ensemble de nos directions.

La Place des Arts a maintenu un haut niveau d'autofinancement de son budget de fonctionnement avec plus de 90 % de revenus autogénérés. Cette rigueur administrative, couplée à l'efficacité de nos stratégies commerciales, permet à la Place des Arts de poursuivre son développement dans le respect du cadre financier de son premier partenaire, le gouvernement du Québec.

Cette année nous a apporté une autre satisfaction, comme équipe de gestion, soit la mobilisation de nos employés. La réalisation d'un sondage KPMG auprès de nos employés réguliers et occasionnels a indiqué une nette hausse de leur niveau d'engagement par rapport aux résultats observés il y a trois ans dans une démarche semblable. Nous y voyons l'effet de plusieurs gestes posés afin de mieux les valoriser, les informer et les inclure dans les projets de la Place des Arts.

Nos employés ont la passion de ce monde fascinant du spectacle et des arts de la scène. Ils sont ceux par qui la magie opère, ceux qui rendent possible cette connexion entre l'artiste et l'émotion du spectateur. À tous les employés de la Place des Arts, merci pour cette année exceptionnelle; à mes collègues de l'équipe de direction, merci pour votre appui et votre compétence; aux membres du conseil d'administration, merci pour votre dévouement; à nos compagnies résidentes, merci pour votre collaboration; merci aux nombreux producteurs et partenaires qui contribuent à la promotion de la vie artistique; merci à la Fondation de la Place des Arts pour son appui indéfectible et merci au gouvernement du Québec pour sa confiance envers la Place des Arts et son soutien à la culture.

Des projets porteurs s'annoncent pour l'année à venir et la Place des Arts, comme à son habitude, continuera d'ouvrir grand ses portes pour accueillir la communauté, le public, les partenaires, les visiteurs et le monde.

LE PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ AUX ARTS DE LA SCÈNE

Le Programme d'accessibilité aux arts de la scène (PAAA) de la Place des Arts est caractérisé par la création de rencontres entre les artistes et le public, l'accessibilité et la diversité culturelle. Au cœur de ce programme, qui existe depuis 2002, on retrouve quatre volets spécifiques : familles/jeunesse, éducation, animation et résidences/coproductions, qui sont autant d'invitations gratuites ou à prix modique faites à la communauté.

Le PAAA offre souvent une opportunité pour un premier engagement vers les arts à travers des activités, tant face à une scène ou à un espace scénique qu'en classe. Le PAAA, au fil des ans, c'est 125 spectacles de la série Place des Arts Junior, 210 représentations de 45 000 spectateurs; c'est trois projets de médiation culturelle, 47 écoles, 60 enseignants, 3 579 élèves et 85 ateliers préparatoires pour son volet éducation. Depuis 2003, 79 artistes en résidence ont été accueillis sans compter les soutiens en coproduction. Depuis l'inauguration de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme en 2011, la Place des Arts accueille annuellement plus d'une centaine d'activités gratuites auxquelles plus de 100 000 visiteurs assistent.

Au cours de la saison 2016-2017, le PAAA a connu une forte progression de son volet éducation avec une nouvelle offre d'ateliers aux enseignants visant à favoriser encore davantage le maillage culture-école et les objectifs partagés d'engagement envers les arts, de persévérance scolaire, et d'acquisition de compétences indispensables à l'école et dans la vie des adolescents. Le parcours de plus de 1 500 jeunes s'est conclu à l'issue de plusieurs mois d'activités par un marathon de slam percutant dans l'Espace culturel auquel près de 50 d'entre eux, certains provenant de classes d'accueil, ont participé en lisant leurs propres textes.

Le volet animation du PAAA a également renouvelé son offre culturelle en 2016-2017 avec la création d'activités « signature » telle que la journée Portes ouvertes à la Salle Wilfrid-Pelletier au cours de laquelle la population a été invitée à prendre part à la création d'une vaste œuvre collective musicale dans les foyers modernisés et à la présentation du concert *Souffles* d'André Pappathomas, réunissant 250 choristes d'une dizaine de communautés culturelles à l'occasion des 20 ans des Journées de la culture. Le volet animation a en outre accueilli plusieurs œuvres numériques sur la mosaïque d'écrans de l'Espace culturel dont une œuvre de l'artiste français Stéphane Querrec, réalisée à la suite d'une résidence et grâce au soutien du Consulat général de France à Québec.

Soutenu par la Fondation de la Place des Arts, le PAAA est le reflet de l'engagement de la Place des Arts à demeurer un lieu accessible à tous, doublé d'un espace de création original pour les artistes de tous horizons. Il est essentiel à la vitalité créatrice se déployant dans l'ensemble de notre complexe culturel.



LA PRODUCTION 9 DE LA COMPAGNIE CAS PUBLIC A BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME DE RÉSIDENCES ET DE COPRODUCTIONS AU COURS DE LA SAISON 2016-2017.
PHOTOS: © CINDY BOYCE

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE



IL Y A 50 ANS, LA PDA RECEVAT LE MONDE!

L'histoire de la Place des Arts et de l'Expo 67 sont indissociables. C'est en 1967, en vue du Festival mondial, programmé en marge de l'Expo, que la Place des Arts s'est enrichie de son édifice des théâtres. Au cours de ce festival, 672 événements ont été présentés, mettant en vedette 110 compagnies artistiques de 25 pays et près de 25 000 artistes. Il allait de soi que la première du documentaire *Expo 67: Mission impossible* (Productions de la ruelle), qui relate l'incroyable histoire derrière le succès de la plus grande exposition universelle du XX^e siècle, soit présentée en première au Théâtre Maisonneuve.

De nombreux dignitaires nous ont fait honneur de leur visite il y a 50 ans. Parmi eux, le Prince Rainier et sa femme, Grace de Monaco, étaient présents pour une représentation de l'opéra *Otello* dans le cadre du Festival mondial. On voit ici la princesse avec l'un des principaux interprètes, Jon Vickers.

PHOTO: © FONDS D'ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL



PLACE-DES-ARTS, LA STATION DES ARTISTES

Le métro de Montréal entrait dans l'histoire il y a 50 ans alors que ses premiers voyageurs prenaient place dans ses célèbres wagons bleus. La station Place-des-Arts figurait parmi les premières à être inaugurées, en octobre 1966. Diverses festivités ont eu lieu dans la station Place-des-Arts et sur notre Esplanade, afin de souligner ce 50^e anniversaire. Directement reliée à notre complexe culturel et passage fréquenté par des milliers de travailleurs et de visiteurs chaque jour, cette station constamment animée par des artistes du métro devrait son nom au maire de la ville de Montréal de l'époque, Jean Drapeau.

PHOTO: © PATRICK BOURQUE

100^e CONGRÈS DE L'INTERNATIONAL SOCIETY FOR THE PERFORMING ARTS

C'est à la Place des Arts, et à son initiative, que se sont rassemblés environ 400 chefs de file du domaine des arts de la scène, provenant de quelque 185 villes partout dans le monde, dans le cadre du 100^e congrès de l'International Society for the Performing Arts (ISPA). Sous le thème *Identités*, le congrès s'est ouvert avec la conférence d'honneur de Michel Marc Bouchard, dont l'œuvre théâtrale et cinématographique fait une place de choix à ce thème. Dans nos salles ainsi qu'au sein d'autres institutions culturelles majeures de Montréal, des conférences, des discussions, des formations et des performances ont exploré les multiples facettes de ce thème universel. Afin de souligner la contribution extraordinaire des arts et de la culture à la vitalité de notre métropole, cette 100^e édition a culminé de bien belle façon en soulignant, lors d'une remise de prix, l'apport exceptionnel de personnalités qui contribuent à son rayonnement culturel et artistique.



Marc Blondeau, PDG de la Place des Arts et membre du jury, André Ménard et Alain Simard, récipiendaires de *The International Citation of Merit*, Sophie Desmarais, fille de Jacqueline Desmarais, récipiendaire de *The Angel Award*, Kent Nagano, récipiendaire de *The Distinguished Artist Award*, Margie Gillis, récipiendaire de *The Distinguished Artist Award*, Lynda Beaulieu, sœur et agente de Robert Lepage, récipiendaire de *The Distinguished Artist Award*, et David Baile, directeur général ISPA.

PHOTO: © NOÉMIE FORGET

PREMIÈRE MONDIALE DE L'OPÉRA ANOTHER BRICK IN THE WALL

Présenté en première mondiale par l'Opéra de Montréal dans le cadre des fêtes du 375^e de Montréal, le 17 mars 2017, *Another Brick in The Wall – L'opéra* a attiré les regards du monde entier. La version lyrique de l'œuvre de Roger Waters, composée par Julien Bilodeau, mise en scène par Dominic Champagne et dirigée par Alain Trudel avec une distribution entièrement canadienne a marqué la saison artistique. Même le prestigieux magazine *Rolling Stone* était sur place pour découvrir la version opéra du livret de l'album mythique du groupe Pink Floyd! Près de 29 000 spectateurs ont assisté aux 10 représentations qui ont toutes affiché complet à la Salle Wilfrid-Pelletier. Cet opéra sera d'ailleurs présenté en juillet 2018 à Cincinnati en première américaine.



PHOTO 1 : © YVES RENAUD. PHOTO 2 : © OPÉRA DE MONTRÉAL

NOUVELLE VITRINE DU SITE INTERNET : CONTENU ENRICHIS ET NAVIGATION OPTIMALE

La Place des Arts a dévoilé sa nouvelle vitrine Web optimisée. Cette plateforme propose un contenu enrichi de photos, de vidéos et de contenu exclusif permettant de mieux connaître les artistes qui fréquentent nos salles, nos activités gratuites, nos expositions ainsi que notre programme éducatif et nos services, au fil d'une expérience de navigation intuitive qui s'adapte à tous les types d'écrans. En outre, la section s'adressant aux producteurs de spectacles offre une présentation bonifiée et un accès simplifié à notre offre de services complète liée à la location de nos salles et de nos espaces. Cette vitrine en ligne est un outil de choix qui consolide notre place de leader dans le domaine culturel.

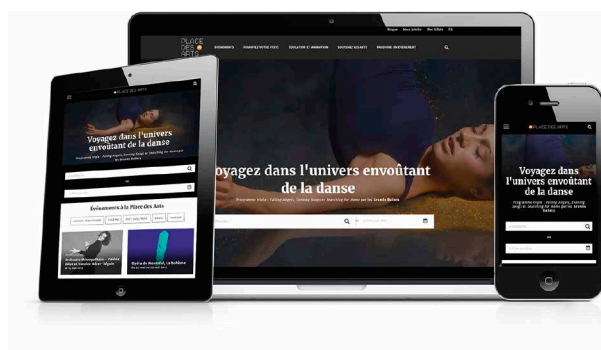


PHOTO : © PLACE DES ARTS



UNE PLACE DES ARTS EN OR!

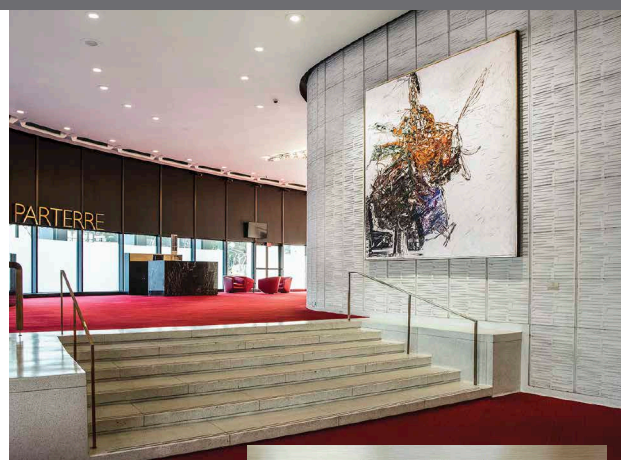
Les initiatives mises de l'avant en vue de l'amélioration de la performance de notre gestion énergétique et environnementale pour l'ensemble de notre complexe nous ont permis d'obtenir la certification Or du programme BOMA Best (Building Environmental Standards), un programme lancé en 2005 par BOMA Canada pour satisfaire les besoins de l'industrie en matière de performance énergétique et environnementale. Parmi les actions posées, notons le remplacement des appareils sanitaires en vue de réduire la consommation d'eau et l'installation de luminaires moins énergivores. La mise à niveau des systèmes de chauffage-ventilation-climatisation et le travail des professionnels dans la planification des chantiers ont également permis de diminuer notre empreinte écologique. Compte tenu de la taille et de l'âge de notre complexe, l'obtention de cette certification est remarquable et témoigne de la qualité et du professionnalisme de notre équipe de gestion des immeubles (sur la photo). Félicitations!

PHOTO : GRACIEUSETÉ

LA PETITE HISTOIRE D'UNE GRANDE ŒUVRE D'ART

Le foyer Riopelle au parterre de la Salle Wilfrid-Pelletier recèle un joyau et une œuvre immense, au sens propre et figuré : le tableau *La Bolduc*, de l'artiste québécois Jean-Paul Riopelle, qui évoque Mary Travers, une des premières chansonnières du Québec. L'histoire de son acquisition par la Place des Arts est fascinante et témoigne de la vision et de l'engagement de notre communauté envers notre institution. En 1975, un groupe de 10 radiologistes de Montréal font un don d'une somme d'argent à la PDA en vue de l'acquisition d'une œuvre de Jean-Paul Riopelle, qui serait choisie par cette dernière et les donateurs. Tous conviennent d'acquiescer *La Bolduc* qui se trouve alors à la galerie Matisse, à New York. Cette œuvre est acquise, livrée et installée dans nos foyers en avril 1976 et la plaque d'identification de l'œuvre mentionne que ce don est fait par « un groupe de collectionneurs montréalais ». La PDA, dans le cadre de la réouverture de ses foyers, a réuni, en novembre 2016, les donateurs et leurs familles afin de souligner leur geste exceptionnel qui bénéficie à l'ensemble de ceux qui fréquentent la Salle Wilfrid-Pelletier. À cette occasion, une nouvelle plaque d'identification de l'œuvre a été dévoilée par Marc Blondeau, reconnaissant individuellement chacun des donateurs. Un moment marquant pour notre institution et ces donateurs visionnaires.

PHOTOS : © CAROLINE BERGERON



ENGAGEMENT EXCEPTIONNEL DE LA FONDATION

Lors de la septième édition de la Grande Première des futures étoiles la Fondation de la Place des Arts a souligné le 375^e anniversaire de la Ville de Montréal en célébrant le talent et la créativité de quelque 90 jeunes artistes et le dynamisme de quelques-unes des plus belles institutions montréalaises vouées à l'enseignement des arts de la scène et à la formation de la relève artistique. Sous la direction artistique du chef Alain Trudel, l'événement a permis de recueillir plus de 630 000 \$, une somme record! Bravo au comité d'honneur et à tous les collaborateurs à cette soirée. Depuis sa création en 2006, la Fondation a versé plus de 2 M \$ aux fins de la réalisation d'activités dans le cadre du Programme d'accessibilité aux arts de la scène de la Place des Arts.

PHOTO: © DENIS BEAUMONT



PLACE À LA CHANSON FRANCOPHONE

La Place des Arts, qui a reçu les plus grands interprètes de la chanson française d'ici et d'ailleurs, maintient son appui aux auteurs, artistes et créateurs de chanson francophone qui nous définissent et nous inspirent. Cette année nous avons présenté 169 représentations qui ont attiré 53 332 spectateurs. À l'initiative de la Place des Arts, Robert Charlebois s'est produit cinq soirs sur les planches de la Cinquième Salle, à guichets fermés et Francis Cabrel a retrouvé le public de la Salle Wilfrid-Pelletier. Nous avons de nouveau accueilli les FrancoFolies au cours desquelles Safia Nolin s'est offert le Théâtre Maisonneuve pour une première fois, Daniel Bélanger a conquis le public à la Salle Wilfrid-Pelletier et Yann Perreau a renoué avec le répertoire de ses tout-débuts avec *Perreau et la lune*, à la Cinquième Salle.

PHOTO: © CAROLINE BERGERON



SILENCE, ON TOURNE!

Avez-vous aperçu l'œuvre de Louis Archambault, *Les Anges radieux*, alors que la tout aussi radieuse Amy Adams participait à une réception dans le film *Arrival*, de Denis Villeneuve? Grâce à cette scène tournée au Piano noble de la Salle Wilfrid-Pelletier, la Place des Arts a voyagé jusqu'à Hollywood, aux Oscars! La beauté de la Maison symphonique a aussi certainement ravi la production du long métrage *The Gift*, mettant en vedette Katie Holmes et Patrick Stewart, tout comme notre mosaïque d'écrans qui a su faire sensation auprès de l'équipe du film *John Wick 2*, avec Keanu Reeves, toutes deux ayant transformé la Place des Arts en plateau de cinéma le temps de quelques jours de tournage.

PHOTO FOURNIE PAR LA PRODUCTION THE GIFT



PORTES OUVERTES À LA CULTURE

La Place des Arts s'est jointe aux Journées de la culture pour célébrer leur 20^e anniversaire sous le thème de la musique. Les portes de la Salle Wilfrid-Pelletier et de ses foyers fraîchement rénovés ont été ouvertes à un public ravi d'en découvrir toutes les nouveautés. Une foule d'activités gratuites et participatives étaient proposées et culminaient par la présentation d'un concert grandiose, dont la Place des Arts était partenaire, intitulé *Souffles* et réunissant 250 choristes provenant d'une dizaine de pays, lequel a été finaliste au Grand prix du Conseil des arts de Montréal 2017. La Salle Wilfrid-Pelletier et ses foyers étaient resplendissants et bondés de visiteurs! Un grand succès et une occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir leur Place des Arts.

PHOTO: © MILK IMAGES



LA DIVERSITÉ CULTURELLE, UNE RICHESSE PARTAGÉE

L'inclusion d'artistes de la diversité a toujours été au cœur de la programmation de la Place des Arts. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter un œil à la programmation du Festival mondial organisé à l'occasion d'Expo 67 dont on fête le 50^e anniversaire en 2017. Cette diversité demeure plus que jamais présente sur nos scènes, souvent encouragée par des gestes de soutien comme ces accueils en résidence de Ondinnok pour le spectacle *Wampum-Kaionn'i*, de Ana Pfeiffer Quiroz pour *Parrésia* en collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec ou encore de Mani Souleymanlou pour 8.

PHOTO: © NOÉMIE FORGET



L'ESPLANADE DE LA SOLIDARITÉ

L'événement Soupe pour elles, en soutien à la cause des femmes en difficulté, a été présenté sur notre Esplanade où, pour l'occasion, des gens de tous les milieux étaient réunis pour partager une soupe. Lieu de rassemblement des grands événements artistiques et place publique au service de notre communauté, l'Esplanade a notamment accueilli cette année l'événement *Cuisine ta ville* de l'organisme ATSA – Quand l'art passe à l'action ainsi qu'une vigile en solidarité avec les femmes autochtones.

PHOTO: © JULIE MAROIS

STATISTIQUES

SAISON 2016-2017

Activités et représentations

	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS
Programmation en salle	1 037
Animation - Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	140
Réceptions et autres activités - Foyers et salons (1)	283
Salon urbain	69
Salon urbain - Comptoir gourmet	76
Amphithéâtre Fernand-Lindsay	16
TOTAL	1 621

(1) Inclut aussi les activités tenues dans les foyers de la Maison symphonique.

Occupation totale Saison 2016-2017

	SPECTACLES OU ACTIVITÉS (1)	MONTAGES / DÉMONTAGES RELÂCHES / RÉPÉTITIONS / TOURNAGES	OCCUPATION TOTALE	TRAVAUX (2)
	NOMBRE DE JOURNÉES	NOMBRE DE JOURNÉES	NOMBRE DE JOURNÉES	NOMBRE DE JOURNÉES
Salle Wilfrid-Pelletier	156	117	273	26
Maison symphonique	64	11	75	9
Théâtre Maisonneuve	153	57	210	58
Théâtre Jean-Duceppe	165	142	307	14
Cinquième Salle	188	80	268	4
Salle Claude-Léveillé	168	44	212	3
Esplanade	91	97	188	-
TOTAL	985	548	1 533	114

(1) Il peut y avoir plus d'un spectacle ou activité au cours d'une même journée. Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

(2) Pour la Maison symphonique, il s'agit de jours d'entretien et non de travaux. L'Esplanade a fait l'objet de travaux qui se sont échelonnés toute l'année, mais a été occupée en partie.

Les salles de la Place des Arts et leur utilisation (1)

	SALLE WILFRID-PELLETIER		MAISON SYMPHONIQUE		THÉÂTRE MAISONNEUVE		THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE	
	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Opéra	30	76 830	1	1 096				
Comédies musicales	29	66 310			20	20 832		
Concerts, récitals classiques, musique vocale et instrumentale	1	2 677	33	41 819	9	6 419		
Musique populaire, chansons, variétés (2)	67	138 304	20	30 708	50	49 838	28	15 664
Jazz et Blues	11	25 729	9	11 492	9	9 552		
Danse (3)	31	73 150			51	62 211	2	945
Théâtre (4)					9	9 292	156	72 920
Divers (locations privées)	18	36 119	3	3 122	22	25 660		
TOTAL	187	419 119	66	88 237	170	183 804	186	89 529

(1) Les données de ce tableau comprennent la programmation régulière en salle, les matinées éducatives et les générales publiques.

(2) Inclut l'humour, le cirque et la magie, les conférences et les films.

(3) Inclut la danse classique, contemporaine et folklorique.

(4) Inclut les spectacles littéraires et le conte.

(5) Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport au nombre de billets rendus disponibles par le producteur.

Programme d'accessibilité aux arts de la scène Saison 2016-2017

		LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS/ACTIVITÉS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Programme Famille/Jeunesse		Diverses salles	19	n.d.	3 966
Programme éducatif (spectacles et ateliers)		Théâtre Maisonneuve et salles de répétitions	84	n.d.	1 552
Programme de résidences et de coproductions		Cinquième Salle et salles de répétitions	n.d.	163	28 ⁽¹⁾
Programme d'animation		Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	125	n.d.	23 796
- Activités culturelles		- Place publique	9	276	114 194
- Expositions		- Salle d'exposition	6	n.d.	n.d.
- Œuvres multimédia		- Mosaïque d'écrans			
TOTAL			243	439	143 536
Autres activités					
ÉVÉNEMENTS	PROGRAMMATEURS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS/ACTIVITÉS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Saison Cinquième Salle	La Place des Arts	Cinquième Salle	10	14	2 691
Appui à la relève en chanson francophone	La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF)	Salle Claude-Léveillée et Cinquième Salle	114	n.d.	n.d.
Résidences	La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF)	Salle Claude-Léveillée et salles de répétitions	n.d.	114	65 ⁽¹⁾
TOTAL			124	128	2 756

(1) Nombre d'artistes ayant bénéficié d'une résidence.

Activités à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay Été 2017

	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Festival de Lanaudière - incluant 4 soirées de cinéma	14	33 166
Sinfonia de Lanaudière	2	3 386
TOTAL	16	36 552

SALLE CLAUDE-LÉVEILLÉE		CINQUIÈME SALLE		AUTRES SALLES ET FOYERS		TOTAL DES SALLES			
NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	% ASSISTANCE (5)	RÉPARTITION DE L'ASSISTANCE PAR CATÉGORIE DE SPECTACLES
		4	836	1	127	36	78 889	89 %	9 %
						49	87 142	76 %	10 %
18	1 266	13	3 734	6	1 562	80	57 477	73 %	7 %
168	13 564	82	24 679	2	700	417	273 457	75 %	32 %
		6	1 220			35	47 993	81 %	6 %
		56	13 203			140	149 509	82 %	17 %
5	365	51	11 441	2	500	223	94 518	63 %	11 %
3	353	11	2 653			57	67 907	79 %	8 %
194	15 548	223	57 766	11	2 889	1 037	856 892	76 %	100 %

PLAN STRATÉGIQUE

2015-2018

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, la Société de la Place des Arts de Montréal a élaboré son Plan stratégique 2015-2018 lequel été adopté par son conseil d'administration lors de sa réunion du 25 avril 2016 (Rés. : CA 2016-08) et qui fut par la suite approuvé par le gouvernement du Québec le 21 septembre 2016 en vertu du décret 826-2016.

Vous trouverez ci-après le détail du Plan stratégique 2015-2018 de la Société de la Place des Arts de Montréal y compris les indicateurs, les cibles et les résultats atteints pour l'exercice financier terminé le 31 août 2017.

ENJEU 1

La fréquentation et le rayonnement de la Place des Arts		
ORIENTATION	Maintenir une offre culturelle distinctive en assurant une utilisation optimale des lieux	
AXES	Programmation	
OBJECTIFS	INDICATEURS / CIBLES	RÉSULTATS
Exploiter les salles de manière optimale malgré les travaux de modernisation en cours	Indicateur - Moyenne annuelle spectacles/événements présentés dans les salles de spectacles (du 1 ^{er} septembre au 31 août) au cours de la période couverte par le plan stratégique (la « période ») Cibles - 400 spectacles/événements par année dans les salles Wilfrid-Pelletier, Maisonneuve et Maison symphonique - 550 spectacles/événements par année dans les salles Duceppe, 5 ^e Salle et Claude-Léveillée	433 spectacles/événements 632 spectacles/événements
Attirer de nouveaux producteurs dans trois disciplines différentes	Indicateur - Moyenne annuelle de nouveaux producteurs (dans les salles et à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay) Cible - 15 nouveaux producteurs	32 nouveaux producteurs
Augmenter la programmation et la fréquentation des activités dans les espaces publics (Espace culturel Georges-Émile-Lapalme « ECGEL » et Esplanade)	Indicateurs - Nombre de personnes fréquentant les activités de l'ECGEL annuellement (place publique et Salle d'exposition) - Nombre de jours d'activités sur l'Esplanade annuellement Cibles - 130 000 personnes fréquentant l'ECGEL - 100 jours d'occupation sur l'Esplanade	137 990 personnes fréquentant l'ECGEL 210 jours d'occupation sur l'Esplanade
Augmenter les activités de sensibilisation aux arts pour les jeunes	Indicateur - Nombre d'activités du programme d'accessibilité aux arts destinées aux jeunes annuellement Cible - 27 activités destinées aux jeunes	84 activités destinées aux jeunes
Favoriser le développement du programme de résidences en création	Indicateur - Nombre annuel de journées de résidences d'artistes en création Cible - 155 jours de résidences d'artistes	145 jours de résidences d'artistes
ORIENTATION	Accroître le rayonnement de la Place des Arts	
AXE	Communications et Marketing	
OBJECTIF	INDICATEUR / CIBLE	RÉSULTAT
Renforcer le positionnement de la Place des Arts sur les plateformes numériques	Indicateurs - Pourcentage de billets vendus aux spectateurs par le biais d'outils numériques - Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux suivant la Place des Arts - Nombre d'activités de diffusion en continu (« streaming ») ou en différé pour les internautes Cibles - 72 % de billets vendus par le biais d'outils numériques - 70 000 abonnés Facebook - 20 activités de diffusion en continu ou en différé	66% de billets vendus par le biais d'outils numériques 76 100 abonnés Facebook 16 activités de diffusion en continu ou en différé.

ENJEU 2

Développement d'une expérience client distinctive

ORIENTATION		
Enrichir l'expérience des producteurs et des spectateurs		
AXE		
Producteurs		
OBJECTIF	INDICATEUR / CIBLE	RÉSULTAT
Améliorer la satisfaction des producteurs à l'égard des produits et services offerts	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction à la suite d'un sondage des producteurs au cours de la période <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des producteurs de 85 % 	Non disponible. Un sondage des producteurs aura lieu au cours du prochain exercice financier.
AXE		
Spectateurs		
OBJECTIF	INDICATEUR / CIBLE	RÉSULTAT
Rehausser l'expérience du client spectateur	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des clients de spectacles à la suite d'un sondage auprès de ceux-ci au cours de la période <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des spectateurs de 85 % 	Taux de satisfaction des spectateurs de 94 % (sondage réalisé au printemps 2016)

ENJEU 3

Pérennité financière de la Place des Arts

ORIENTATION		
Accroître et diversifier les sources de revenus		
AXE		
Revenus autonomes		
OBJECTIF	INDICATEUR / CIBLE	RÉSULTAT
Maintenir le taux d'autofinancement de son budget de fonctionnement	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de revenus autonomes annuellement au cours de la période <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de revenus autonomes de 90 % 	Pourcentage de revenus autonomes de 91 %

GOVERNANCE CONSEIL D'ADMINISTRATION



DE GAUCHE À DROITE : **NANCY CLEMAN, MICHEL TOURANGEAU, PIERRE BERNIER, MARC BLONDEAU, JEAN LAURIN, LOUISE POISSANT, HUGO DELORME, MICHEL OHAYON, SYLVIE CHAGNON, DANIELLE LARAMÉE, ÉRIC GOSSELIN.** ABSENTE DE LA PHOTO : **ANNIE DEROME.** PHOTO : © CAROLINE BERGERON

La biographie de chacun des administrateurs de la Place des Arts (qui comprend leurs compétences eu égard au profil de compétence et d'expérience adopté par le conseil d'administration) est présentée ci-dessous :

		PRÉSIDENT
<p>JEAN LAURIN ÂGE 67 ANS LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL PROFIL DE COMPÉTENCES GESTION DES AFFAIRES, DROIT IMMOBILIER, PHILANTHROPIE ET LEVÉE DE FONDS</p>	<p>Jean Laurin est président et chef de la direction d'Investissements Devencore inc. Il est vice-président du conseil d'administration de Montréal International, membre (ancien président) du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et vice-président du comité exécutif de la Fondation de l'UQAM. Il est également membre de la Fondation de la Place des Arts et du Cercle des présidents du Québec. Il a occupé précédemment la présidence du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de sa Fondation et a été membre du conseil d'administration de Canassurance compagnie d'assurance et gouverneur de la Croix Bleue. M. Laurin est bachelier en administration de l'UQAM.</p> <p>NOMINATION : MEMBRE : 1^{er} FÉVRIER 2006 PRÉSIDENT : 29 AVRIL 2017 FIN DU MANDAT : 28 AVRIL 2022 – 4^e MANDAT</p>	PRÉSIDENT
<p>MICHEL TOURANGEAU ÂGE 61 ANS LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, DROIT CORPORATIF ET DES AFFAIRES ET DROIT IMMOBILIER, GESTION DES AFFAIRES</p>	<p>Michel Tourangeau est avocat et associé du cabinet Lapointe Rosenstein Marchand Melançon. Il est membre du comité exécutif et gouverneur de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Mercier-Rosemont et président élu du Conseil Régional Desjardins – Est de Montréal depuis janvier 2017. À compter de mars 2017, il est administrateur de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, de Capital Desjardins inc., de Fiducie Desjardins inc. et de Groupe Technologies Desjardins inc. Il est membre fondateur du Réseau des gens d'affaires de l'Est de Montréal, membre du Collège des administrateurs de sociétés et de l'Institut des administrateurs et membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec. Il est aussi administrateur et vice-président du conseil de la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal et administrateur de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, membre du comité exécutif et président du comité de gouvernance. Il détient un LL.B. de l'Université du Québec à Montréal. Il a précédemment occupé la charge d'administrateur au sein des organismes et entreprises suivants : Desjardins Gestion d'actifs inc. (administrateur et vice-président du conseil – 2003 à 2010), Bibliothèque Nationale du Québec (administrateur – mars 1995 à mars 2002), Valeurs mobilières Desjardins (administrateur et membre du comité de vérification – avril 1994 à mars 1995), Assurance vie Desjardins inc. (administrateur – juillet 1990 à avril 1994), Groupe vie Desjardins-Laurentienne inc. et Assurance vie Desjardins-Laurentienne inc. (administrateur – mars 1995 à février 2002, président du comité de vérification – 1995 à mars 1999 et membre du comité exécutif et du comité de placements – mars 1999 à février 2002), Canagex inc. et Placements Elantis inc (administrateur – 1999 à 2003), Société du Château Dufresne inc. (administrateur fondateur – 1998 à 2003), Fédération des associations de protection de l'environnement des lacs du Québec (FAPEL) (administrateur – 1984 à 1998, président – 1992 à 1998) et du CLSC Olivier-Guimond (administrateur et membre du comité de vérification – 1989 à 1990).</p> <p>NOMINATION : 25 AVRIL 2012 FIN DU MANDAT : 15 MARS 2017 – 3^e MANDAT</p>	VICE-PRÉSIDENT
<p>ÉRIC GOSSELIN ÂGE 48 ANS LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL PROFIL DE COMPÉTENCES DROIT CORPORATIF ET DES AFFAIRES, DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE</p>	<p>Éric Gosselin est avocat et associé au cabinet McCarthy Tétrault au sein du groupe du droit des affaires à Montréal où il pratique depuis 1995. Président du conseil d'administration de Culture pour tous, il siège également aux conseils d'administration de la Fondation de la Place des Arts et du Festival TransAmériques en plus d'agir à titre de membre externe du comité arts-affaires (Arts & Philanthropie) du Conseil des arts de Montréal. Il a aussi été l'un des mentors du projet Go-C.A., un programme de jumelage qui vise à doter les conseils d'administration d'organismes artistiques de nouveaux membres issus du monde des affaires et des communications. Membre du Barreau du Québec depuis 1995 et de l'Ordre des agronomes du Québec depuis 1998, il a aussi été membre du conseil d'administration de Réseau Capital de 2007 à 2013. M. Gosselin est bachelier de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill/Collège Macdonald (B.Sc.) et a obtenu sa licence en droit (LL.L) de l'Université de Sherbrooke.</p> <p>NOMINATION : 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT : 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT.</p>	MEMBRES
<p>MARC BLONDEAU ÂGE 61 ANS LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p>	<p>Marc Blondeau est président-directeur général de la Société de la Place des Arts. Il est également membre des conseils d'administration d'ISPA (International Society for the Performing Arts), du Partenariat du Quartier des spectacles et de la Fondation de la Place des Arts. Avant de se joindre à la Place des Arts, il a été impliqué dans le milieu culturel notamment à titre de président du conseil d'administration de l'École Nationale de Théâtre du Canada. Diplômé en gestion de l'Université McGill (B.Com.), il a œuvré longuement dans le domaine des médias à titre de journaliste puis de dirigeant au sein des entreprises Télémedia, Groupe TVA et Rogers Média.</p> <p>NOMINATION : 1^{er} MARS 2017 FIN DU MANDAT : 28 FÉVRIER 2022 – 2^e MANDAT</p>	MEMBRES

<p>PIERRE BERNIER</p> <p>ÂGE 52 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES FINANCES ET COMPTABILITÉ, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE.</p>	<p>Pierre Bernier (ASC IAS.A) est vice-président finances et services corporatifs de la société Processia Solutions. Il a siégé au conseil d'administration de la SODEC de 2009 à 2013, où il a occupé les postes de vice-président et de président du comité d'audit. Il a aussi agi à titre de président du conseil consultatif de l'Autorité des marchés financiers, de membre du conseil d'administration de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques et de vice-président du conseil d'administration de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal. Il a aussi occupé le poste de chef de la direction de JJ Buckley Fine Wines, de vice-président principal opérations de l'Autorité des marchés financiers, de vice-président finances et administration de Divertissement Airborne inc. et de vice-président et chef des affaires financières du Groupe Pages Jaunes. En outre, il a été administrateur d'Orzion Mobile de 2013 à 2016 et de Media5 Corporation de 2012 à 2015, où il a aussi occupé la présidence du comité d'audit. M. Bernier est titulaire d'un B.A.A. Finance de l'Université de Sherbrooke.</p> <p>NOMINATION: 11 AOÛT 2015 FIN DU MANDAT: 10 AOÛT 2019 – 1^{er} MANDAT</p>
<p>SYLVIE CHAGNON</p> <p>ÂGE 67 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE WESTMOUNT</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, PHILANTHROPIE ET LEVÉE DE FONDS</p>	<p>Sylvie Chagnon est étroitement liée à la gestion des dons corporatifs de Lallemand inc. Elle est membre des conseils d'administration de la Fondation de l'Hôpital St. Mary et de la Fondation de la Place des Arts. Elle a été associée aux Grands Ballets Canadiens de Montréal en tant que membre du conseil d'administration et présidente des Amis des Grands. Elle a siégé au conseil d'administration de la Fondation du cancer du sein de Montréal et est cofondatrice du programme Sérénité. Elle a également participé activement à d'importantes collectes de fonds pour ces organismes. Mme Chagnon a fait des études en traduction à l'Université de Montréal et possède une licence double en littérature italienne et allemande de l'Université McGill.</p> <p>NOMINATION: 28 OCTOBRE 2015 FIN DU MANDAT: 27 OCTOBRE 2019 – 3^e MANDAT</p>
<p>NANCY CLEMAN</p> <p>ÂGE 62 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE WESTMOUNT</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, DROIT CORPORATIF ET DES AFFAIRES, DROIT IMMOBILIER, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE</p>	<p>Nancy Cleman est avocate et associée au cabinet Lapointe Rosenstein Marchand Melançon S.E.N.C.R.L., où elle pratique le droit commercial, le droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information. Membre du Barreau du Québec depuis 1983 et du Barreau de l'Ontario depuis 1990, elle est médiatrice agréée et agente de marques de commerce. Impliquée dans sa communauté, elle siège aux conseils d'administration de la Fondation de l'Hôpital Mont-Sinaï et de l'Association canadienne du droit des technologies. Elle a également siégé aux conseils d'administration de plusieurs organismes artistiques voués à la danse, au théâtre et aux arts visuels dont la Fondation Jean-Pierre Perrault et le Centre Saidye Bronfman. Mme Cleman est titulaire d'un BSc (génétique) et d'un B.C.L./LL.B. de l'Université McGill.</p> <p>NOMINATION: 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT: 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT</p>
<p>HUGO DELORME</p> <p>ÂGE 33 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE</p>	<p>Hugo Delorme s'est joint au Canadien National en 2016 après plus de 11 ans au cabinet de relations publiques NATIONAL où il était associé et directeur du groupe Affaires publiques du bureau de Montréal. Au CN, il agit en tant que directeur principal, Services corporatifs. Il est vice-président du conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts et fondateur de son comité des Jeunes Mécènes. Il a aussi œuvré au sein des conseils d'administration de la Fondation Montréal Inc. et de l'Institut International du Développement Durable de 2010 à 2014. M. Delorme est agréé en relations publiques (ARP) et administrateur agréé (Adm.A.) et titulaire d'un MBA de l'Université McGill et HEC, d'un M.Sc marketing des HEC et d'un B.Sc en communications et politique de l'Université de Montréal.</p> <p>NOMINATION: 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT: 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT</p>
<p>ANNIE DEROME</p> <p>ÂGE 45 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES, FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC TITRE PROFESSIONNEL, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE</p>	<p>Annie Derome est directrice générale et productrice exécutive de GSM Project. Précédemment, elle a œuvré au Cirque du Soleil où elle a notamment participé activement au développement de plusieurs spectacles et partenariats dans divers pays. Actuaire de formation, elle a travaillé au sein d'entreprises telles que Vidéotron, RBC Dominion Securities et Aon Consulting où elle a acquis une solide expérience en développement des affaires dans un contexte international. Elle est membre du conseil d'administration de X3 Productions et de la société Au Sommet Place Ville Marie. Elle a aussi siégé au conseil d'administration de la Société de développement Angus et de Filaction. Mme Derome détient un baccalauréat en actuariat de l'Université Laval.</p> <p>NOMINATION: 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT: 14 MARS 2021 – 2^e MANDAT</p>
<p>DANIELLE LARAMÉE</p> <p>ÂGE 56 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC TITRE PROFESSIONNEL, GESTION DES AFFAIRES.</p>	<p>Danielle Laramée (ASC, FCPA, FCA) est associée et leader du groupe Services consultatifs, Gens (Canada) au cabinet EY. Elle est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Chef de file au Canada dans son domaine, elle a été très active au sein de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, de l'Institut canadien des comptables agréés et de l'Association de planification fiscale et financière. Elle a été membre des conseils d'administration du Conseil canadien des normes, de la Fondation de l'UQAM et de la Fondation des Amis de l'enfance. Mme Laramée est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'UQAM et est administratrice de sociétés certifiée.</p> <p>NOMINATION: 28 OCTOBRE 2015 FIN DU MANDAT: 27 OCTOBRE 2019 – 2^e MANDAT</p>
<p>MICHEL OHAYON</p> <p>ÂGE 39 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE CÔTE SAINT-LUC</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES, RESSOURCES HUMAINES.</p>	<p>Michel Ohayon est conseiller principal chez Shore & Associés, recherche de cadres supérieurs et de professionnels juridiques. Il œuvre dans le domaine des services professionnels et des ressources humaines depuis 2003, ayant débuté sa carrière chez Willis Towers Watson, firme mondiale de services-conseils. Il siège sur le conseil d'administration de la Caisse du Complexe Desjardins et d'Hillel Montréal, un organisme à but non lucratif et est impliqué au sein du Centre Segal des arts de la scène depuis plusieurs années. Il a été vice-président affaires externes (2011-2013) et coprésident de la Chambre de commerce juive (2014-2015). Actif au sein du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec depuis 2011, il y a occupé le poste d'administrateur (2013-2014) et fait partie, depuis 2015, de son bureau de direction. M. Ohayon possède une maîtrise en administration des affaires (MBA) de HEC Montréal, un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S./Graduate Diploma) en journalisme de l'Université Concordia, et un baccalauréat ès arts de l'Université McGill.</p> <p>NOMINATION: 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT: 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT</p>
<p>LOUISE POISSANT</p> <p>ÂGE 65 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE</p>	<p>Louise Poissant est directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec - Société et culture. Elle a été doyenne à la Faculté des arts de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de 2006 à 2015 et professeur d'esthétique et de théorie à l'École des arts visuels et médiatiques de 1989 à 2006 où elle a dirigé le Groupe de recherche en arts médiatiques (GRAM). De 2001 à 2006, elle a dirigé le Centre interuniversitaire des arts médiatiques, Hexagram-CIAM. Mme Poissant est membre de la Société royale du Canada et auteur de nombreux ouvrages et articles dans le domaine des arts médiatiques publiés au Canada, en France, au Brésil et aux États-Unis. Elle a également siégé au sein des conseils d'administration de la Fondation de l'UQAM, de l'Agora de la danse et du Fonds de recherche du Québec - Société et culture. Mme Poissant détient un PhD en philosophie de l'Université de Montréal.</p> <p>NOMINATION: 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT: 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT</p>

Renseignements sur le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités

La Société de la Place des Arts de Montréal est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications du Québec, laquelle est assujettie notamment à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de onze (11) membres. Le président du conseil est membre d'office de tous les comités. Les membres du conseil peuvent aussi participer aux travaux d'un ou de plusieurs de ses comités. Quatre membres du conseil siègent au conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts. À l'exception du Président-directeur général Marc Blondeau et de Madame Louise Poissant qui œuvre pour un organisme du gouvernement du Québec, l'ensemble des membres du conseil sont indépendants.

Le 15 mars 2017, le gouvernement du Québec a nommé Mesdames Lise Poissant et Nancy Cleman et Messieurs Éric Gosselin, Michel Ohayon et Hugo Delorme à titre de nouveaux administrateurs au sein du conseil d'administration. Le mandat de Monsieur Jean Laurin à titre de président du conseil et de Madame Annie Derome à titre d'administratrice ont de plus été renouvelés le même jour.

Suite à ces nominations, le mandat de Monsieur Michel Tourangeau à titre d'administrateur de la Société s'est terminé le 15 mars 2017. À ce moment, il siégeait à titre de vice-président du conseil d'administration, de président du comité de gouvernance et d'éthique et de vice-président du comité des ressources humaines et du comité exécutif.

En raison de la nomination d'un nombre important de nouveaux administrateurs, la Société a offert de la formation aux nouveaux administrateurs sous la forme de présentations données par chacune des directions sur leurs opérations, les projets en cours et leurs enjeux. Une présentation sur la loi constitutive, les règles d'éthique et de déontologie et leurs devoirs à titre d'administrateurs leur a été donnée. Les administrateurs ont visité l'ensemble du complexe et des salles et eu l'occasion de rencontrer les autres administrateurs. De plus, chaque nouvel administrateur a été jumelé à un administrateur existant afin de faciliter son intégration au sein du conseil. De la formation continue a aussi été dispensée à l'ensemble des administrateurs relativement à la stratégie de programmation, relativement à la mission, aux pouvoirs et aux activités et l'historique de la loi constitutive de la Société notamment afin de faciliter leur participation à l'exercice d'actualisation de la mission de la Société dans le cadre de l'exercice de revue de mandat.

En tenant compte des réunions du conseil et de ses comités, les membres ont siégé à dix-huit (18) reprises au cours de l'année. Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération et agissent bénévolement. La rémunération du président-directeur général est fixée par décret. L'ordre du jour de chacune des réunions du conseil d'administration et de ses comités prévoit une période de huis clos au cours de laquelle les administrateurs de la Société peuvent échanger hors de la présence de la direction.

Conseil d'administration

JEAN LAURIN (PRÉSIDENT)
MICHEL TOURANGEAU (VICE-PRÉSIDENT – JUSQU'AU 15 MARS 2017)
PIERRE BERNIER, MARC BLONDEAU, SYLVIE CHAGNON,
ANNIE DEROME, DANIELLE LARAMÉE, NANCY CLEMAN*,
LOUISE POISSANT*, ÉRIC GOSSELIN (VICE-PRÉSIDENT – DEPUIS LE 1^{er} MAI 2017)*,
HUGO DELORME*, MICHEL OHAYON*

Le conseil d'administration a tenu sept (7) réunions au cours de l'année. En sus des affaires courantes, le conseil a conseillé et appuyé la direction dans des dossiers opérationnels et stratégiques complexes qui auront des impacts à long terme sur les opérations de la Société. Les administrateurs par leur participation aux réunions du conseil et au sein de comités dans le cadre desquels ils revoient de manière plus exhaustive certains dossiers spécifiques, ont pu faire bénéficier la direction de leur expertise variée et leur soutien et contribuer à améliorer l'efficacité du conseil. Le conseil d'administration a assuré le suivi des cibles établies au plan stratégique 2015-2018, examiné le dossier d'affaires du projet de transformation du MAC et le règlement du concours d'architecture. Il a organisé une session de formation préalable suivi d'une rencontre en plénière avec les consultants Richter et la direction afin d'échanger sur la gouvernance et la performance de la Société et l'actualisation de sa mission. Il a revu le rapport préliminaire de revue de mandat préparé par la direction. Il a revu le plan d'action de la direction et fait le suivi sur le projet de refonte du site internet de la Place des Arts. Il a contribué à la révision du programme d'accessibilité des arts de la scène et l'expansion de son volet éducatif. Il a examiné la rentabilité des opérations de la Société et la mise en place de services d'intelligence d'affaires et d'initiatives de fidélisation. Il a participé à l'intégration des nouveaux administrateurs et a procédé à la nomination d'un nouveau vice-président et à la constitution de comités du conseil. Il a approuvé les nouvelles conditions de travail de la direction et du personnel d'encadrement, la modification de la date

de fin d'exercice financier de la Société, la politique sur le remboursement de frais de scolarité et d'encadrement des frais de formation et la modification de la politique de capitalisation et d'amortissement. Un suivi continu a été effectué relativement aux travaux en cours de réaménagement de l'Esplanade et de modernisation des salles de spectacles et des budgets et risques qui y sont rattachés.

* Administrateurs depuis le 15 mars 2017.

Comité exécutif

JEAN LAURIN (PRÉSIDENT)
MICHEL TOURANGEAU (VICE-PRÉSIDENT – JUSQU'AU 15 MARS 2017)
ANNIE DEROME, ÉRIC GOSSELIN ET MARC BLONDEAU**

Le comité exécutif a tenu trois (3) réunions. Il a revu le rapport annuel des activités 2015-16 de la Société. À titre de responsable du respect de la *Politique d'autorisation de contrats* et de la procédure d'octroi de ceux-ci, le comité a continué sa vigie dans le cadre de l'octroi de contrats liés au projet de l'Esplanade et de modernisation de ses salles, du respect des échéanciers prévus et de leurs coûts. Il a, en outre, assuré le suivi du projet de refonte du site internet et des contrats avec les fournisseurs. Il a examiné le dossier d'opportunité et le règlement du concours d'architecture lié au projet de transformation du MAC. Le comité a aussi continué l'examen d'opportunités de disposition d'actifs à Lanaudière. Le comité a été saisi et a approuvé les conditions de location prévus dans de nouveaux baux locatifs et la modification de certains de ceux-ci. Il a fait le suivi relatif à l'exercice de revue de mandat initié en janvier 2017. Il révisé et recommande au conseil des contrats d'importance dans laquelle la Société est impliquée et assure le suivi des dossiers de maintien d'actifs et de résorption de déficit d'entretien des équipements de la Société. Le comité exécutif a en outre assumé les responsabilités du comité de planification et de développement au cours de l'exercice.

Comité de vérification et des finances

DANIELLE LARAMÉE (PRÉSIDENTE)
ANNIE DEROME (JUSQU'AU 1^{er} MAI 2017), **PIERRE BERNIER****,
NANCY CLEMAN**

Le comité de vérification et des finances a tenu quatre (4) réunions. Il a revu le plan d'audit du Vérificateur général du Québec aux fins de l'audit de l'exercice financier 2016-17. Il a fait l'analyse des avantages et risques liés à la modification de la date de fin d'exercice financier de la Société et a recommandé ce changement au conseil d'administration. Il a vu à assurer le respect du budget et des résultats prévisionnels de projets de spectacles présentés en vertu du Programme de production et de diffusion par la Société. Le comité a fait des suivis réguliers sur le budget et a examiné les états financiers audités, le rapport annuel et les autres rapports financiers de la Société pour approbation et recommandation au conseil. Certaines modifications à la présentation de certaines notes aux états financiers de la Société ont été convenues. Une revue des principaux risques affectant la Société a été effectuée avec la direction afin de déterminer leur ordre de priorité et les facteurs d'atténuation de ceux-ci. Le comité a aussi demandé des ajouts au rapport trimestriel de risques de la direction pour tenir compte des mesures d'atténuation mises de l'avant. La politique de capitalisation et d'amortissement a été mise à jour. La planification annuelle des ressources informationnelles (PARI) lui a aussi été soumise pour examen.

Comité de gouvernance et d'éthique

MICHEL TOURANGEAU (PRÉSIDENT – JUSQU'AU 15 MARS 2017),
SYLVIE CHAGNON, ÉRIC GOSSELIN (PRÉSIDENT)** , **NANCY CLEMAN****

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu une réunion. La nomination de nouveaux administrateurs au sein du conseil d'administration de la Société a été évoquée. Les enjeux liés à au nombre réduit d'administrateurs au sein du conseil et son impact sur les travaux du conseil et de certains de ses comités a été discuté. Un projet de révision et de mise à jour de l'ensemble des documents de gouvernance a été présenté par la direction. Le plan d'accueil et de formation pour les nouveaux administrateurs a été revu et de même que le processus de remboursement de certains frais de formation des administrateurs qui devra faire l'objet d'une politique.

Comité des ressources humaines

JEAN LAURIN (PRÉSIDENT – JUSQU'AU 1^{er} MAI 2017)
MICHEL TOURANGEAU (MEMBRE – JUSQU'AU 15 MARS 2017)
ANNIE DEROME (MEMBRE – JUSQU'AU 1^{er} MAI 2017)
MICHEL OHAYON (PRÉSIDENT)** , **ÉRIC GOSSELIN****, **HUGO DELORME****

Le comité des ressources humaines s'est réuni à trois (3) reprises. Il a revu et approuvé les modifications aux barèmes de performance et aux augmentations salariales correspondantes pour le personnel administratif non-syndiqué. Le nouveau plan d'effectifs et de relève et son processus d'analyse des talents ainsi que le plan de succession et les compétences critiques qui y sont lié lui ont été présenté et il a fait le suivi sur sa mise en œuvre. Il a participé au processus du poste de dotation du poste de directeur du marketing et des communications. Le sondage de mobilisation des employés administré en novembre 2017 et les résultats de ce dernier ont été discutés. Le comité a approuvé et recommandé au conseil d'administration l'abolition du régime de rémunération variable applicable au personnel d'encadrement de la Société. Une présentation sur les politiques, règlements et procédures a été faite aux nouveaux membres du comité. Les conditions de travail du personnel de direction et du personnel administratif et professionnel ont aussi été mises à jour. Une politique de remboursement des frais de scolarité et d'encadrement des formations a été revue et recommandée pour approbation au conseil d'administration. Il a de plus été informé régulièrement sur l'état des négociations relatives au renouvellement de certaines conventions collectives.

Comité de planification et de développement

ANNIE DEROME (PRÉSIDENTE)
MARC BLONDEAU, LOUISE POISSANT**, **HUGO DELORME****

Le comité de planification et de développement n'a pas tenu de réunion cette année. Avec la nomination de nouveaux administrateurs, le comité a repris ses activités à l'automne 2017.

La totalité des recommandations faites par les divers comités ont été adoptées par le conseil. Le rapport sur l'assiduité des administrateurs dans le cadre des réunions du conseil d'administration et de ses comités au cours de l'année financière est joint ci-dessous.

**Nominations au sein des comités effectuées en date du 1^{er} mai 2017 par le conseil d'administration.

Relevé annuel des présences des membres du conseil d'administration et de ses comités (selon la date d'entrée en fonction ou de fin de mandat)

MEMBRES	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE	COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	COMITÉ EXÉCUTIF	COMITÉ DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT (AUCUNE RÉUNION)
Bernier Pierre	5/7		1/2			
Blondeau Marc	7/7	1/1	4/4	3/3	3/3	
Chagnon Sylvie	5/7	1/1				
Cleman Nancy	2/2		2/2			
Delorme Hugo	1/2			1/1		
Derome Annie	4/7		2/4	2/2	3/3	
Gosselin Éric	1/2			1/1	1/1	
Laramée Danielle	5/7		4/4			
Laurin Jean	7/7	1/1		2/2	3/3	
Ohayon Michel	2/2			1/1		
Poissant Louise	2/2					
Tourangeau Michel	5/5	1/1		2/2	2/2	

Nominations 15 mars 2017 : Nancy Cleman, Hugo Delorme, Éric Gosselin, Michel Ohayon et Louise Poissant.

Fin de mandat 15 mars 2017 : Michel Tourangeau.

Nominations des nouveaux administrateurs au sein des comités du CA : 1^{er} mai 2017.

Dans le cadre du programme de formation des administrateurs de la Société, une réunion additionnelle s'est tenue le 24 avril 2017 en présence des nouveaux administrateurs.

DIRECTION DE LA PLACE DES ARTS



DE GAUCHE À DROITE: **CHRISTIAN RUEL**, DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION, **JOANNE LAMOUREUX**, DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING, **STÉPHANIE VENNES**, DIRECTRICE PAR INTÉRIM DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING (JUSQU'AU 24 FÉVRIER 2017), **ESTHER CARRIER**, DIRECTRICE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE ET DE LA BILLETTERIE, **MARC BLONDEAU**, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, **CLOTHILDE CARDINAL**, DIRECTRICE DE LA PROGRAMMATION, **ISABELLE MARIER**, DIRECTRICE DE LA GESTION DES IMMEUBLES ET **NICOLAS POTVIN**, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DIRECTEUR DES AFFAIRES CORPORATIVES. PHOTO: ©CAROLINE BERGERON

Comité de direction

Le comité de direction est constitué du président-directeur général et de l'ensemble des directeurs de la Place des Arts. Il s'est réuni à vingt (20) reprises au cours de l'année. Il examine les divers dossiers opérationnels et les nouvelles initiatives d'affaires et est un lieu d'échange privilégié entre les membres de la direction. Outre les affaires courantes, ce forum permet de faire un suivi sur l'avancement du plan d'action annuel de la direction, des relations avec les compagnies résidentes et des divers partenaires d'affaires, les projets et la programmation, la planification de travaux à venir et en cours, les résultats financiers et les budgets, la tarification des services,

la fréquentation des salles et des activités et des priorités des divers services. Les activités de communication de la Place des Arts dans les médias et sur les réseaux sociaux, les programmes développés pour les employés et activités de reconnaissance, les plans de sécurité en salle pour les équipes de services techniques et les spectateurs ainsi que les mesures pour améliorer l'expérience client sont aussi suivis et examinés par ce comité. Les membres ont en outre participé à une session de planification de deux jours en juin 2017 afin d'élaborer le plan d'action annuel de la direction de 2017-2018.

SUIVI DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

Emploi et qualité de la langue française

Dans le cadre de la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, la direction des communications a répondu aux demandes d'ordre linguistique soumise par les unités administratives de la Place des Arts et a veillé à la mise en œuvre de cette politique gouvernementale adoptée en mars 2011. La Société a amorcé la révision de sa politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française. De plus, un comité permanent sera formé au cours de la prochaine année.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Place des Arts se conforme aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et les règlements y afférents. Elle dispose également d'une politique de gestion documentaire qui prévoit notamment la destruction sécuritaire des documents à caractère nominatif ou confidentiel. Un plan de classification des documents électroniques est en préparation.

Cette année, la Place des Arts a traité quatre demandes d'accès à l'information et fourni l'ensemble des documents demandés dans le délai de 20 jours prévu à la loi. Ces demandes ont porté sur ses résultats financiers, la rémunération globale et les avantages sociaux consentis à certains postes de direction et relativement à son plan de gestion en ressources informationnelles.

Éthique et déontologie

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics ou au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Place des Arts joint en annexe à ce rapport annuel n'a été constaté.

Standards sur l'accessibilité du Web

La Place des Arts a complété en mai 2017 la refonte de son site internet qui intègre les trois standards sur l'accessibilité du Web aux personnes handicapées du Secrétariat du Conseil du trésor : standard sur l'accessibilité d'un site Web, standard sur l'accessibilité d'un document téléchargeable et standard sur l'accessibilité du multimédia dans un site Web.

Bonis au rendement

L'article 8 de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du Discours sur le budget prononcé le 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* (2010, chapitre 20) prévoit qu'aucun boni fondé sur le rendement ne peut être accordé aux cadres à l'égard des exercices financiers 2010-2011 à 2014-2015.

Cette même loi a été modifiée par l'article 1 de la Loi portant principalement sur la suspension de versements de bonis dans le contexte de mesures visant le retour à l'équilibre budgétaire (2015, chapitre 2) en insérant l'article 10.1 en vertu duquel aucun boni fondé sur le rendement ou ajustement forfaitaire ne peut être accordé aux titulaires d'un emploi supérieur, notamment à l'égard de l'exercice financier 2014-2015.

Enfin, le Secrétariat du Conseil du trésor a rendu une décision le 24 janvier 2017 (CT 217234) confirmant l'abolition des régimes de rémunération variable au personnel d'encadrement de certains organismes publics dont la Place des Arts. Les conditions de travail du personnel d'encadrement ont été modifiées en conséquence par le conseil d'administration de la Place des Arts le 19 juin 2017 et ne permettent plus le versement de boni au rendement.

La Place des Arts n'a versé aucun boni au cours de l'exercice.

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, voici la liste des contrats de services dont le montant est de 25 000 \$ et plus et la répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017.

Renseignements relatifs aux contrats de services

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de services avec une personne physique	5	152 675 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	7	2 213 000 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES	12	2 365 675 \$

DATE DE SIGNATURE	OBJET DU CONTRAT	MONTANT INITIAL DU CONTRAT
25 OCTOBRE 2016	Mandat d'aide à la vérification annuelle de la Place des Arts	38 000 \$
25 OCTOBRE 2016	Étude sur la captation et la diffusion des arts de la scène hors salle	50 000 \$
29 NOVEMBRE 2016	Théâtre Maisonneuve : Réfection des bassins	75 000 \$
29 NOVEMBRE 2016	Rénovation partielle du niveau 8 - Édifice des théâtres	95 000 \$
20 DÉCEMBRE 2016	Services d'une entreprise spécialisée en gestion de projets de construction	1 800 000 \$
2 MARS 2017	Travaux de rénovation au Bar Pellan et ouvrages divers	90 000 \$
14 MARS 2017	Sondage sur les publics des événements cinématographiques / diffusion en salles	24 675 \$
19 AVRIL 2017	Fourniture et installation d'un système automatisé de gestion des stationnements	80 000 \$
31 JUILLET 2017	Planification et livraison de campagnes marketing	25 000 \$
3 AOÛT 2017	Étude sur l'accessibilité universelle de la station de métro Place-des-Arts	35 000 \$
21 AOÛT 2017	Mise aux normes du système de stockage des produits pétroliers	35 000 \$
31 AOÛT 2017	Service de soutien Internet et de gestion de contenu numérique	18 000 \$

Gestion et contrôle des effectifs

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES*	NOMBRE D'EMPLOYES
Personnel d'encadrement	17 319		17 319	10
Personnel professionnel	21 324	295	21 619	12
Personnel infirmier				
Personnel enseignant				
Personnel du bureau technicien et assimilé	217 583	4 211	221 794	300
Agents de la paix	39 882	2 792	42 674	27
Ouvriers, personnel d'entretien et de service				
Étudiants et stagiaires				
TOTAL	296 108	7 298	303 406	349

* La Société de la Place des Arts de Montréal termine son exercice financier 2016-2017 avec un total de 303 406 heures rémunérées. Sur la base de l'exercice financier gouvernemental, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, la Société a compilé 290 868 heures rémunérées. Elle a donc respecté sa cible qui avait été établie à 292 287 heures rémunérées.

Financement des services publics

Conformément aux spécifications de la Politique de financement des services publics du gouvernement du Québec, la Place des Arts a procédé, au cours de l'exercice financier, aux travaux suivants :

- maintien d'un registre de ses tarifs ;
- évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés ;
- détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Le tableau suivant présente les résultats de ce travail.

Financement des services publics – Rapport sur la tarification

Revenus provenant de la tarification	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATION PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATION DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ
Location de salles	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2016	IPC	4 803 082	13 334 744	36 %	33 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Location commerciale	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2016	IPC	2 616 112	2 985 972	88 %	78 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Stationnements	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2016	REFIXATION	3 511 676	5 165 711	68 %	61 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Bars et vestiaires	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2016	REFIXATION	1 382 339	1 890 162	73 %	70 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Billetterie	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2016	REFIXATION	3 983 060	6 804 097	59 %	58 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Autres revenus	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2016	REFIXATION	888 486	788 420	113 %	108 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
TOTAL				17 184 755	30 969 106	55 %	51 %	
Revenus provenant d'une autre source que la tarification								
Subventions				16 442 332				
Programme de production et de diffusion				447 337				
Programme d'accessibilité aux arts				134 648				
Services aux producteurs				2 293 555				
Revenus financiers				191 411				
Autres revenus (Ristournes, taxes, échanges, etc.)				1 184 337				
Coûts non liés à la prestation des services								
Programme de production et de diffusion					1 288 936			
Programme d'accessibilité aux arts					519 444			
Coûts récupérés					2 293 555			
Amortissement et dette reliés au Musée					1 520 104			
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS				37 878 375	36 591 145			

Rémunération des administrateurs et des dirigeants

Les membres du conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le calcul de la rémunération des cinq dirigeants les mieux payés de la Société tient compte du salaire annuel de base et des primes d'assurance collective assumées par l'employeur. La rémunération du président-directeur général est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société en 2016-2017

Président-directeur général – Marc Blondeau	186 838 \$
Directeur des finances et de l'administration – Christian Ruel	143 605 \$
Directrice de la programmation – Clothilde Cardinal	142 466 \$
Directrice de la gestion des immeubles – Isabelle Marier	128 842 \$
Secrétaire général et directeur des affaires corporatives – Nicolas Potvin	126 817 \$

Assurance collective

Les dirigeants de la Place des Arts souscrivent à l'assurance collective SSQ-Vie. Ce régime assure les protections du régime personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de prime applicables sont déterminés par l'assureur annuellement et reflètent des taux de primes à assumer par l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur reflètent un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection choisie et un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée et complémentaire d'assurance salaire de longue durée.



Le comédien Michel Dumont a annoncé qu'il quittera ses fonctions chez Duceppe à la fin de la saison 2017-2018, après 27 années à titre de directeur artistique. La compagnie a accueilli cette année deux nouveaux codirecteurs artistiques, David Laurin et Jean-Simon Traversy, qui assureront la transition avec M. Dumont.

SUR LA PHOTO : LES HÉROS, AVEC MICHEL DUMONT, MARC LEGAULT ET GUY MIGNAULT. PHOTO : © CAROLINE LABERGE

INFORMATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS FINANCIERS

À la fin de l'exercice financier terminé le 31 août 2017, la Place des Arts a enregistré un excédent de 1 287 230 \$. Au budget, la Place des Arts avait prévu un déficit de 561 490 \$ alors qu'au cours de l'exercice financier précédent elle avait présenté un déficit de 318 872 \$. N'eût été de l'obligation pour la Place des Arts de comptabiliser les revenus de subvention du gouvernement conformément à la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux* (RLRQ, chapitre s-37.01), elle présenterait un excédent de 263 040 \$. Elle a aussi intégré la présentation des revenus et des charges de son Programme d'accessibilité aux arts de la scène (PAAA) dans les autres regroupements de comptes pertinents dans ses états financiers 2016-2017.

Revenus

Les revenus autonomes de la Place des Arts ont connu une hausse de 8,2 % par rapport aux résultats de l'exercice financier précédent. Ces résultats s'avèrent hautement satisfaisants compte tenu des nombreux événements gratuits offerts dans le cadre des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal qui n'ont cependant pas eu d'impact sur la fréquentation des salles de la Place des Arts. En ce qui a trait au nombre de spectacles présentés en salle, celui-ci a augmenté de façon significative par rapport à l'année précédente. En 2016-2017, 101 spectacles additionnels ont eu lieu à la Place des Arts. Les loyers de base et variables ont donc enregistré une hausse de 15,6 % pour l'ensemble des salles de la Société. Il en a résulté un taux d'assistance supérieur aux attentes, qui, conjugué à la hausse du nombre de représentations offertes par plusieurs de nos partenaires, explique ces résultats.

Par ailleurs, les revenus de billetterie sont en augmentation de 4,8 %. Cet accroissement s'explique par plusieurs facteurs : des résultats de ventes supérieures pour les activités du Programme de production et de diffusion (PPD) et une augmentation marquée du nombre de spectacles offerts en 2016-2017. De plus, le taux d'assistance élevé a aussi eu un impact positif sur les frais de services à la billetterie.

Les revenus auxiliaires ont augmenté de 9,6 % notamment en raison d'une hausse des revenus de stationnement, de bars (salles et réceptions) et du Salon urbain. Tout comme pour les locations de salles et les revenus de billetterie, les revenus auxiliaires ont bénéficié de l'ajout de spectacles additionnels et de la présence de spectateurs en plus grand nombre. Grâce aux efforts collectifs du personnel de la Place des Arts et de ses partenaires d'affaires, l'année des festivités du 375^e anniversaire de Montréal s'est avérée remarquable pour la Société.

Les revenus de commandites ont crû de 9 %. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des revenus d'affichage variables et d'initiatives porteuses en intelligence d'affaires. En ce qui a trait aux revenus de location commerciale, ceux-ci ont connu une légère baisse de 0,9 % en raison du départ d'un locataire avant la date de terminaison de son bail. Toutefois, les loyers additionnels payables par nos partenaires sont en hausse et ce, en raison d'un achalandage accru.

Les services aux producteurs sont en hausse de 22,4 % par rapport à l'année précédente compte tenu du plus grand nombre de spectacles présentés dans les salles de la Place des Arts. Ces revenus correspondent à la récupération de coûts pour des services demandés par les producteurs.

L'ensemble des subventions et virements de subvention totalisent 16 442 332 \$ en 2016-2017. La subvention de fonctionnement pour l'exercice financier s'élève à 2 124 500 \$ soit 9 % des revenus affectés aux activités d'exploitation, comparativement à 9,8 % en 2015-2016. En contrepartie, les revenus autonomes de la Société représentent 91 % de ses activités d'exploitation. Les subventions du gouvernement pour les immobilisations sont en hausse de 22,7 % alors que la Société a poursuivi ses investissements capitalisables, notamment dans le cadre du réaménagement de son esplanade.

Charges

Dans l'ensemble, les charges de la Place des Arts ont augmenté de 8 % par rapport à l'année 2015-2016. Dans un contexte où la Place des Arts a présenté plus de 100 spectacles additionnels cette année, il est attendu que les différents coûts afférents soient en hausse.

Le poste « salaires et avantages sociaux » a augmenté de 7,3 %. Cependant, certains salaires ne sont pas budgétés étant à la charge des producteurs. Par conséquent, un revenu est comptabilisé à cet effet à l'égard de cette dépense. Les écarts sous ce poste sont les suivants :

- Salaires et avantages sociaux du personnel à l'événement additionnel en raison de la hausse du nombre de spectacles ;
- Hausse des salaires et avantages sociaux du personnel à la sécurité ;
- Charges associées à certaines réorganisations administratives.

Les coûts d'exploitation ont augmenté de 19,4 %, notamment dans le cadre de la location de la Maison symphonique, de l'entretien ménager et des produits vendus dans les bars et au Salon urbain. Une part importante de ces coûts d'exploitation n'est pas budgétée étant à la charge des producteurs et faisant l'objet d'une récupération de coûts par la Société.

Le poste « entretien et réparations des immeubles » est en diminution de 3,8 % et le poste « achats, entretien et réparations d'équipements » est en hausse de 24,5 %.

Le poste « services professionnels » est en hausse de 40,5 %. Il demeure néanmoins à souligner que plusieurs de ces charges sont compensées par une subvention équivalente dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec et de l'entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal.

Par rapport à son budget original et conformément aux directives du gouvernement sur le contrôle des dépenses, les postes budgétaires « administration générale », « assurances et taxes » et « autres charges » sont stables ou en baisse.

Au 31 août 2017, l'excédent cumulé de la Société est de 9 328 808 \$ alors qu'il était de 8 041 578 \$ en 2016.

Service de la dette

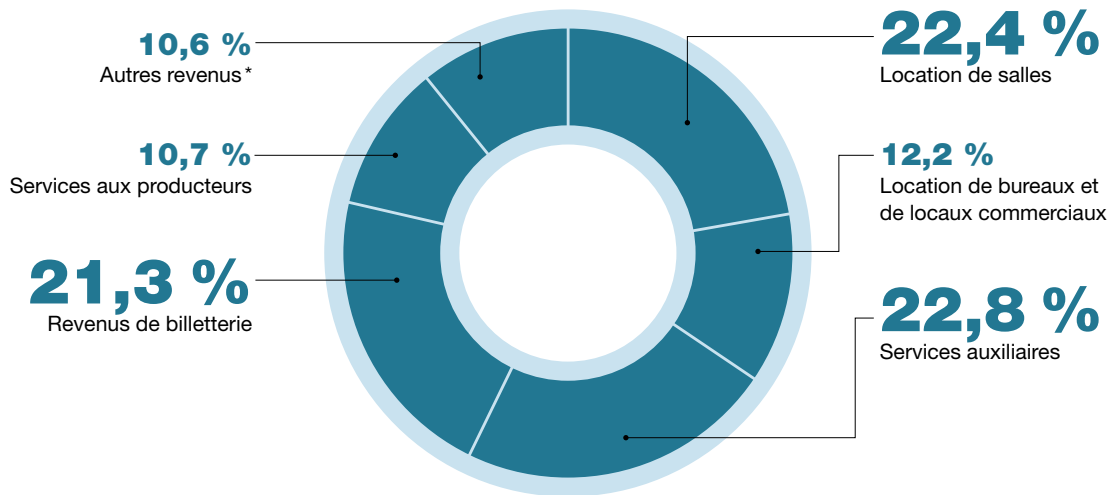
La dette à long terme de la Place des Arts au 31 août 2017 s'élève à 68 820 006 \$ comparativement à 49 772 300 \$ à la fin de l'exercice précédent.

Cette dette à long terme est garantie par des subventions accordées par le gouvernement, d'autres par des hypothèques mobilières sans dépossession. Les subventions sont suffisantes pour pourvoir aux paiements des intérêts et au capital dus à l'égard de chaque emprunt, c'est-à-dire aux dates et pour les sommes prévues à chacun des calendriers de remboursement. Ces subventions sont assujetties au vote annuel des crédits appropriés par le gouvernement du Québec. Elles sont comptabilisées durant l'année où elles ont été votées.

Maintien de l'actif

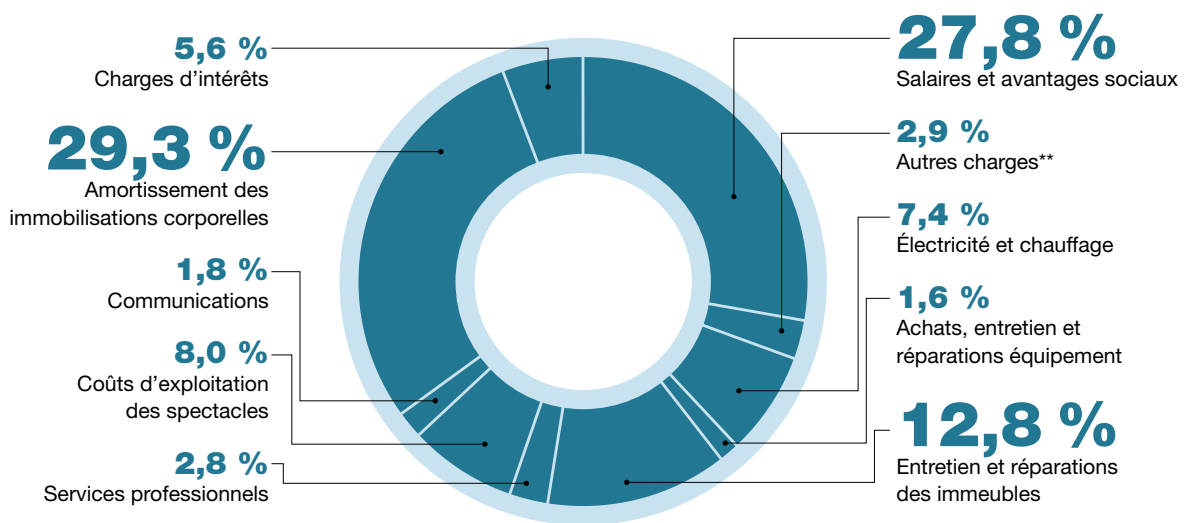
Dans le cadre du programme de maintien de l'actif, le gouvernement du Québec a autorisé la Place des Arts à effectuer des travaux dans le but de maintenir les équipements et les édifices en bon état de fonctionnement et à procéder à des achats d'équipements spécialisés et de scène nécessaires à la prestation d'un service de haute qualité. Au cours du présent exercice financier, les investissements en immobilisations totalisent 18 976 133 \$, une diminution par rapport à l'année précédente (27 863 866 \$).

Répartition des revenus autonomes



* Autres revenus, revenus financiers, commandites et publicité.

Répartition des charges



** Administration générale, assurances et taxes, perte sur radiation d'immobilisations corporelles et autres charges.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01). Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



MARC BLONDEAU
Président-directeur général



CHRISTIAN RUEL
Directeur des finances et de l'administration

Montréal, le 11 décembre 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de la Place des Arts de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2017, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit

appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Société de la Place des Arts de Montréal n'a pas comptabilisé aux 31 août 2017 et 2016, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société de la Place des Arts de Montréal a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société de la Place des Arts de Montréal et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	AUGMENTATION (DIMINUTION) ESTIMÉE (EN DOLLARS)	
	2017	2016
État de la situation financière		
Subventions à recevoir	112 584 410	104 879 674
Subventions reportées du gouvernement du Québec	113 201 430	104 472 504
Dette nette	617 020	(407 170)
Excédent cumulé	(617 020)	407 170
État des résultats		
Subventions	(11 166 200)	(8 403 293)
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	10 142 010	9 611 618
Excédent annuel 2017 / Déficit annuel 2016	(1 024 190)	(1 208 325)

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de la Place des Arts de Montréal au 31 août 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société de la Place des Arts de Montréal au 31 août 2017 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

Guyaine Leclerc FCPA Auditrice, FCA

GUYLAINE LECLERC, FCPA AUDITRICE, FCA
Montréal, le 11 décembre 2017

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017

	2017 BUDGET	2017 RÉEL	2016 RÉEL
Revenus			
Subventions (NOTE 3)	16 184 182 \$	15 894 174 \$	13 204 995 \$
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec (NOTE 9)	548 158	548 158	548 158
Location de salles	4 226 561	4 803 082	4 153 625
Services auxiliaires	4 700 314	4 894 015	4 463 872
Location de bureaux et de locaux commerciaux	2 481 165	2 616 112	2 640 394
Revenus de billetterie	4 086 237	4 565 044	4 354 492
Services aux producteurs	1 455 488	2 293 555	1 874 086
Commandites et publicité	171 043	289 001	265 070
Revenus financiers	160 000	191 411	161 125
Autres revenus	1 929 548	1 783 823	1 892 225
	35 942 696	37 878 375	33 558 042
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	9 132 592	10 180 433	9 491 590
Entretien et réparations des immeubles	4 630 523	4 660 242	4 487 799
Électricité et chauffage	2 704 500	2 705 886	2 530 932
Achats, entretien et réparations d'équipements	587 075	584 338	469 173
Services professionnels	670 221	1 040 504	740 652
Communications	581 925	668 784	664 008
Coûts d'exploitation des spectacles	2 537 832	2 915 890	2 441 181
Administration générale	235 600	232 149	220 098
Assurances et taxes	264 295	271 897	262 798
Charges d'intérêts	2 427 938	2 052 927	1 844 716
Amortissement des immobilisations corporelles	12 377 434	10 711 575	10 176 674
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles (NOTE 11)		5 687	203 340
Autres charges	354 251	560 833	343 953
	36 504 186	36 591 145	33 876 914
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(561 490)	1 287 230	(318 872)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 041 578	8 041 578	8 360 450
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	7 480 088 \$	9 328 808 \$	8 041 578 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 AOÛT 2017

	2017	2016
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 760 425 \$	16 757 528 \$
Créances (NOTE 5)	1 312 485	2 694 744
Subventions à recevoir	422 705	185 043
Stocks destinés à la revente	50 115	49 278
	15 545 730	19 686 593
PASSIFS		
Dépôts - Locations et ventes de billets (NOTE 6)	7 995 190	5 409 428
Charges à payer et frais courus (NOTE 7)	9 209 252	15 330 250
Intérêts courus à payer	421 712	393 401
Emprunts (NOTE 8)	40 979 554	53 111 604
Subventions reportées du gouvernement du Québec (NOTE 9)	18 772 275	19 220 433
Dette à long terme (NOTE 10)	68 820 006	49 772 300
	146 197 989	143 237 416
DETTE NETTE	(130 652 259)	(123 550 823)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (NOTE 11)	139 745 929	131 487 058
Coûts reportés des productions	56 366	13 053
Charges payées d'avance	178 772	92 290
	139 981 067	131 592 401
EXCÉDENT CUMULÉ	9 328 808 \$	8 041 578 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (NOTE 15)

ÉVENTUALITÉS (NOTE 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



JEAN LAURIN
Président du conseil d'administration



DANIELLE LARAMÉE
Présidente du comité de vérification

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017

	2017 BUDGET	2017 RÉEL	2016 RÉEL
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(561 490) \$	1 287 230 \$	(318 872) \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(18 976 133)	(27 863 866)
Amortissement des immobilisations corporelles	12 377 434	10 711 575	10 176 674
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles		5 687	203 340
	12 377 434	(8 258 871)	(17 483 852)
Augmentation des charges payées d'avance		(220 074)	(62 908)
Utilisation des charges payées d'avance		133 592	91 490
Augmentation des coûts reportés des productions		(221 251)	(364 394)
Utilisation des coûts reportés des productions		177 938	387 593
		(129 795)	51 781
(Augmentation) Diminution de la dette nette	11 815 944	(7 101 436)	(17 750 943)
Dettes nettes au début de l'exercice	(123 550 823)	(123 550 823)	(105 799 880)
Dettes nettes à la fin de l'exercice	(111 734 879) \$	(130 652 259) \$	(123 550 823) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017

	2017	2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Déficit) annuel	1 287 230 \$	(318 872) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Ajustement relatif au remboursement de la dette	(11 626 472)	(9 238 094)
Amortissement des immobilisations corporelles	10 711 575	10 176 674
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(548 158)	(548 158)
Ajustement pour l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif	63 578	58 364
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	5 687	203 340
	(106 560)	333 254
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Créances	1 382 259	(1 361 197)
Subventions à recevoir	(237 662)	135 121
Coûts reportés des productions	(43 313)	23 202
Charges payées d'avance	(86 482)	28 579
Stocks destinés à la vente	(837)	19 568
Dépôts - Locations et ventes de billets	2 585 762	(568 100)
Charges à payer et frais courus	(583 745)	137 574
Intérêts courus à payer	28 311	(30 954)
Subventions reportées du gouvernement du Québec	100 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 037 733	(1 282 953)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(24 513 386)	(22 685 681)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	30 610 600	9 826 500
Variation nette des emprunts	(12 132 050)	15 503 518
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	18 478 550	25 330 018
(Diminution) Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 997 103)	1 361 384
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	16 757 528	15 396 144
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	13 760 425 \$	16 757 528 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice	1 905 539 \$	1 950 721 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	191 411 \$	161 125 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2017

01 CONSTITUTION ET OBJETS

La Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal* (RLRQ, chapitre S-11.03), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités sur les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

Instruments financiers

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs et les subventions à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont constitués des créditeurs et frais courus, des salaires et avantages sociaux à payer, des ventes de billets et taxes à payer perçues d'avance, des intérêts courus à payer, des emprunts et des dettes à long terme de la Société évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Revenus

Subventions

Les subventions définies comme des paiements de transferts sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, lorsque les subventions sont autorisées et que la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les subventions sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent des revenus de subventions est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Ventes, services et autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord ;
- La livraison a eu lieu ou les services ont été rendus ;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Stocks destinés à la revente

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PASSIFS

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour vacances et congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la Société estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant et que les congés de maladies non utilisés en fin d'année seront payés dans l'exercice suivant.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre et les frais directs encourus durant les travaux. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie utile prévue, soit :

Bâtisses	40 ans
Améliorations et réparations aux bâtisses (mineures et majeures)	10 à 25 ans
Équipement et accessoires de scène	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Autres équipements	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels informatiques	4 à 7 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. La moins-value est portée à l'état des résultats de l'exercice pendant lequel la dépréciation est déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Les immobilisations corporelles en cours ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les terrains ne sont pas amortis.

03 SUBVENTIONS

	2017	2016
Subvention de fonctionnement du ministère de la Culture et des Communications	2 124 500 \$	2 151 300 \$
Subventions relatives aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications	13 566 923	11 053 695
Subvention de la Ville de Montréal dans le cadre de l'entente sur le développement culturel 2016-2017 entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation de projets numériques. La subvention totale de la ville s'élève à 350 000 \$.	202 751	-
	15 894 174 \$	13 204 995 \$

04 FONDATION DE LA PLACE DES ARTS

La Fondation de la Place des Arts (la « Fondation ») est désignée fondation publique en vertu du paragraphe 149.1 (6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est constituée depuis 2006 en organisme à but non lucratif. Cette Fondation a comme principale mission d'appuyer la Société en contribuant à la réalisation de projets et d'activités qui s'inscrivent dans le cadre de sa mission artistique et culturelle. Le conseil d'administration de la Fondation est autonome.

Au cours de l'année 2016-2017, la Fondation a soutenu les initiatives de la Société pour favoriser l'accessibilité aux arts de la scène, notamment pour les familles et les jeunes publics et de plus, elle a contribué à l'avancement des activités éducatives de la Société.

Au 31 août 2017, l'actif net de la Fondation totalise 2 309 921 \$ (2016: 1 812 879 \$). Les états financiers de la Fondation ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

05 CRÉANCES

	2017	2016
Débiteurs	1 312 485 \$	1 200 821 \$
Taxes à la consommation à recevoir	-	1 493 923
	1 312 485 \$	2 694 744 \$

06 DÉPÔTS - LOCATIONS ET VENTES DE BILLETS

	2017	2016
Ventes de billets et taxes à payer perçues d'avance*	6 375 439 \$	4 207 276 \$
Revenus et frais de services perçus d'avance	1 271 923	954 210
Dépôts de location et autres	347 828	247 942
	7 995 190 \$	5 409 428 \$

* À partir du 1^{er} janvier 2017, les taxes à payer perçues d'avance sur les ventes de billets sont versées directement à l'Agence du revenu du Québec par la Société. Ainsi, au 31 août 2017, ces taxes sont comptabilisées dans les charges à payer et frais courus.

07 CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2017	2016
Créditeurs et frais courus	8 034 197 \$	13 516 282 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	1 011 609	1 150 562
Provision pour congés de maladie accumulés	-	663 406
Taxes à la consommation à payer	163 446	-
	9 209 252 \$	15 330 250 \$

08 EMPRUNTS

Le gouvernement du Québec a autorisé la Société à contracter auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec les emprunts suivants relatifs aux immobilisations :

	2017	2016
Billet à terme échu le 31 mai 2017, autorisé par décret pour un montant maximum de 10 110 706 \$, portant intérêt au taux de 0,9770 %	-	10 015 079 \$
Billet à terme échu le 31 mai 2017, autorisé par décret pour un montant maximum de 20 806 000 \$, portant intérêt au taux de 0,9770 %	-	18 355 165
Billet à terme renouvelable le 29 septembre 2017, autorisé par décret pour un montant maximum de 10 039 400 \$, portant intérêt au taux de 1,300 %	8 978 160	7 559 804
Billet à terme renouvelable le 29 septembre 2017, autorisé par décret pour un montant maximum de 6 797 805 \$, portant intérêt au taux de 1,300 %	5 754 958	4 624 304
Billet à terme renouvelable le 29 septembre 2017, autorisé par décret pour un montant maximum de 7 098 684 \$, portant intérêt au taux de 1,300 %	4 546 907	3 497 131
Billet à terme renouvelable le 29 septembre 2017, autorisé par décret pour un montant maximum de 9 232 814 \$, portant intérêt au taux de 1,300 %	9 180 411	2 727 059
Billet à terme renouvelable le 29 septembre 2017, autorisé par décret pour un montant maximum de 808 000 \$, portant intérêt au taux de 1,300 %	552 019	292 191
Billet à terme renouvelable le 29 septembre 2017, autorisé par décret pour un montant maximum de 6 603 683 \$, portant intérêt au taux de 1,300 %	4 556 850	2 549 231
Billet à terme renouvelable le 29 septembre 2017, autorisé par décret pour un montant maximum de 6 161 000 \$, portant intérêt au taux de 1,300 %	5 623 081	3 491 640
Billet à terme renouvelable le 29 septembre 2017, autorisé par décret pour un montant maximum de 6 705 390 \$, portant intérêt au taux de 1,300 %	1 217 536	-
Billet à terme renouvelable le 29 septembre 2017, autorisé par décret pour un montant maximum de 4 915 475 \$, portant intérêt au taux de 1,300 %	569 632	-
	40 979 554 \$	53 111 604 \$

En vertu d'un décret daté du 26 octobre 2016, la Société est autorisée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'en octobre 2017, lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, ou à long terme, et ce, pour un montant n'excédant pas 95 359 357 \$. De ce montant, la Société est autorisée à contracter pour son fonctionnement des emprunts temporaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 2 000 000 \$ dont le solde est inutilisé aux 31 août 2017 et 2016.

Si la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunt précité auprès du Fonds de financement, le ministre de la Culture et des Communications élabore et met en œuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

09 SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2017	2016
Solde du début	19 220 433 \$	19 768 591 \$
Nouvelles subventions	100 000	-
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(548 158)	(548 158)
Solde à la fin	18 772 275 \$	19 220 433 \$

10 DETTE À LONG TERME

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession affectant les subventions du gouvernement du Québec et dont le versement est appliqué au paiement du capital et de l'intérêt de l'emprunt concerné :

	2017	2016
1,93 % remboursable par versements annuels en capital de 1 068 310 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2017	1 067 479 \$	2 133 326 \$
4,94 % remboursable par versements annuels en capital de 357 634 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	1 072 903	1 430 538
4,27 % remboursable par versements annuels en capital de 171 413 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2015 et dont le solde est refinancé à un taux de 1,58 % remboursable par versements annuels en capital de 172 223 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2020	686 724	857 747
1,72 % remboursable par versements annuels en capital de 286 175 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2017	285 969	571 846
2,34 % remboursable par versements annuels en capital de 286 993 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2017	286 737	572 976
2,70 % remboursable par versements annuels en capital de 286 056 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2018	571 184	856 101
3,84 % remboursable par versements annuels en capital de 316 496 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	315 086	629 703
3,84 % remboursable par versements annuels en capital de 316 943 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	315 531	630 592
3,84 % remboursable par versements annuels en capital de 310 776 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	309 391	618 321
3,84 % remboursable par versements annuels en capital de 379 867 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	378 175	755 785
3,71 % remboursable par versements annuels en capital de 844 864 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	2 516 927	3 355 646
3,13 % remboursable par versements annuels en capital de 654 582 \$ jusqu'au 16 janvier 2022 et par un versement de 6 545 821 \$ le 16 janvier 2023	9 773 087	10 419 177
2,96 % remboursable par versements annuels en capital de 1 292 145 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	9 002 619	10 286 313
1,89 % remboursable par versements annuels en capital de 983 242 \$ jusqu'au 19 mars 2024	6 843 265	7 815 575
2,25 % remboursable par versements annuels en capital de 989 079 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2025	7 861 797	8 838 654
2,08 % remboursable par versements annuels en capital de 3 081 087 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2026	27 533 132	-
	68 820 006 \$	49 772 300 \$

Le montant des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaille comme suit :

2018	11 626 472 \$
2019	8 660 911 \$
2020	8 374 856 \$
2021	7 172 357 \$
2022	7 000 135 \$
2023 et les suivantes	26 388 179 \$
Total	69 222 910 \$

La subvention accordée pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des billets à long terme contractés par la Société est versée directement au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, par le ministre de la Culture et des Communications, sur les sommes que lui alloue, à cette fin, le Parlement, et ce, au fur et à mesure que le capital et les intérêts deviennent dus et payables, en accord avec les modalités des billets à long terme. Une hypothèque mobilière sans dépossession sur la subvention accordée par la ministre est consentie par la Société au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.

Un remboursement sur la dette à long terme d'une valeur de 11 626 472 \$ (2016 : 9 238 094 \$) n'est pas présenté à l'état de flux de trésorerie compte tenu qu'il n'entraîne pas de mouvement de trésorerie.

11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAINS	BÂTISSÉS	AMÉLIORATIONS ET RÉPARATIONS BÂTISSÉS	ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DE SCÈNE	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	AUTRES ÉQUIPEMENTS	MATÉRIEL INFORMATIQUE	LOGICIELS INFORMATIQUES	2017 TOTAL	2016 TOTAL
Coût des immobilisations										
Solde d'ouverture	7 759 090 \$	133 305 817 \$	162 235 328 \$	6 212 820 \$	361 656 \$	1 273 657 \$	867 996 \$	3 395 430 \$	315 411 794 \$	291 546 375 \$
Acquisitions	–	9 007 399	7 503 093	1 849 765	102 385	59 147	98 087	356 257	18 976 133	27 863 866
Radiations	–	(1 294 318)	(3 268 289)	(443 732)	(22 119)	(24 960)	(128 363)	(412 475)	(5 594 256)	(3 998 447)
Solde de clôture	7 759 090	141 018 898	166 470 132	7 618 853	441 922	1 307 844	837 720	3 339 212	328 793 671	315 411 794
Amortissement cumulé										
Solde d'ouverture	–	75 216 005	103 259 486	2 255 147	192 368	1 152 089	522 005	1 327 636	183 924 736	177 543 169
Amortissement de l'exercice	–	2 274 511	7 401 716	445 215	25 363	41 200	133 969	389 601	10 711 575	10 176 674
Incidences des radiations	–	(1 294 318)	(3 262 601)	(443 732)	(22 119)	(24 960)	(128 363)	(412 476)	(5 588 569)	(3 795 107)
Solde de clôture	–	76 196 198	107 398 601	2 256 630	195 612	1 168 329	527 611	1 304 761	189 047 742	183 924 736
Valeur comptable nette - 2017	7 759 090 \$	64 822 700 \$	59 071 531 \$	5 362 223 \$	246 310 \$	139 515 \$	310 109 \$	2 034 451 \$	139 745 929 \$	
Valeur comptable nette - 2016	7 759 090 \$	58 089 812 \$	58 975 842 \$	3 957 673 \$	169 288 \$	121 568 \$	345 991 \$	2 067 794 \$	131 487 058 \$	

Au cours de l'exercice financier clos le 31 août 2017, il y a eu des radiations pour toutes les catégories d'immobilisations, autres que les terrains, d'un montant de 5 594 256 \$ (2016: 3 998 447 \$). Lors de la radiation, l'amortissement cumulé était de 5 588 569 \$ (2016: 3 795 107 \$), réalisant ainsi une perte sur radiation d'immobilisations corporelles de 5 687 \$ (2016: 203 340 \$), présentée à l'état des résultats sous le poste Perte sur radiation d'immobilisations corporelles.

Parmi les acquisitions de l'exercice, un montant de 5 855 234 \$ (2016: 11 392 487 \$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais courus. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 29 189 516 \$, constituées de 23 965 761 \$ en bâtisses, 5 044 733 \$ en améliorations et réparations aux bâtisses, 155 217 \$ en équipements et accessoires de scène, 22 350 \$ en matériel informatique, ainsi que 1 455 \$ en autres équipements. L'amortissement de ces immobilisations débutera lorsque les travaux seront terminés et les immobilisations seront mises en service.

Les œuvres d'art de la Société sont constituées principalement de peintures et de sculptures et leur coût est imputé aux charges de l'année financière au cours de laquelle elles sont acquises.

12 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2017, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 11,12 % à 11,05 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est passé de 14,38 % à 15,03 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 4,94 % au 1^{er} janvier 2017 (5,73 % au 1^{er} janvier 2016) de la masse salariale admissible qui doit être versé pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour les employeurs. Ainsi la Société verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2017 correspondant à 9,88 % de la masse salariale admissible (11,46 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2016).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 724 333 \$ (2016: 607 525 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

D'autres membres de la Société contribuent à un régime à cotisations déterminées, soit les employés du groupe des habilleuses. Le taux de cotisation de la Société à ce régime est de 8,5 % du salaire des habilleuses. La contribution de la Société à ce régime s'est élevé à 18 926 \$ au cours de l'exercice (2016: 13 311 \$).

13 PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

Au cours de l'exercice financier 2016-2017, la Société a mis fin à son programme d'accumulation des congés de maladie pour le personnel non syndiqué. La Société s'est acquittée en totalité de son obligation relative à la provision pour congés de maladie accumulés.

	2017
Solde de début	663 406 \$
Prestations versées au cours de l'exercice	(449 554)
Gain sur règlement	(213 852)
Solde à la fin	– \$

14 TAXES FONCIÈRES

En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), la Société est exempte de taxes foncières. Par contre, le gouvernement du Québec verse à la Ville de Montréal et à la Ville de Joliette, des sommes d'argent équivalentes au montant total des taxes foncières municipales qui seraient payables à l'égard des immeubles inscrits au nom de la Société sur leur territoire respectif, si celle-ci était imposable. La contribution du gouvernement du Québec se détaille ainsi :

	2017	2016
Ville de Montréal	7 502 077 \$	7 605 894 \$
Ville de Joliette	118 028	117 795
Total	7 620 105 \$	7 723 689 \$

Ces montants ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de la Société.

15 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2021 pour des biens et services.

Les versements minimums exigibles s'établissent comme suit :

2018	73 953 \$
2019	75 179 \$
2020	42 409 \$
2021	24 882 \$
Total	216 423 \$

Au 31 août 2016, les versements minimums exigibles totalisaient 193 020 \$.

16 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur ses résultats et sur sa situation financière. Elle gère ses risques selon des paramètres précis et n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments financiers dérivés.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent la Société à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et des subventions à recevoir. La direction estime que les concentrations de risque de crédit associé aux débiteurs sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août 2017 est la suivante :

	2017	2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 760 425 \$	16 757 528 \$
Débiteurs	1 312 485	1 200 821
Subventions à recevoir	422 705	185 043
Total	15 495 615 \$	18 143 392 \$

16 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie et équivalents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides. La Société investit ceux-ci auprès d'institutions financières réputées. Aux 31 août 2017 et 2016, ces actifs financiers sont investis dans les comptes courants de la Société qui portent intérêt au taux du marché. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est faible. La politique de la Société concernant les débiteurs permet de réduire au minimum les risques de mauvaises créances. Par ailleurs, le cas échéant, la Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles.

La plupart des débiteurs sont âgés de moins de 90 jours et un montant de 76 090 \$ (2016: 57 166 \$) est âgé de plus de 90 jours. La Société juge que ces débiteurs seront recouverts. Au 31 août 2017, une provision de 271 118 \$ (2016: nil) pour mauvaises créances a été enregistrée.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque la Société respecte tous les critères d'admissibilité associés à l'octroi de ces subventions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et des subventions. La Société respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. Compte tenu que le gouvernement garantit les dettes relatives aux immobilisations, la Société considère que le risque de liquidité est minime.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 août 2017. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

Au 31 août 2017

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets et taxes à payer perçues d'avance	6 375 439 \$	– \$	– \$	6 375 439 \$
Créditeurs et frais courus	8 034 197	–	–	8 034 197
Salaires et avantages sociaux à payer	872 673	–	–	872 673
Intérêts courus à payer	421 712	–	–	421 712
Emprunts	40 979 554	–	–	40 979 554
Dettes à long terme	13 291 525	48 866 478	13 985 551	76 143 554
Total	69 975 100 \$	48 866 478 \$	13 985 551 \$	132 827 129 \$

Au 31 août 2016

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets et taxes à payer perçues d'avance	4 207 276 \$	– \$	– \$	4 207 276 \$
Créditeurs et frais courus	13 516 282	–	–	13 516 282
Salaires et avantages sociaux à payer	838 061	–	–	838 061
Intérêts courus à payer	393 401	–	–	393 401
Emprunts	53 111 604	–	–	53 111 604
Dettes à long terme	9 876 306	31 100 473	14 432 172	55 408 951
Total	81 942 930 \$	31 100 473 \$	14 432 172 \$	127 475 575 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

16 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend des liquidités auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt au taux du marché. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. La Société est d'avis que l'effet serait marginal car ses revenus d'intérêt sont minimes.

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêt fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt, compte tenu que les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement.

Les emprunts de la Société sont à taux fixes. Ceux-ci sont renouvelés mensuellement auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, ce qui expose la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que ces intérêts sont entièrement subventionnés.

17 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis à un contrôle conjoint. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers. La Société a notamment des revenus de location commerciale de 923 545 \$ (2016 : 913 497 \$) avec une société apparentée sous contrôle commun.

18 ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'elle a suffisamment provisionné à l'égard de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidences défavorables importantes sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

19 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres du budget 2017 et du réel 2016 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation pour l'exercice courant.

DAMISE

La Place des Arts salue le travail exceptionnel de Gradimir Pankov à titre de directeur artistique des Grands Ballets canadiens de Montréal pendant 18 ans. Il aura assurément contribué à pousser ses danseuses et danseurs à l'excellence et à consolider la réputation internationale de cette compagnie montréalaise, résidente de la Place des Arts. Grâce à l'initiative et au dynamisme de monsieur Pankov, plusieurs compagnies de danse de grande renommée et venues des quatre coins du monde ont aussi présenté leurs spectacles dans nos salles.

SUR LA PHOTO : *MINUS ONE*, DANSEUR : JÉREMY GALDEANO, LES GRANDS BALLETS CANADIENS. PHOTO : © DAMIAN SIQUEIROS



CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DE LA SOCIÉTÉ

Préambule

Considérant que les membres du conseil de la Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « La Société ») doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés par le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (ci-après appelé « le Règlement ») adopté dans le cadre de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c.M-30, a.3.0.1 et 3.0.2; 1997, c.6, a.1) ainsi qu'en vertu de la *Loi sur la Gouvernance des Sociétés d'état* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

Considérant que ces lois et le *Règlement* prévoient des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux administrateurs de la Société;

Considérant que les membres du conseil d'administration souhaitent préciser les modalités d'application de ces lois et du Règlement et ajouter, à ces normes légales, des paramètres additionnels propres à la Société;

Considérant qu'aucune des dispositions du présent code ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée de ces dispositions législatives ou réglementaires;

Considérant que la Société s'est doté d'outils nécessaires pour assurer la mise en application de ce code;

Compte tenu de ce qui précède, les membres du conseil d'administration de la Société adoptent le code d'éthique et de déontologie qui suit.

Section I

1. DÉFINITIONS

Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent :

- a) « **Administrateur** » : désigne un membre du Conseil nommé par le gouvernement;
- b) « **Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein** » : désigne le président-directeur général;
- c) « **Comité** » : Le comité de gouvernance et d'éthique du Conseil conformément à la *Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État*;
- d) « **Conflit d'intérêts** » : toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle, dans laquelle un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, l'intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition;
- e) « **Conjoint** » : comprend les époux ainsi que les personnes vivant maritalement l'un avec l'autre depuis plus d'un an;
- f) « **Conseil** » : désigne le conseil d'administration de la Société;
- g) « **Contrat** » : comprend un contrat projeté;
- h) « **Contrôle** » ou « **Contrôlent** » : désigne la détention directe ou indirecte, par une personne, de valeurs mobilières, incluant des parts sociales, conférant plus de 50% des droits de vote ou de participation, sans que ce droit ne dépende de la survenance d'un événement particulier, ou permettant d'élire la majorité des administrateurs;
- i) « **Dirigeant** » : à l'égard de la Société, désigne le président-directeur général, qui en est le principal dirigeant ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont l'embauche et les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du Conseil;
- j) « **Entreprise** » : désigne toute forme que peut prendre l'organisation de la production de biens ou de services ou de toute autre affaire à caractère commercial, industriel ou financier et tout regroupement visant à promouvoir certaines valeurs, intérêts ou opinions ou à exercer une influence sur les autorités publiques; toutefois cela ne comprend pas la Société ni une association ou un regroupement sans but lucratif qui ne présente aucun lien financier avec la Société ni d'incompatibilité avec les objets de la Société;
- k) « **Entreprise liée** » : désigne toute personne morale et toute société à l'égard desquelles la Société détient directement ou indirectement

des valeurs mobilières, incluant des parts sociales, conférant plus de 10% des droits de vote ou de participation;

- l) « **Personnes liées** » : sont des personnes liées à un Administrateur ou à un Dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption;
- Aux fins du présent Code, lui sont également liées, l'enfant d'une personne ayant un lien par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, la personne à laquelle un Administrateur ou un Dirigeant est associé ou la société de personnes dont il est associé, la personne morale dont l'Administrateur détient directement ou indirectement 10% ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, la personne morale qui est contrôlée par l'Administrateur ou le Dirigeant ou par une personne liées au sens du paragraphe 1 l) ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement; toute personne qu'un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou un tiers, de son statut, de son titre ou autre;
- m) « **Information confidentielle** » : toute information ayant trait à la Société, aux tendances d'une industrie ou d'un secteur ou toute information de nature stratégique, qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un Administrateur ou un Dirigeant, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle la Société participe;
 - n) « **Loi** » : désigne la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal*, (L.R.Q., c. S-11.03), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion;
 - o) « **Lois** » : désigne la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c.M-30, a.3.0.1 et 3.0.2; 1997, c.6, a.1) et la *Loi sur la Gouvernance des Sociétés d'état* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);
 - p) « **Premier dirigeant** » : désigne le président-directeur général expressément en excluant les Dirigeants;
 - q) « **Règlement** » : désigne le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (L.R.Q., c.M-30, a.3.0.1 et 3.0.2; 1997, c.6, a.1) en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*;
 - r) « **Règlement de régie interne** » : désigne le règlement de régie interne adopté par la Société tel qu'amendé ou modifié de temps à autre;
 - s) « **Secrétaire du conseil** » : désigne la personne qui exerce cette fonction.
 - t) « **Société** » : désigne la Place des Arts de Montréal;

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- 2.1** Le présent Code a pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie de la Société. Les principes d'éthique tiennent compte de la mission de la Société, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants.
- 2.2** Le présent Code s'applique aux Administrateurs et Dirigeants de la Société. Il s'applique également au Secrétaire du conseil.
- 2.3** Le présent Code est établi conformément aux Lois, au Règlement et au Règlement de régie interne de la Société. Il reflète et, le cas échéant, complète les dispositions de ces derniers.
- 2.4** Aux termes du présent code, le fait d'être membre actif ou dirigeant de la Fondation de la Place des Arts ne peut constituer un conflit d'intérêt.

3. PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

- 3.1** L'Administrateur ou le Dirigeant dans le cadre de son mandat est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs assignés à la Société par la loi et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.

Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Il doit entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.

- 3.2** L'Administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi, le Règlement ainsi que ceux établis par le présent Code. Le Dirigeant est également tenu de respecter ces règles dans la mesure où elles lui sont applicables. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent aux Administrateurs et Dirigeants. Il doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

L'Administrateur ou le Dirigeant qui, représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant dans un autre organisme ou une Entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

- 3.3** Dans l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant doit maintenir à jour ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixés par la Société.
- 3.4** L'Administrateur ou le Dirigeant doit investir le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au conseil et à ses comités.
- 3.5** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et être bien informé sur ses activités. Sa présence à des spectacles et à des activités d'animation est inhérente à l'accomplissement de son mandat et assure une rétroaction informée sur les dossiers de la Société.
- 3.6** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut confondre les biens de la Société avec les siens ; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la Société ni l'Information confidentielle obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après qu'il ait cessé d'occuper ses fonctions.

- 3.7** L'Administrateur ou le Dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.
- 3.8** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant ou un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou avantage autres que ceux d'une valeur modeste et d'usage.

Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donneur ou à l'État.

Au sens de cet article, la Société considère que les billets de spectacle et les permis de stationnement attribués aux Administrateurs sont des outils de travail nécessaire à l'accomplissement de leur tâche et ne sauraient être considérés comme un cadeau, une marque d'hospitalité, un avantage ou une rétribution.

Modifié le 28 novembre 2012 : CA 2012-35

- 3.9** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.
- 3.10** L'Administrateur ou le Dirigeant se doit de respecter les restrictions et appliquer les mesures de protection en regard de l'Information confidentielle. Il ne doit communiquer de l'Information confidentielle qu'aux personnes autorisées à la connaître. Il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des informations auxquelles il a accès.
- 3.11** L'Administrateur ou le Dirigeant est tenu à la discrétion quant à toute Information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. En outre, les délibérations du Conseil, les positions défendues par ses membres ainsi que les votes de ces derniers sont confidentiels.
- 3.12** L'Administrateur ou le Dirigeant qui assume des obligations vis-à-vis d'autres entités peut parfois se trouver en situation de Conflits d'intérêts. Dans le cas où le présent Code ne prévoit pas la situation, il doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi la Société peut raisonnablement s'attendre du comportement d'un Administrateur ou d'un Dirigeant dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans l'autre entité risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions à la Société.
- 3.13** Dans un délai raisonnable après son entrée en fonction, un Administrateur ou un Dirigeant doit organiser ses affaires personnelles de manière à ce qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions, et à éviter les intérêts incompatibles avec les intérêts de la Société ou les Conflits d'intérêts entre ses intérêts personnels et les obligations de ses fonctions. Il doit prendre, le cas échéant, toute mesure nécessaire pour se conformer aux dispositions du présent Code.
- 3.14** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, dans l'exercice de ses fonctions, traiter avec une personne qui a cessé d'être Administrateur ou Dirigeant de la Société depuis moins d'un an si cette dernière agit pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle cette personne détient de l'information non disponible au public.
- 3.15** Après avoir cessé d'exercer ses fonctions, nul Administrateur ou Dirigeant ne doit divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'Information confidentielle non disponible au public concernant la Société ou un autre organisme ou Entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la date de cessation de ses fonctions.

Dans l'année qui suit cette date, il lui est interdit d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information confidentielle non disponible au public.

- 3.16** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations partisans.
- 3.17** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier Dirigeant doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.
- 3.18** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier Dirigeant qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique électorale doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif. Le Dirigeant à l'exception du Premier Dirigeant doit quant à lui, en informer le président du Conseil et le Premier Dirigeant.
- 3.19** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier Dirigeant qui veut se porter candidat à une charge publique électorale doit se démettre de ses fonctions.

4. DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS EU ÉGARD AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

4 A) Prévention des conflits d'intérêts

- 4.1** L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer ses fonctions avec une loyauté sans partage.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une Personne qui lui est Liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence du pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Société.

Le premier Dirigeant de la Société ou le Dirigeant doit également éviter d'occuper des fonctions ou d'être lié par des engagements qui l'empêchent de consacrer le temps et l'attention que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

- 4.2** L'Administrateur qui exerce une fonction à temps plein au sein de la Société ou le Dirigeant ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une Entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société.

Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence. Dans l'intervalle, les articles 4.3, 4.4, 4.6 et 4.9 s'appliquent.

Tout autre Administrateur ayant un intérêt dans une Entreprise doit, sous peine de révocation, se conformer aux dispositions des articles 4.3, 4.4, 4.6 et 4.9.

4 B) Dénonciation et abstention

- 4.3** L'Administrateur, le Dirigeant qui :
 - a) est partie à un contrat avec la Société; ou
 - b) a un intérêt direct ou indirect dans une Entreprise partie à un contrat avec la Société ou est Administrateur ou Dirigeant ou employé de cette Entreprise;
 doit divulguer par écrit au président du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt.

Il en est de même de l'Administrateur ou du Dirigeant qui a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le Conseil.

L'Administrateur doit s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question liée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit également se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question. Ce fait doit être consigné au procès-verbal des délibérations du Conseil.

- 4.4** La divulgation requise à l'article 4.3 se fait, dans le cas d'un Administrateur, lors de la première réunion :

- a) au cours de laquelle le contrat ou la question concernée est à l'étude;
- b) suivant le moment où l'Administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un;
- c) suivant le moment où l'Administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu; ou
- d) suivant le moment où devient Administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question sous étude.

- 4.5** Le Dirigeant qui n'est pas Administrateur doit effectuer la divulgation requise à l'article 4.3 immédiatement après :

- a) avoir appris que le contrat ou la question concernée a été ou sera à l'étude lors d'une réunion;
- b) avoir acquis l'intérêt, s'il l'acquiert après la conclusion du contrat ou la décision concernée; ou
- c) être devenu Dirigeant, s'il le devient après l'acquisition de l'intérêt.

Le Dirigeant ne peut tenter d'aucune façon d'influencer la décision des Administrateurs.

- 4.6** L'Administrateur ou le Dirigeant doit effectuer la divulgation requise à l'article 4.3 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par cet article et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société, ne requiert pas l'approbation des Administrateurs.

- 4.7** Les articles 4.3 à 4.6 s'appliquent également lorsque l'intérêt concerné est détenu par une Personne liée de l'Administrateur ou du Dirigeant.

- 4.8** L'Administrateur ou le Dirigeant doit dénoncer par écrit au président du Conseil les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.

- 4.9** L'Administrateur ou le Dirigeant doit remettre au président du Conseil, dans les trente jours de sa nomination et avant le 30 septembre de chaque année, une déclaration en la forme revue de temps à autre par la Société et contenant les informations suivantes :

- a) le nom de toute Entreprise publique dans laquelle il détient plus de 1 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales;
- b) le nom de toute Entreprise privée dans laquelle il détient plus de 10 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales;
- c) le nom de toute Entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif; et
- d) le nom de son employeur et la personne morale, la société ou l'Entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, Administrateur, Dirigeant ou contrôleur.
- e) à l'exception de la Fondation de la Place des Arts, le nom de toute association y compris toute entreprise culturelle dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou une influence significative ainsi que les objets visés par cette association ou cette entreprise.

L'Administrateur ou le Dirigeant pour qui les dispositions des paragraphes a) à e) ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet et la remettre au président du Conseil.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit également produire une telle déclaration dans les trente jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle.

4.10 Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 4.9, ne peut être déterminant.

4.11 Le président du Conseil remet les déclarations reçues en application des articles 4.3 à 4.9 au secrétaire du conseil de la Société qui les tient à la disposition du Comité de gouvernance et d'éthique si requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.

De plus, le secrétaire de la Société avise le président du Conseil et le Comité de gouvernance et d'éthique de tout manquement aux obligations prévues aux articles 4.3 à 4.9 dès qu'il en a connaissance.

4.12 L'Administrateur ou le Dirigeant peut aviser la Société à l'avance, de l'identité des sociétés ou autres entités à l'égard desquelles il souhaite se retirer des discussions du Conseil ou d'un comité concernant leurs activités.

4.13 Dans tous les cas où un sujet peut susciter un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou d'un Dirigeant ou s'il s'agit d'une société ou entité déclarée par l'Administrateur ou le Dirigeant conformément à l'article 4.12, le secrétaire du conseil applique la procédure de délibérations relative aux Conflits d'intérêts prévue à l'annexe 1 du présent Code.

4.14 L'Administrateur qui est membre du comité de vérification du Conseil, ne peut avoir un intérêt dans la Société. Il ne peut, en outre, accepter de la Société des honoraires en contrepartie de consultation, de services-conseils ou tout autre service semblable.

4 C) Dispenses

4.15 Le présent code ne s'applique pas :

- a) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'Administrateur ou le Dirigeant ne participe ni directement ni indirectement ;
- b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans aucun droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition ;
- c) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale ;
- d) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'Administrateur qui n'exerce pas une fonction à temps plein au sein de la Société ou ses filiales ;
- e) à un contrat d'assurance responsabilité des Administrateurs ; ou
- f) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

4.16 Le présent code n'a pas pour effet d'empêcher le Premier Dirigeant ou un Dirigeant de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la société par lesquelles il serait visé.

5. APPLICATION DU CODE

5.1 Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'Administrateur et du Dirigeant. Ils s'engagent à en prendre

connaissance et à le respecter, de même que toute directive ou instruction particulière qui pourrait être fournie quant à son application. Ils doivent de plus confirmer annuellement leur adhésion au Code.

En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'Administrateur et au Dirigeant de consulter le Comité.

5.2 Dans les 30 jours de l'adoption du présent Code par le Conseil, chaque Administrateur ou Dirigeant doit produire au président du Conseil et au secrétaire du conseil de la Société l'attestation contenue à l'annexe 2. Chaque nouvel Administrateur ou Dirigeant doit faire de même dans les trente jours de sa nomination à ce poste.

5.3 Le Secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif est l'autorité compétente pour l'application du présent Code à l'égard du président du Conseil et des autres Administrateurs nommés par le gouvernement.

5.4 Le président du Conseil est l'autorité compétente à l'égard de tout Dirigeant nommé par la Société et du secrétaire du conseil.

5.5 Le Comité peut recommander au Conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un Administrateur ou un Dirigeant d'une ou de plusieurs dispositions du présent Code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte à l'objet du présent Code décrit à l'article 2.1, et que les dispositions de la Loi et du Règlement sont respectées.

Le Secrétaire du conseil appuie le comité dans cette fonction.

5.6 Le Comité peut donner des avis aux Administrateurs et aux Dirigeants sur l'interprétation des dispositions du présent Code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter un avis aux termes contenus dans la demande.

5.7 Le Comité doit :

- a) réviser annuellement le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation ;
- b) engager et encadrer le processus d'élaboration et d'évaluation du code d'éthique et de déontologie ;
- c) assurer la formation et l'information des Administrateurs et Dirigeants quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code ;
- d) donner son avis et fournir son soutien au Conseil (à la Société) et à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation problématique ;
- e) traiter toute demande d'information relative au présent Code ;
- f) faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.

5.8 Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.

5.9 Le Comité et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste à l'effet contraire. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

5.10 Le Secrétaire assiste le Comité et le président du Conseil dans leurs travaux concernant l'application du présent Code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, divulgations et attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.

- 5.11** L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un Conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au Comité.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

- l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
- la description de la violation ;
- la date ou la période de survenance de la violation ;
- une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

- 5.12** Un Administrateur ou un Dirigeant de la Société peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.

- 5.13** Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'Administrateur ou le Dirigeant (celui-ci avec rémunération) à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.

- 5.14** Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un Administrateur ou à un Dirigeant, le Comité est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.

- 5.15** Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis favorable du Comité, aux conditions suivantes :

- l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent ;
- l'avis a été déposé auprès du Conseil ;
- les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète ; et
- l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

6. PROCESSUS DISCIPLINAIRE

- 6.1** Sur conclusion d'une contravention à la Loi, au Règlement ou au présent Code, l'autorité compétente impose l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- s'il s'agit d'un Dirigeant, toute sanction appropriée, laquelle peut aller jusqu'au congédiement ;
- s'il s'agit d'un Administrateur, la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le secrétaire général associé visé à l'article 5.3, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un Administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier ; dans ce cas, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'Administrateur public pour une période d'au plus trente jours.

- 6.2** L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée.

L'Administrateur ou le Dirigeant peut, dans les 7 jours qui suivent la communication de ces manquements, fournir ses commentaires au Comité. Il peut également demander d'être entendu par le Comité à ce sujet.

- 6.3** Dans le cas d'une contravention à l'article 4.2, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.

- 6.4** L'Administrateur ou le Dirigeant doit rendre compte et restituer à la Société les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent Code.

- 6.5** Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 4.10, ne peut être déterminant.

7. ENTRÉE EN VIGUEUR

- 7.1** Le présent Code est entré en vigueur le par résolution du Conseil le 29 septembre 2008 et modifié le 28 novembre 2012. Il remplace le Code d'éthique des administrateurs de la Société adopté le 30 juin 1999 (CA 99-15) modifié le 27 février 2002.

Annexe 1

Procédure de délibérations relative aux conflits d'intérêts

De façon à gérer les situations potentielles de conflit d'intérêts, la procédure ci-après décrite est suivie par le secrétaire de la Société :

- Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité comporte la possibilité d'un conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un administrateur de la Société ou s'il s'agit d'une entité ou société déclarée par l'administrateur qui ne peut pas participer aux délibérations sur ce sujet, le Secrétaire :
 - doit en informer le président dès qu'il en a la connaissance ;
 - expédie une note à cet effet ou avise verbalement l'administrateur concerné ;
 - ne transmet pas à l'administrateur concerné les documents relatifs à ce sujet et note cette mesure à son dossier ;
 - consigne au mémoire des délibérations de la réunion, le fait que ce membre du conseil s'est retiré de la réunion ou s'est abstenu de participer à la discussion ou à un vote éventuel en raison de ses intérêts ;
 - extrait le passage sur le sujet du mémoire de délibérations de la réunion concernée avant de le transmettre à l'administrateur concerné.
- En tout temps ou lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité soulève un conflit d'intérêts ou une apparence de conflit d'intérêts concernant un administrateur, ce dernier doit en aviser le Secrétaire qui applique les dispositions ci-dessus à chaque fois que ce sujet revient à l'ordre du jour d'une réunion.
- Lorsqu'un sujet abordé en séance peut avoir un lien personnel, familial ou d'affaires avec un membre du Conseil d'administration, ce dernier doit le soulever. Le Secrétaire en fait alors mention au mémoire de délibérations, de même que du fait que ce membre du Conseil se retire de la réunion ou s'abstient de participer à la discussion et au vote éventuel.
- Dans l'éventualité d'un désaccord sur la nécessité de prendre les dispositions prévues aux présentes, un membre du Conseil peut en discuter avec le Président du Conseil ou avec le Conseil.

Annexe 2

Déclaration d'adhésion au code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants

Déclaration d'adhésion au Code d'éthique et de déontologie.
Ce formulaire est joint au document à l'intention des membres.

SUIVI DES ACTIONS / PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

Objectif 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique (Activité incontournable 1)

ACTION 1 Gérer les ressources matérielles de façon écoresponsable et valoriser les matières résiduelles		
Indicateurs 1. Taux de diversion des matières résiduelles (MR) par année 2. Nombre de formations organisées par année 3. Niveau atteint des certifications BOMA BEST et ICI ON RECYCLE!	Cibles (voir Note 1) 1. Atteindre un taux de mise en valeur des MR d'au moins 60 % (2017) et atteindre un taux de mise en valeur des MR d'au moins 70 % (2020) 2. Au moins une action formative par année 3. Conserver le niveau 2 de l'attestation ICI ON RECYCLE! Atteindre le niveau 3 de la certification BOMA BEST Note 1 : La cible 2 a été précisée.	Résultats 1. Poursuivi 2. Atteint 3. Atteint
Informations supplémentaires : 1. Application d'une procédure de disposition et ententes avec des fournisseurs pour le traitement de produits visés par le <i>Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises</i> . 2. La sensibilisation individuelle des parties prenantes, par courriels et/ou visites, de la Société a fait office d'actions formatives. 3. L'ensemble des pratiques de saine gestion immobilière a contribué à l'atteinte de la cible. Domaine 1 – Activités courantes de gestion administrative - Résultat recherché 1 - Les actions répondent à la pratique d'une bonne gestion des biens excédentaires et des matières résiduelles toutes catégories.		

ACTION 2 Contribuer à la réduction des déplacements et à l'utilisation de modes de transports collectifs et actifs par les employés		
Indicateurs (voir Note 1) 1. Nombre d'espaces de stationnement à vélos (intérieurs et extérieurs) 2. Nombre de clés Bixi laissées à la réception pour les employés 3. Valeur (\$) des incitatifs offerts aux employés pour le transport actif et collectif annuellement Note 1 : Trois indicateurs sont retirés du PADD 2015-2020, les cibles n'ayant pas été précisées.	Cibles (voir Note 2) 1. Au moins 80 places de stationnement vélos 2. Avoir en tout temps deux clés Bixi à la réception 3. Mettre en place trois mesures incitatives ou de valorisation par année Note 2 : La cible pour l'indicateur 1 a été précisée.	Résultats 1. Atteint 2. Atteint 3. Poursuivi
Informations supplémentaires : 1. 44 places intérieures et 40 extérieures. Accessibilité facilitante pour les employés et les locataires 2. Deux clés BIXI disponibles en tout temps 3. Des articles de sensibilisation, adressés aux employés via l'intranet, incitent les gens à utiliser les transports actifs. D'autres incitatifs sont étudiés et leur mise en place demeure à réaliser Domaine 2 - Transport et déplacements des employés - Résultat recherché 3 - L'action favorise l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs des employés.		

ACTION 3 Réduction des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments		
Indicateur (voir Note 1) • Nombre de tonnes équivalentes de gaz à effet de serre par année Note 1 : L'unité de mesure est modifiée. Le tonnage total annuel est utilisé dans le but de faciliter l'affichage et la compréhension des résultats.	Cible • Réduction d'au moins 10 % des émissions de GES en 2020 selon le bilan 2015	Résultat • Atteint
Informations supplémentaires : • Baisse de 14 % du tonnage annuel de Co2. Le bilan 2015 indiquait 3 943 tonnes totales/an. En utilisant plus d'énergie électrique et moins d'énergies fossiles, en améliorant l'isolation du site et le fonctionnement du système CVC, on atteint un calcul de 3 356 tonnes/année. Domaine 3 – Bâtiments et infrastructures - Résultat recherché 4. La cible dépassée répond plus qu'adéquatement au résultat souhaité de 10%.		

ACTION 4 Exécuter les projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable		
Indicateur	Cible	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des matériaux de construction et de rénovation qui est valorisé 	<ul style="list-style-type: none"> 100 % des travaux doivent valoriser les déchets de construction 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivi
Informations supplémentaires : <ul style="list-style-type: none"> Intégration de clauses obligatoires dans les documents d'appels d'offres, exigeant une disposition des rebuts de construction respectueuse de l'environnement. Le contrôle du respect de ces obligations est en progression. <p>Domaine 3 - Bâtiments et infrastructures - Résultat recherché 5. La Société démontre sa propension à réaliser convenablement des projets de construction et de rénovation de manière écoresponsable.</p>		

ACTION 5 Favoriser l'organisation des événements et des activités de communication de la Société réalisés de façon écoresponsable		
Indicateurs (voir Note 1)	Cibles	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> % d'événements écoresponsables internes organisés par année Réduire l'offre de bouteilles d'eau à usage unique Nombre d'événements classifiés selon la norme BNQ9700-253 par année <p>Note 1 : Ajout de l'indicateur relatif à la cible 2</p>	<ol style="list-style-type: none"> 80 % des événements internes réalisés de façon écoresponsable Réduire de 10 % l'offre de bouteilles d'eau à usage unique dans les événements organisés par la PdA 	<ol style="list-style-type: none"> Poursuivi Poursuivi À préciser
Informations supplémentaires : <ol style="list-style-type: none"> 1 260 événements (réunions) sur 1 672 événements internes (75 %), présentent des conditions écoresponsables. Les salles sont équipées d'écrans, d'Internet, d'équipements informatiques et audio-visuels pouvant être installés au besoin. Différents obstacles fonctionnels et économiques doivent être étudiés. Les fontaines d'eau du site sont graduellement modifiées afin de permettre le remplissage de bouteilles réutilisables. L'étude de la norme est en cours. <p>Domaine 5 - Communications gouvernementales et organisations d'événements - Résultat recherché 7. La Société vise l'organisation de ses événements internes de manière écoresponsable, de façon à atteindre la cible fixée.</p>		

ACTION 6 Augmenter les acquisitions écoresponsables		
Indicateurs	Cibles (voir Note 1)	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> Adoption d'un guide d'approvisionnement Nombre de formations offertes Nombre de rencontres annuelles sur les approvisionnements responsables 	<ol style="list-style-type: none"> Adoption en 2019 Le responsable des approvisionnements devra suivre au moins une formation par année sur le thème de l'écoresponsabilité Deux rencontres internes sur l'approvisionnement responsable par année <p>Note 1 : La Société précise la cible de l'indicateur 1.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Poursuivi Atteint Poursuivi
Informations supplémentaires : <ol style="list-style-type: none"> La révision du processus d'approvisionnement devrait se terminer en 2018 pour rédaction et adoption d'un guide, en 2019 Formation : Concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable Les rencontres internes portent actuellement sur la préparation du guide <p>Domaine 6 - Marché publics - Résultat recherché 9. La Société vise l'augmentation de ses acquisitions faites de façon écoresponsable.</p>		

Objectif 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics (Activité incontournable 2)

ACTION 7 Prendre en compte des principes de développement durable dans le cadre de processus de révision des programmes gouvernementaux		
Indicateur	Cible	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de programmes et projets évalués selon les principes de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins un projet par année 	<ul style="list-style-type: none"> Atteint
Informations supplémentaires : <ul style="list-style-type: none"> Projet d'utilisation de l'Esplanade / Rédaction du Guide. Bonifications : Sensibilisation aux objectifs de la Société en matière de développement durable et à l'utilisation responsable des ressources énergétiques, gestion des matières résiduelles. <p>Résultat recherché 12 : La Société utilise l'évaluation stratégique fondée sur la prise en compte des principes de développement durable pour au moins une action et/ou projet structurant du gouvernement.</p>		

Objectif 1.4

Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

ACTION 8 Offrir et participer à des formations sur les pratiques en matière de développement durable		
Indicateurs 1. Nombre d'employés sensibilisés par année 2. Nombre d'heures de formation offertes aux employés par année 3. Nombre de réunions du comité d'action en développement durable par année	Cibles (voir Note 1) 1. 30 % des employés 2. Un minimum d'une activité par année 3. Deux réunions du comité vert par année Note 1 : La cible 2 est précisée	Résultats 1. Atteint 2. Atteint 3. Poursuivi
Informations supplémentaires : 1. La majorité des employés a consulté au moins un des huit articles invitant à poser des gestes durables ou présentant les réalisations de la Société, parus sur le site intranet. 2. Formation : Nouvelles règles de présentation relatives à la reddition de compte pour l'année 2016-17 et <i>Concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable</i> . 3. Le comité d'action en développement durable est restructuré. Résultats recherchés 16 et 17. La Société vise la formation sur les pratiques en matière de développement durable, de promotion et de mise en valeur du savoir-faire de l'administration publique.		

ACTION 9 S'engager dans la promotion et la mise en valeur du savoir-faire et des initiatives favorables au développement durable dans les organismes publics et à l'extérieur de l'administration publique		
Indicateurs 1. Nombre de réunions du comité de développement durable PdA – locataires 2. Nombre de communications réalisées auprès des parties prenantes externes	Cibles 1. Au moins une réunion avec les locataires par année 2. Au moins une campagne de sensibilisation dans les espaces publics et auprès des parties prenantes de la PdA.	Résultats 1. Atteint 2. Atteint
Informations supplémentaires : 1. Une rencontre, sous forme de sondage-informations, a permis l'échange en matière de développement durable. 2. Sensibilisation par communication régulière, publicisant savoir-faire et réussites auprès des employés et locataires, parties prenantes de la Société. Résultat visé 17. La Société voit à la promotion et la mise en valeur du savoir-faire et des initiatives favorables au développement durable dans les MO et à l'extérieur de l'administration publique.		

Objectif 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial (Activité incontournable 3)

ACTION 10 Reconnaître et promouvoir l'identité culturelle à travers la protection et la mise en valeur de son patrimoine matériel et immatériel		
Indicateurs 1. Nombre d'œuvres numériques produites sur la mosaïque d'écrans 2. Adoption du programme de mise en valeur des œuvres	Cibles 1. Au moins une œuvre d'art numérique par année 2. 100 % des œuvres d'art dans les foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier	Résultats 1. Atteint 2. Atteint
Informations supplémentaires : 1. La mosaïque d'écrans de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme a présenté six œuvres dont des œuvres de l'UQAM, une collaboration PdA-CALQ ainsi qu'une œuvre de L'Expo 67. 2. Toutes les œuvres d'art des foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier ont été mises en valeur par l'installation d'éclairages adéquats, où la faisabilité architecturale le permettait, valorisant ainsi le patrimoine de la Société. Rencontre l'objectif 1 de l'Agenda 21C. La Société s'assure que son patrimoine matériel et immatériel soit mis en valeur afin de reconnaître et promouvoir la culture québécoise, dans toute sa diversité.		

ACTION 11 Valoriser le rôle des artistes, des créateurs de toutes disciplines et des professionnels de la culture à travers des projets porteurs		
<p>Indicateurs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'artistes accueillis en résidence par année 2. Nombre de projets de coproduction par année 3. Nombre d'artistes de la relève par année 4. Nombre de projets d'artistes issus de la diversité ou des premières nations par année 	<p>Cibles</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Quatre artistes en résidence par année 2. Une coproduction par année 3. Deux artistes de la relève par année 4. Deux projets de diversité par année 	<p>Résultats</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Atteint 2. Atteint 3. Atteint 4. Atteint
<p>Informations supplémentaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La Société est un lieu de résidence pour le développement artistique des créateurs. 28 artistes en résidence cette année. 2. Trois coproductions. 3. 65 artistes de la relève, principalement en chanson francophone. 4. 31 projets de diversité. Exemples d'activités de diversité (<i>Festival du monde arabe, Grands Rendez-vous des Rythmes du monde, Tinaruwen, Immortal Chi</i>). <p>Rencontre l'objectif 2 de l'Agenda 21C. Les données proviennent de la compilation annuelle des événements de la Société. Les résultats démontrent la valorisation du rôle des artistes, des créateurs de toutes disciplines et le soutien de la Société à la création, la production et la diffusion.</p>		

ACTION 12 Favoriser l'épanouissement culturel des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle		
<p>Indicateurs (voir Note 1)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'événements gratuits offerts sur la place publique de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme et nombre de participants par année. 2. Nombre d'expositions et nombre de participants par année. 3. Nombre de spectacles dans la série Place des Arts junior par année et nombre de clients par année. <p>Note 1 : La Société maintient mais reformule ses indicateurs pour plus de clarté et de précision.</p>	<p>Cibles</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 150 événements dans l'ECGEL par année 2. Moyenne d'une exposition produite par la PdA par année 3. 10 spectacles de la série Place des Arts Junior par année 	<p>Résultats</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivi 2. Atteint 3. Atteint
<p>Informations supplémentaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 125 événements diversifiés ont eu lieu dans l'ECGEL et 23 796 personnes y ont participé, pour l'atteinte de la cible à 83 %. 2. Trois expositions produites par PdA et 114 194 visiteurs, dont <i>Quand les lutins s'en mêlent + Sur les planches : six bédéistes à la Place des Arts ! + De la poésie au slam – Mise en lumière d'un projet de médiation culturelle du Programme éducatif de la Place des Arts</i>. 3. 14 spectacles, présentés en 19 représentations de la série Place des Arts Junior et 3 966 participants. <p>Rencontre l'objectif 5 de l'Agenda 21C. La Société offre des activités gratuites au grand public dans l'ECGEL, favorisant l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle.</p>		

ACTION 13 Reconnaître et promouvoir la culture comme levier d'un développement économique durable, à l'échelle locale, régionale et nationale		
<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de coproductions et de spectacles déployés ailleurs au Québec et à l'international 	<p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une coproduction par année 	<p>Résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atteint
<p>Informations supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Société a présenté trois coproductions en 16-17. Les spectacles 8, 9 et <i>Mwana et le secret de la tortue</i> ont été produits au courant de l'année 2016-17 et plusieurs ont continué de voyager en tournée, entre autres : <i>Pinnocchio</i> du Théâtre Tout à Trac, <i>Suites curieuses</i> de la compagnie Cas Public. <p>Rencontre l'objectif 11 de l'Agenda 21C. Le résultat recherché vise le renforcement de l'identité culturelle, l'accès et la participation à la vie culturelle, qui passent autant par le soutien au créateurs qu'à la mise en valeur de nos patrimoines.</p>		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable

Objectif 2.1

Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables (Activité incontournable 4)

ACTION 14 Promouvoir auprès de nos fournisseurs les principes de développement durable		
<p>Indicateurs (voir Note 1)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. % des appels d'offres qualité-prix ayant au moins un critère d'analyse en développement durable (DD) 2. % des appels d'offres ayant au moins cinq critères d'analyse en DD <p>Note 1 : La Société maintient et précise l'indicateur 1</p>	<p>Cibles</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 100 % des appels d'offres avec un critère d'analyse 2. Au moins 25 % des appels d'offres avec au minimum cinq critères d'analyse 	<p>Résultats</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivi 2. Poursuivi
<p>Informations supplémentaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Au moins un critère d'analyse en DD est inscrit à la majorité des appels d'offres qualité-prix faisant appel à des comités de sélection et une condition générale d'adhésion à la Politique de DD à la majorité des appels d'offres. 2. La Société vise à intégrer à son processus plus de critères de sélection pour le choix de ses fournisseurs ainsi que des critères d'analyse, de conformité et d'admissibilité. <p>Résultat recherché 21. La Société vise la mise en œuvre de mesures pour appuyer le développement d'entreprises d'économie sociale dans des secteurs contribuant à la transition vers une économie verte et responsable notamment en s'approvisionnant de produits respectueux de l'environnement.</p>		

Objectif 2.5

Aider les consommateurs à faire des choix écoresponsables

ACTION 15 Projet de diffusion d'information et la sensibilisation du public à la consommation responsable		
<p>Indicateurs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de billets électroniques vendus par année versus le nombre de billets papier 2. Nombre de communications diffusées au grand public par année 3. Nombre de calendriers de la PdA imprimés par année 	<p>Cibles</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réduire de 30 % les impressions d'ici 2020 2. Deux communications au grand public par année 3. Élimination des calendriers 	<p>Résultats</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Atteint 2. Atteint 3. Atteint
<p>Informations supplémentaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'impression compte seulement 8 % de l'émission totale. À titre d'incitatif, l'impression de billets comporte des frais alors que le billet électronique/mobile (92 %) en est exempt. 2. Des communications promotionnelles régulières, par courriels ciblés, sont adressées au grand public. 3. L'impression de calendriers a été éliminée. Les modes de communication électronique sont utilisés pour son envoi. <p>Résultat visé 30. La Société accroît la diffusion et la sensibilisation du public à la consommation responsable.</p>		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3

Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité

Objectif 3.1

Gérer les ressources naturelles de manière à soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité, de façon efficiente et concertée

ACTION 16 Poursuivre la saine gestion de notre propriété de façon à soutenir l'économie locale ainsi que sa communauté		
<p>Indicateur (voir Note 1)</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'événements tenus sur le site (Amphithéâtre Fernand-Lindsay) favorisant les retombées économiques dans la région <p>Note 1 : Pour plus de clarté dans la reddition, la Société précise et reformule son indicateur.</p>	<p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> Un minimum de 16 événements par année 	<p>Résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> Atteint
<p>Informations supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'amphithéâtre a reçu 16 événements : Festival de Lanaudière (14 représentations) et la Sinfonia de Lanaudière (deux représentations). La tenue de ces événements a attiré un public provenant de l'extérieur de la région, assurant ainsi des retombées économiques. Des partenariats avec les acteurs du milieu et des ententes avec des fournisseurs de la région, ont favorisé l'économie locale. <p>Résultat visé 34. La Société développe des mécanismes de concertation avec les acteurs des milieux concernés.</p>		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

Objectif 4.2

Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

ACTION 17 Augmenter la contribution des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale comme fournisseurs de la Société de la Place des Arts		
<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de fournisseurs / partenaires provenant d'organismes communautaires et d'économie sociale 	<p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> Portrait et évaluation d'actions 	<p>Résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> Atteint
<p>Informations supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> La Société a fait appel à au moins deux fournisseurs de catégorie communautaire ou d'économie sociale. Des fournisseurs impliqués socialement figurent également parmi les fournisseurs de la Société. <p>Résultat recherché 39. La Société renforce l'appui et la promotion des interventions des organismes communautaires et d'économie sociale, contribuant ainsi à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.</p>		

Objectif 4.3

Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

ACTION 18 Développer des événements permettant à des adolescents en milieux défavorisés d'accéder à la culture		
<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets par année et nombre d'élèves participant aux activités par année 	<p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> Un projet par année 	<p>Résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> Atteint
<p>Informations supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Deux projets ont été développés et ont permis la participation de plus de 1 500 jeunes. Les projets Queen KA – <i>De la poésie au slam</i> et Samian – <i>Enfant de la terre</i>, un marathon de Slam et une exposition, l'adhésion au projet de Laboratoire de culture inclusive en collaboration avec Le Groupe des 11 et Exeko, mis sur pied par l'équipe de la Programmation dans le cadre du Programme éducatif de la Place des Arts. <p>Résultat visé 40. La Société crée des projets permettant d'élargir l'accès aux loisirs, aux adolescents issus de milieux défavorisés.</p>		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5 Améliorer, par la prévention, la santé de la population

Objectif 5.1

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

ACTION 19 Être une organisation proactive en matière de saines habitudes de vie		
Indicateurs 1. Nombre d'activités de communications réalisées auprès des employés par année 2. Nombre d'employés sensibilisés par année	Cibles 1. Deux actions de communications destinées 2. Au moins 30 % des employés par année	Résultats 1. Atteint 2. Atteint
Informations supplémentaires : 1. Trois activités de communication dédiée dont deux campagnes de promotion de mise en forme et une campagne de vaccination ont été envoyées à la totalité des employés. 2. Au moins 66 % des employés ont été sensibilisés directement à l'une ou l'autre des communications. Résultat recherché 42. La Société vise à promouvoir l'accès aux milieux propices à la pratique de l'activité physique ainsi que la valorisation d'un mode de vie plus actif.		

Objectif 5.2

Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

ACTION 20 Promouvoir la prévention et la sécurité en milieu de travail		
Indicateurs (voir Note 1) 1. Nombre de rencontres du comité Santé et sécurité par année 2. Nombre d'activités d'accroissement des connaissances et nombre de participants formés par année 3. Nombre d'activités de communications et de sensibilisation organisées par année 4. Plan de formation et nombre d'agents de sécurité formés par année Note 1 : Pour plus de clarté dans la reddition, la Société reformule un indicateur et précise ces cibles.	Cibles (voir Note 1) 1. Quatre rencontres du comité Santé et sécurité par année 2. Au moins une activité de formation par année 3. Mise à jour du cahier de charges destiné aux producteurs 4. Adoption du plan de formation et d'intervention auprès des personnes itinérantes, vulnérables et à risque Note 1 : Pour plus de clarté dans la reddition, la Société reformule un indicateur et précise ces cibles.	Résultats 1. Poursuivi 2. Atteint 3. Poursuivi 4. Poursuivi
Informations supplémentaires : 1. Deux rencontres ont eu lieu cette année. Révision continue des procédures en matière de SST et correctifs au besoin. 2. 52 employés ont reçu la formation annuelle sur l'application du Plan des mesures d'urgence. 3. Le Guide d'utilisation de l'Esplanade, bonifié selon des 16 principes de développement durable, est maintenant à l'étape de la rédaction finale. 4. Le plan de formation et d'intervention auprès des personnes itinérantes, vulnérables et à risque demeure à réaliser. Résultat recherché 44. En mettant de l'avant des mesures et des actions destinées à atténuer ou à gérer de façon optimale les risques pour les personnes qui sont associés à l'activité humaine, la Société vise atteindre ses objectifs.		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6

Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

Objectif 6.1

Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire

ACTION 21 Développer des projets d'infrastructures de qualité sur le site de la PdA		
<p>Indicateurs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de projets de mise en valeur des bâtiments par année 2. Nombre de bassins de rétention d'eau installés (deux sur l'Esplanade en 2018) et nombre de drains à débit contrôlé installés par projet 	<p>Cibles</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation du projet de réfection de l'Esplanade 2. Deux bassins de rétention d'eau de plus sur le site en 2018 	<p>Résultats</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivi 2. Atteint
<p>Informations supplémentaires:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le projet de réfection est complété à 75 % et les travaux suivent leur cours. 2. La totalité des drains de l'Esplanade ont un débit contrôlé, un bassin est présent à l'intérieur du complexe et l'autre à l'extérieur, sous l'espace nord de l'Esplanade. <p>Résultat recherché 47. La Société renouvelle les orientations gouvernementales en aménagement du territoire qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable.</p>		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8

Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectif 8.1

Améliorer l'efficacité énergétique

ACTION 22 Poursuivre les efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique		
<p>Indicateurs (voir Note 1)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. % de réduction de consommation énergétique 2. % de lampes remplacées / aires de service par année 3. % d'écrans plasma remplacés par année 4. % d'unités rétroéclairées remplacées par année 	<p>Cibles (voir Note 2)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Baisse de 5 % (8 500 Gj) 2. 75 % et adoption de procédures pour une meilleure utilisation de l'éclairage 3. 100 % des écrans plasma d'ici 2020 et adoption du plan de remplacement des écrans plasma et des unités rétroéclairées 4. 100 % des unités rétroéclairées d'ici 2020 	<p>Résultats</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivi 2. Atteint 3. Poursuivi 4. Poursuivi
<p>Note 1 : Les indicateurs ont été reformulés.</p> <p>Note 2 : Les cibles ont été précisées.</p> <p>Informations supplémentaires:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Donnée de référence est de 169 413 Gj en 2015-16. Des travaux de réfection du refroidisseur-récupérateur et de la banque à glace, à venir, devraient contribuer grandement à l'atteinte de la cible. 2. Moyenne de 85 % des espaces de service sont éclairés efficacement (DEL, T8, T5) : stationnements : 95 %, corridors : 90 % et salles mécaniques 70 %. 2 785 unités LED et 2 557 unités de fluorescents ont été installées dans la dernière année. 3. Aucun écran n'a été remplacé, n'ayant pas atteint la fin de leur vie utile. 4. 3 % des unités rétroéclairées ont été modifiées avec un éclairage éco énergétique. <p>Résultats recherchés 61 et 62. La Société installe des mesures et à réalise des projets favorisant l'efficacité énergétique. Elle appuie l'innovation et le transfert technologique permettant d'améliorer l'efficacité énergétique.</p>		

CALENDRIER DES ACTIVITÉS SAISON 2016-2017

SEPTEMBRE 2016

Salle Wilfrid-Pelletier

Atmosphère Musique
Conférence - *Tournée de la série du siècle '72*

Montréal Relève - Soirée des Mérites Classes Affaires
Remise de diplômes

Opéra de Montréal
Aida

Danse Danse
Maria Pagés Compania

Maison symphonique

Jazz à l'année
Ibrahim Maalouf chante Kalthoum

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
En cas de pluie, aucun remboursement

Cinquième Salle

Kid Koala

Semaine de la Hongrie
Liszt Ferenc Kamarazenekar

Festival Quartiers Danses
(This Is) Nothing New +
Beaux Moments
As Canções Que Você dançou Pra Mim - Pathways - Impair
Axistum

Et Après... Le Silence + Mutable
Tongues + Beaux Moments
Barouf + Transport Fade
Relève D'ici I
Soirée bénéfique pour la santé mentale

Centre de danse contemporaine
Relève D'ici II

Festival international de la littérature

Le chant de la cigale crépite comme un feu de bois - Les 100 ans d'Anne Hébert
Temps 9 - Concert littéraire avec Hélène Dorion et Les Violons du Roy
Chrysalides - Queen KA

Montreal Chinese Culture & Arts Fondation
The Three Monks

Place des Arts
Robert Charlebois

Salle Claude-Léveillé

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR
Gérald Gagnon
Gagné
Matthieu Léveillé
Jean-Sébastien Lavoie
William DesLauriers

SACEF
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS 2016 - LAURÉATS

Semaine de la Hongrie
Gergo Teleki

Bruno Pelletier
Lancement d'album

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

DUCEPPE
CAUSERIE
En cas de pluie, aucun remboursement

Place des Arts
CHEZ GEORGES-ÉMILE
Guy Jodoin

Festival du Monde Arabe de Montréal
Conférence de presse - Lancement

SALLE D'EXPOSITION

Bureau d'Art public
Les coulisses où boivent les loups
- Steven Schofield

MOSAÏQUE D'ÉCRANS

Place des Arts et le Conseil des arts des lettres du Québec
Lancement des œuvres de Frédéric Lavoie et Steven Heimbecker

OCTOBRE 2016

Salle Wilfrid-Pelletier

Cinderella

Danse Danse
Maria Pagés Compania

Kadim Al-Sahir

Francis Cabrel

Gabriel Iglesias

Gala de l'ADISQ

Il Divo

Place des Arts / Culture pour tous
Journées de la culture
- Portes ouvertes à Wilfrid-Pelletier

Scott Bradlee

Maison symphonique

Jazz à l'année
Ludovico Einaudi

Les Violons du Roy
Beethoven pour le temps présent

Orchestre KlangVerwaltung
Le requiem de Mozart et Le magnificat de Bach

Orchestre Métropolitain
Grimaud et Nézet-Séguin
- *Passion commune*

Théâtre Maisonneuve

Festival du Monde Arabe de Montréal
Abeer Nehme - Éternelle Palmyre

Festival du nouveau cinéma de Montréal
Un ours et deux amants
- Film (soirée d'ouverture)

Films Séville
01:54 - Première

Les Grands Ballets
Roméo et Juliette

Juste pour rire spectacles - Groupe Investors
Laurent Paquin

Fondation Jules et Paul-Émile Léger
Concert bénéfice annuel

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
En cas de pluie, aucun remboursement
Nos femmes

Cinquième Salle

Festival international de la littérature
L'avalée des avalés - Les 50 ans du roman de Réjean Ducharme

RedBull Music Academy
CFCF et Jean-Michel Blais

Juste Pour Rire TV
LES GRANDES ENTREVUES
Claude Legault
Martin Petit
Gregory Charles
Philippe Bond
Philippe Laprise

Danse Danse
ARIAS Company

Biennale de Montréal
Conférence

Jazz à l'année
Jóhann Jóhannsson, American Contemporary Music Ensemble

Fanny Bloom

Place des Arts Junior
Henri Godon
La Marmite ensorcelée

Place des Arts
Plume Latraverse

Salle Claude-Léveillé

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR
Alex Lavoie
Ariane Laniel
Christian Marc Gendron
Éveline
Frédéric Lalancette
Geneviève RB & Alain Barbeau
Guy Lapointe

Les Jumelles Barabé
Marie-Josée Longchamps
Nelson Pagé
Pierrot Fournier
Soul & Sister

Vincenzo Thoma
Vision Diversité en spectacle
William DesLauriers

Place des Arts Junior
La Minuscule

Productions Particulières
Mathilde Robitaille et Studio 365

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

Festival du nouveau cinéma de Montréal
Installation interactive Dada
- La Garde

Place des Arts
CHEZ GEORGES-ÉMILE
Plume Latraverse
François Bellefeuille

Groupe des 11
Conférence de presse

Des ponts culturels, d'une rive à l'autre / Conseil des arts de Montréal
Causerie avec les artistes
SinhaDanse - MoW!
File d'attente - Théâtre I.N.K.
Topoésie

Festival du Monde Arabe de Montréal
Performances

SALLE D'EXPOSITION

Bureau d'art public (Ville de Montréal)
Les coulisses où boivent les loups
- Steven Schofield

NOVEMBRE 2016

Salle Wilfrid-Pelletier

Université McGill
Remise de diplômes

Opéra de Montréal
Don Giovanni

Le Show du refuge

Ort Montréal
Soirée bénéfique - Oz Pearlman

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain
Mendelssohn : Les couleurs du romantisme
Concert prestige/bénéfice: Yannick Nézet-Séguin et l'âme russe

Fondation canadienne du rein

Lisa Fischer

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Nederlands Dans Theater

Fondation Portage

Université Concordia
Remise de diplômes

Pussy Riot
Conférence

Milk & Bone

François Bellefeuille

École de technologie supérieure
Remise de diplômes

Seu Jorge

CINARS
Mille Batailles - Louise Lecavalier,
Fou Glorieux (Ouverture)

Beatles Story Band

École de technologie supérieure
Activité privée

École des hautes études commerciales de Montréal
Remise de diplômes

Gala Boomerang 2016

La Galère

Arthur L'Aventurier

Straight No Chaser

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE

Nos femmes

Cinquième Salle

Festival du Monde Arabe

Djihad
Transcestral
Mohamed Abozokry
Aurores
Les Immortels
Bassem Youssef

PPS Danse / Coup de cœur francophone
Léo Ferré - *Corps Amour Anarchie*

Danse Danse
Tentacle Tribe

Brimbelle

Simoniaques Théâtre / Ventres Bleus / La Bordée / Les Enfants Terribles
Gloucester

Salle Claude-Léveillé

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR
Anic Proulx
Carolyn Drolet
Céline Raymond
François Richard
Isabel Rancier
Jean-François Beaupré
Laurie Blanchette
Plateau double Gabrielle Proulx et Siméon
Selby Evans
Studio 365
William DesLauriers
Yves Poirier
DU HAUT DES AIRS

Festival du Monde Arabe

D'Alep à Istanbul
Conférence
Vox Syria
Grooz
Ensemble Kamaan

Piano noble

Place des Arts Junior
*La grande danse
des petits et grands*
Rythmo-Rigolo

**Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme**

PLACE PUBLIQUE

DUCEPPE
CAUSERIE
Nos femmes

SACEF
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS
- AUDITIONS

SALLE D'EXPOSITION

**Place des Arts - Conseil des arts
et des lettres du Québec**
Parresia (installation et performance)

**Expo Bureau d'art public
(Ville de Montréal)**
Les coulisses où boivent les loups
- Steven Schofield

MOSAÏQUE D'ÉCRANS

**Consulat général de France
à Montréal**
Lancement de l'œuvre de
Stéphane Querrec

DÉCEMBRE 2016

Salle Wilfrid-Pelletier

Bharati 2

Les Grands Ballets
Casse-Noisette

POOH

Maison symphonique

Festival Bach de Montréal
Yo-Yo Ma

Atmosphère Musique
Noël symphonique

Productions Troublemakers
L'Odyssée musicale du jeu vidéo

Les Violons du Roy
Le Messie

Les Petits Chanteurs de Laval
Le Messie de Haendel

Orchestre Métropolitain
Noël avec Valérie Milot

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Dorrance Dance

Montreal Jubilation Gospel Choir
Gospel Celebration 2016

Pro Musica
Prokofiev / Chopin / Rachmaninov

Québec Issime
*Décembre, le temps des Fêtes signé
Québec Issime*

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Nos femmes

Cinquième Salle

**Simoniaques Théâtre / Ventres
Bleus / La Bordée / Les Enfants
Terribles**
Gloucester

Société Radio-Canada
Nicolas Pellerin et les Grands
Hurlleurs

The Lost Fingers

Place des Arts
Le Loup de Noël

Salle Claude-Léveillé

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON
QUÉBÉCOR
Chante ou Crève 3
Jocelyn Bigras
Lyne Cadieux
Kim Taschereau
Vision Diversité en spectacle
Mario Saint-Amand
Paule Tremblay
Stephend Pagliaro et les Enfants
Terribles
Francine Christie

Les Mélodines de Noël

Institut Trebas
Remise de diplômes

École de musique Coda
Récital de Noël

Piano noble

Place des Arts Junior
Le Grand Bal de Noël

**Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme**

PLACE PUBLIQUE

Place des Arts
CHEZ GEORGES-ÉMILE
Véronique Cloutier

Place des Arts
Noël, chorales d'enfants

SALLE D'EXPOSITION

**Place des Arts / Société
Radio-Canada**
Quand les lutins s'en mêlent

Esplanade

Le Grand marché de Noël

JANVIER 2017

Salle Wilfrid-Pelletier

Hommage à Vienne

Kinky Boots

Les Morisette
Dialogues des carmélites

Maison symphonique

Choeur Classique de Montréal
Orff, Verdi et Penderecki

Théâtre Maisonneuve

Shen Yun 2017

Danse Danse
Batsheva Dance Company

Pro Musica

**Troupe artistique Phoenix
(Huayun) de Montréal**

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Les héros

Cinquième Salle

Place des Arts
Orange noyée
Huit

Salle Claude-Léveillé

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON
QUÉBÉCOR
Véronique Bilodeau
Junior Sandaïre
Simon Kearney
Vincent Appelby
Vision Diversité en spectacle
Janie Renée Myner
Samuele

SACEF
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS

Les Mélodines
Rythmes du monde

**Espace culturel
Georges-Émile Lapalme**

PLACE PUBLIQUE

DUCEPPE
CAUSERIES
Les héros

SACEF
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS
Conférence de presse

SALLE D'EXPOSITION

**Université du Québec à Montréal
- Faculté des arts visuels**
Paramètres

FÉVRIER 2017

Salle Wilfrid-Pelletier

Opéra de Montréal
Dialogues des carmélites

Blue Rodeo
1000 arms

Attila Glatz Concert Productions
Final Fantasy

Roch Voisine, Garou et Corneille
Forever Gentlemen

Mamma Mia

Ballet de l'Opéra de Perm
Le lac des cygnes

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain
Charmes anglais
Les beautés de la nature

Orchestre de jeux vidéo

**Fondation Internationale « Les
Palais de Saint-Pétersbourg »**
Musique sans frontières

Les Violons du Roy
Richard-Hamelin, Mozart et
les violons

Montréal en lumière
Alain Lefèvre: *Sas Agapo*

Théâtre Maisonneuve

Jordi Savall

Actimax
Soirée remise de prix

**Montreal Chinese Culture &
Arts Foundation**
Concert du nouvel an chinois
de Montréal

Claudine Mercier

Les Grands Ballets
Lancement de saison

Jazz à l'année
Colin James

**Les Ballets Trockadero de
Monte Carlo**

**Rendez-vous du cinéma
québécois**
Ça sent la coupe - Film d'ouverture

Montréal en lumière
Alexandre Da Costa
Benjamin Biolay
Agnès Obel

Pro Musica
Schibert / Chostakovich / Brahms

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Les héros

Cinquième Salle

100Lux
*La danse urbaine comme
œuvre d'art*

Danse Danse
Anne Le Beau
- Compagnie Dave St-Pierre

**Festival Montréal Nouvelles
Musiques**
Le Scorpion
Colloque - *Horizons musicaux
contemporains*

Les Mutins de Longueuil

Place des Arts Junior
La Chasse aux billes

RICHTER
Assemblée annuelle

Salle Claude-Léveillé

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON
QUÉBÉCOR
Flavie
Musique à bouches
Jean-François Beaupré
Guillaume Arsenault et
Geneviève Racette

Laura Babin
Vision Diversité en spectacle
François Roy
Ariane Brunet
Mélicha Ouimet et Labrie
Julie Massicotte
Jardin Mécanique
Raton Lover
Maryanne Côté

Les Mélodines
Nuevo Tango
Les musiciens de l'école
Joseph-François-Perrault
Trio Grand Duc
Des femmes, une voix

SACEF
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS

Place des Arts Junior
Mwana et le secret de la tortue

Piano noble

Place des Arts Junior
Histoires

**Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme**

PLACE PUBLIQUE

Place des Arts / Vision Diversité
Le Grand Rendez-vous des rythmes
du monde

Place des Arts
CHEZ GEORGES-ÉMILE
Dominic Champagne

100Lux
Performances diverses

DUCEPPE
CAUSERIE
Ne m'oublie pas

SALLE D'EXPOSITION

**Université du Québec à Montréal
- Faculté des arts visuels**
Paramètres

**Société de musique
contemporaine du Québec**
50°: Retour vers le futur

Esplanade

Montréal en Lumière

MARS 2017

Salle Wilfrid-Pelletier

Opéra de Montréal
Another Brick in the Wall

Place des Arts
Immortal Chi

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain
Yannick Nézet-Séguin
- *La force du destin*
La «Pastorale» de Beethoven
WorldMUN 2017

Théâtre Maisonneuve

Montréal en lumière
Madeleine Peyroux et
Rickie Lee Jones
Daniel Lavoie
Mes longs voyages
Piaf à 100 ans. Vive la môme!

Projets de la Meute
L'Emmerdeur

Pro Musica
Haydn / Suk / Dvořák

Claudine Mercier

Les Grands Ballets
Minus One

Danse Danse
Lancement de saison

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Ne m'oubliez pas

Cinquième Salle
Festival Montréal Nouvelles Musiques
Histoire du soldat

Place des Arts
Margie Gillis

Place des Arts Junior - Cas public
Le chiffre neuf

Brimbelle

Alexandre Béliard
Légendes d'un peuple

Place des Arts
Théâtre des Bouffes du Nord
- Battlefield

Louis T

Place des Arts
Robert Charlebois

Piano nobile

Place des Arts Junior
Le luth, l'ami des rois
Les mille couleurs de Montréal

Salle Claude-Léveillé

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR
Alexe Gaudreault
Ariane Vaillancourt
Charles Landry
David Fleury
Émilie Janvier
Isabelle Blais et Pierre-Luc Brillant
Joanie Benoit et Mélissa Bédard
Sam Harvey
Sara Dufour
Sophie Pelletier
Vision Diversité en spectacle

LES MÉLODINES
Le vent dans les voiles

Société Pro Musica
Piano Haute-Voltige
Amour, Amour
Un air de printemps
Sur le tapis d'Aladin

SACEF
Nuit Blanche - *Chantons ensemble*
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS

Koscène
Lancement de livre
- Jean-Pier Gravel

Place des Arts
Les nouveaux superhéros
- Film

Espace culturel Georges-Émile Lapalme

PLACE PUBLIQUE

Office québécois de la langue française
Francofête

Place des Arts
CHEZ GEORGES-ÉMILE
Louis T.
Béatrice Picard

Place des Arts
Nuit Blanche 2017 - *Théâtre de rue*

Place des Arts
Relâche scolaire : Activités / Ateliers

SALLE D'EXPOSITION

Société de musique contemporaine du Québec
50^e : Retour vers le futur

Place des Arts
Sur les planches : Six bédéistes à la Place des Arts

AVRIL 2017

Salle Wilfrid-Pelletier

Place des Arts
Immortal Chi

Institut du cancer de Montréal
10^e concert contre le cancer

Attila Glatz Concert
Harry Potter and the Philosopher's Stone™ en concert

Dakhbrakha et Klezory

Place des Arts
Tinariwen et Dengue Fever

The Book of Mormon
Ballet national d'Ukraine
Le mariage de Figaro

Maison symphonique

Beatles symphonique
Orchestra!

Orchestre Métropolitain
Les sept dernières paroles du Christ

Orchestre de chambre McGill
Marcello Giordani

Orchestre Métropolitain
Gala bénéfique

Théâtre Maisonneuve

Les Grands Ballets
Minus One

École de technologie supérieure
Remise de diplômes

Danse Danse
Ballet BC

Productions Juste pour rire
David Sedaris

Place des Arts
Samian - Programme éducatif

Groupe Infopresse
Gala Créa 2017

Patrick Bruel

Jackson Browne

Chambre de Commerce et d'Industrie Canada-Liban
50^e anniversaire relations Québec-Liban

Fondation evenko pour le talent émergent
Show de la réussite 2017

Peppa Pig Live

Productions de la Ruelle
Expo 67: Mission impossible
- Première

Ballet Divertimento
Odyssée printanière
- 25^e anniversaire

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Harold et Maude

Cinquième Salle

Place des Arts
Robert Charlebois

Place des Arts Junior
26 lettres à danser
Wapiti!

Louis T

Danse Danse
Shay Kuebler Radical System Art

Danse-Cité - O Vertigo
Tierra

Salle Claude-Léveillé

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR
Allan Hurd
Émilie Allard
François Lachance
Jean Jacques Kira
Jean-François Beaupré
Mademoiselle Philippe +
Les Passagers
Plaisirs interdits
SAmArAh
Sylvie Legault @
Anthony Rozankovic
Tilda
Vision Diversité en spectacle

Capital Assante
Concert de piano

SACEF
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS

Les Mélodines

España
Préludes

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

Orchestre de chambre I Musici de Montréal
Lancement de saison

Place des Arts
CHEZ GEORGES-ÉMILE
Anne Casabonne

DUCEPPE
CAUSERIE
Harold et Maude

O Vertigo

Performances

SALLE D'EXPOSITION

Place des Arts
Sur les planches : Six bédéistes à la Place des Arts

Diversité Artistique Montréal
Aime comme Montréal

MOSAÏQUE D'ÉCRANS

Place des Arts / Université du Québec à Montréal (Faculté des arts)
Lancement de l'œuvre de Joan Berthiaume, Fanny Huard, Ève Marti et Arsène Prat

MAI 2017

Salle Wilfrid-Pelletier

Engelbert Humperdinck
École des hautes études commerciales de Montréal
Remise de diplômes

Opéra de Montréal
La Bohème

Norah Jones

Sigur Rós

Maison symphonique

Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie
Concert annuel

Concours musical international de Montréal

Les Violons du Roy
Le roi Arthur

Orchestre Métropolitain
Valérie Milot et
Yannick Nézet-Séguin

Li-Rong Dong
Charme oriental

Théâtre Maisonneuve

Films Séville
Bon Cop Bad Cop 2 - Première

Danse Danse
Rosas

Place des Arts
Queen KA - Programme éducatif

La Galère

Victor Hugo Uribe
Flamenco Fascination
Te Amo Tango

Fondation de la Société de soins palliatifs à domicile
Concert pour la dignité - Bruno Pelletier, Kim Richardson, Ima, Christian Bégin et Alain Dumas

Les Grands Ballets
Falling Angels/ Evening Songs/ Searching for Home

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Harold et Maude

Festival TransAmériques
100 % Montréal

Cinquième Salle

SACEF
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS

Chants libres
Yo soy la desintegración

Femmes du cinéma, de la télévision et des médias numériques
Gala 25^e anniversaire

Florence K

Opéra de rue
Humanitudes

Centre Segal pour les arts de la scène
Million Dollar Quartet

Place des Arts
Congrès ISPA 2017

Festival TransAmériques
Antoine et Cléopâtre

Salle Claude-Léveillé

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR
Normand Ouimet
Paule Tremblay
Gertrude Létourneau
Véronique Soufflet
Aurore
Ancolie
Benoît Côté & St.Mars
Allyson Pétrin
Béatrice Keeler
Aline Tremblay
Manon Brunet
Laurent Lavigne
Matthieu Léveillé

Projet Sylvain Bleau
Danser le printemps à l'automne
- Film

Piano nobile

Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

Projet Sylvain Bleau
Danser le printemps à l'automne
(Ateliers Thierry Theu Niang)

Place des Arts
Marathon de slam
- Programme éducatif
Congrès ISPA 2017 - Ouverture et cérémonie de reconnaissance du territoire Mohawk

SALLE D'EXPOSITION

Place des Arts / Diversité Artistique Montréal
Aime comme Montréal

Place des Arts
Queen KA - De la poésie au slam
- Programme éducatif

Esplanade

Quand l'art passe à l'action
Cuisine ta ville

JUIN 2017

Salle Wilfrid-Pelletier

Mariana Mazza

Attila Glatz Concert
Amadeus Live
- Projection avec orchestre

Université Concordia
Remise de diplômes

Collège Durocher Saint-Lambert
Remise de diplômes

Toto

FrancoFolies de Montréal
Daniel Bélanger

Collège Regina Assumpta
Remise de diplômes

Tears for Fears

Festival international de Jazz de Montréal
UZEB R3union
Buddy Guy, Charlie Musselwhite,
Steve Hill & Matt Andersen Duo

Maison symphonique

Fondation du cancer du sein du Québec
Spectacle bénéfique

Association des Orchestres de jeunes de la Montérégie
Concert printanier de l'AOJM

Julien Clerc

Orchestre de chambre McGill
Chœur Classique de Montréal
Stabat mater de Rossini et
Te deum de Bruckner

FrancoFolies de Montréal
Pierre Lapointe

Festival international de Jazz de Montréal
Hudson, Jack DeJohnette,
John Scofield, John Medeski &
Larry Grenadier
Golden Harvest, L. Kuzmenko :
Carmina Burana

Théâtre Maisonneuve

Les Grands Ballets
Falling Angels/ Evening Songs/
Searching for Home

Orchestre symphonique de Longueuil
Spectacle de fin d'année

Fondation de la Place des Arts
Grande Première des futures étoiles

FrancoFolies de Montréal
Katerine
Klò Pelgag et l'Orchestre du
Temple Thoracique
Vincent Delerm
Louis-Jean Cormier et Martin Léon
Thomas Fersen
Claude Dubois
Safia Nolin

Israel Cancer Research Fund
40th Annual Gala: Andy Grammer

Collège Dawson
Remise de diplômes

Collège Vanier
Remise de diplômes

Festival international de Jazz de Montréal
Robert Glasper Experiment,
Art Science
Harlem Gospel Choir

Théâtre Jean-Duceppe

Festival TransAmériques
Wycinka Holzfallen
(Des arbres à abattre)

La posibilidad que desaparece
frente al paisaje

Cinquième Salle

Festival TransAmériques
Jusqu'où te mènera Montréal

FrancoFolies de Montréal
Yann Perreau
Ingrid St-Pierre - Fanny Bloom
- Delphine Coutant
Catherine Major
Albin de la Simone et Saratoga
Richard Séguin

Les Productions Ondinok
Wampum-Kaionn'i

Festival international de Jazz de Montréal
Jean-Michel Blais
Maxence Cyrin

Salle Claude-Léveillée

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON
QUÉBÉCOR
Hopihō
François Richard
Guy Brière et Tomy Paré

École de musique Coda
Concert de fin d'année

DUCEPPE
Houda Rihani - *J'accuse* (lecture)

Broadway Academy
Vivat Broadway

Festival international de Jazz de Montréal
Activité privée

Espace culturel
Georges-Émile Lapalme

PLACE PUBLIQUE

L'Organisme
Installation-performance
- *Habiter sa mémoire*

Festival Quartiers Danses
Conférence de presse

Place des Arts
Événement Springboard

SALLE D'EXPOSITION

Place des Arts
Queen KA - De la poésie au slam
- Programme éducatif

Esplanade

FrancoFolies de Montréal

Festival international de Jazz de Montréal

JUILLET 2017

Salle Wilfrid-Pelletier

Festival international de Jazz de Montréal
Thievery Corporation
LA LA LAND en concert
An evening with King Crimson
Feist
Melissa Etheridge
The O'Jays
Bobby Bazini
Pink Martini

Just for Laughs
David Spade Gala
Gala The Colin Jost & Michael Che
Rick Mercer Gala
Sugar Sammy
Gala Jane Krakowski
Sugar Sammy Gala
Howie Mandel Gala
Laverne Cox Gala
Gala Joel McHale
Gala Lilly Singh

Juste pour rire
Gala Incroyable
Événement JMP 2017
Juste Personnages - Éric Antoine
et Rachid Badouri

Juste Engagé - Jean-Luc Lemoine
et Laurent Paquin
Juste Absurde - Réal Béland
Juste Stand-up - Patrick Groulx
Juste Raconteurs - Philippe Laprise
L'ADN de l'Humour - Virginie Fortin
et Léane Labrèche-Dor
Spectacle Hommage Michel Côté

Maison symphonique

Festival international de Jazz de Montréal
Tigran Solo / Colin Stetson (USA)
Montreal Jubilation Choir: *Glory Train*
Joshua Redman
Jean-Willy Kunz:
L'orgue dans tous ses états
Cab Calloway Orchestra vs
Xavier Cugat Orchestra:
Battle of the Band IX
Jesse Cook

Orchestre des jeunes du Nouveau-Brunswick

Orchestre de la Francophonie

Juste pour rire
OSM et André Sauvé

National Youth Orchestra of Canada

Just for Laughs
Ali Wong
I'm Dying Up Here on SHOWTIME
Trevor Noah

Théâtre Maisonneuve

Festival international de Jazz de Montréal
The Gipsy Kings, Nicolas Reyes,
Tonino Baliardo
The Stanley Clarke Band
Buika
Arthuro Sandoval / Jane Bunnett
et Maqueque
Lisa Simone / M. Kaeshammer
The Barr Brothers & Bassekou
Kouyaté & Amy Sacko
Matt Holubowski

Films Séville
De père en fils 2 - Première

Juste pour rire
Jean-Michel Anctil
Les Morisette
Claudine Mercier

Théâtre Jean-Duceppe

Juste pour rire
Groupe MozART
Julien Tremblay
Philippe Laprise
Éric Antoine
Jean-Thomas Jobin
Vincent C
Olivier Martineau

Cinquième Salle

Festival international de Jazz de Montréal
Misc revisite James Blake
John Roney recreates The Köln Concert
Jesse Mac Cormack is
Muddy Waters
Holy Cole
Blick Bassy:
Hommage à Skip James

Green Room
Judd Apatow

Juste pour rire
Gala Ouf
François Massicotte
Mathieu Cyr
Le Siffleur
Stéphane Fallu
Daniel Grenier et Silvi Tourigny
Maxim Martin
Simon Gouache
Jean-Claude Gélinas
Louis T
Benoît Paquette
Billy Tellier

Eddy King
Steeve Diamond
Korine Côté
Sylvain Larocque

Salle Claude-Léveillée

Festival international de Jazz de Montréal
Activité privée

Just for Laughs
Debra DiGiovanni
James Davis
Ryan Hamilton
Jessica Kirson
The Masters

Juste pour rire
Jean-François Mercier
Olivier Laurent
Katherine Levac
Jici Lauzon
Pierre-Bruno Rivard
Neev
François Léveillée

Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme

SALLE D'EXPOSITION

Place des Arts
Queen KA - De la poésie au slam
- Programme éducatif

Juste pour rire
Haha-Art

Esplanade

Festival international de Jazz de Montréal

Festival Juste pour rire

Amphithéâtre
Fernand-Lindsay

Festival de Lanaudière

AOÛT 2017

Salle Wilfrid-Pelletier

Australian Pink Floyd
The Best Side of the Moon 2017

Midnight Oil

Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

Virée Classique
Architek Percussion
Katcor - Quatuor de cors
Lauréats Concours OSM
Carte Blanche à Adam Johnson
La guitare sous toutes ses formes
avec Sharon Isbin
La Kora, Fascinant instrument
mandingue
Ensemble Choros - Quintette à vents
Katcor - Quatuor de cors
Lauréats du concours OSM:
Keith Dyra, trombone et
Eric Abramovitz, clarinette
Lauréats du concours OSM:
Nikki et Timothy Chooi, Violons
Le savais-tu ?
Quintette à vents

Festival Quartiers Danses
Conférence - Lancement de
programmation

SALLE D'EXPOSITION

Mutek
alt.barbican

Esplanade

Groupe RUBBERBANDance
Fils de Ville

Amphithéâtre
Fernand-Lindsay

Productions Stéphane Laforest
Gala Country Symphonique
Gala Rock Symphonique

Afin de poursuivre sa mission et de jouer pleinement son rôle de diffuseur des arts de la scène, la Société de la Place des Arts de Montréal bénéficie de l'appui d'un ensemble de fidèles partenaires. C'est ainsi qu'elle remercie tout particulièrement les compagnies résidentes, les diffuseurs associés, les festivals, les producteurs, les partenaires de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, les commanditaires et annonceurs. Leur contribution permet de bien desservir les spectateurs et utilisateurs et de mieux promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

COMPAGNIES RÉSIDENTES

DUCEPPE
Les Grands Ballets
Canadiens de Montréal
Opéra de Montréal

DIFFUSEURS ASSOCIÉS

Danse Danse
Société pour
l'avancement de la chanson
d'expression française

FESTIVALS

Festival Bach de Montréal
Festival de Musique de
Chambre de Montréal
Festival du Monde Arabe
de Montréal
Festival du nouveau cinéma
de Montréal
Festival international
de Jazz de Montréal
Festival international
de la littérature
Festival Lanaudière
Festival Juste pour rire
Festival Quartiers Danses
Festival TransAmériques
FrancoFolies de Montréal
Just for Laughs
La Virée Classique OSM
Montréal en lumière
Mutek

PRODUCTEURS

100Lux
Actimax*
ADISQ
AEG Live Canada
Ambassade de Hongrie
Archie T. Cifelli
Association culturelle
l'avant-scène*
Association des Orchestres
de jeunes de la Montérégie
Association Falun Dafa
Montréal
Atelier lyrique de l'Opéra
de Montréal
Atmosphère Musique
Attila Glatz Concert
Productions
Ballet Divertimento
Beaulieu Artistik
Management
Biennale de Montréal*
Bonsound
Broadway Academy*
Capital Assante*
Centre Segal*
Chambre de Commerce et
d'Industrie Canada-Liban*
Chants libres*
Choeur Classique
de Montréal
CINARS
Clinamen Films*
Collège Dawson
Collège Durocher
Saint-Lambert
Collège Regina Assumpta
Collège Vanier
Concours musical
international de Montréal
Congrès Montréal
ISPA 2017*

Danse Cité
Dare to Care Records*
Écho Média Productions
École de musique Coda
École de technologie
supérieure
Entourage Spectacle
Équipe Spectra
evenko
Events R Us Inc.*
Femmes du cinéma,
de la télévision et des
médias numériques
Films Séville
Fondation canadienne
du rein*
Fondation canadienne du
rein \ Division Québec
Fondation de la
Place des Arts
Fondation de la Société de
soins palliatifs à domicile
Fondation du cancer
du sein du Québec
Fondation evenko pour
le talent émergent
Fondation Jules et
Paul-Émile Léger
Fondation Québec Cinéma*
Garfi Corporation
Gestion Richter Limité
Get it Promotions
Gregg Musique
Groupe Infopresse
Groupe Phaneuf
HEC Montréal
ICON Entertainment Group*
Institut du cancer
de Montréal
Institut Trébas
Israel Cancer
Research Fund
Jubilation Music
Productions
Juste pour rire spectacles
Les Mutins de Longueuil*
Les Petits Chanteurs
de Laval
Les Productions Ondinnok*
Les Productions
Particulières / À Votre
Portée S.E.N.C.*
Les Violons du Roy
Management Encore*
Matane Productions*
Montreal Chinese Culture &
Arts Foundation
Montréal Relève
Muscor
Mutek
National Youth Orchestra
of Canada
Noir Lièvre*
Orchestre de chambre
McGill
Orchestre de jeux vidéo*
Orchestre de la
Francophonie
Orchestre Métropolitain
Orchestre symphonique
de Longueuil
Orchestre symphonique
de Montréal
ORT Montreal
Pensionnat du
Saint-Nom-de-Marie*
Portage

PPS Danse
Productions de la Ruelle*
Productions Élite*
Productions Juste
pour rire II
Productions KOSCÈNE
Productions Miraculum*
Productions Rubin Fogel
Productions Troublemakers
Projets de la Meute
QI Productions
Richter*
Show One Productions
Simoniaques Théâtre*
Skeels Danse Montréal
SNC LAVALIN INC
Société de la Culture
Orientale et Arts Ltée*
Société Pro Musica
Société Radio-Canada
Tandem.mu
Troupe artistique Phoenix
(Huayun) de Montréal
Université Concordia
Ville de Montréal
WorldMUN*

PARTENAIRES ESPACE CULTUREL GEORGES- ÉMILE-LAPALME

100 Lux
Ample Man Danse
Casteliers
Conseil des arts
de Montréal
Conseil des arts et des
lettres du Québec
Consulat général de France
à Québec
Culture pour tous
DUCEPPE
Festival du Monde Arabe
de Montréal
I Musici
Lorganisme
O vertigo
Office québécois de
la langue française
Orchestre symphonique
de Montréal
Québec Cinéma
Réseau Technoscience
Société pour
l'avancement de la chanson
d'expression française
Société Radio-Canada
UQAM - Faculté des arts
Vision Diversité

SALLE D'EXPOSITION

Diversité Artistique Montréal
Festival Juste pour rire
Mutek
Société de musique
contemporaine du Québec
Ville de Montréal

MOSAÏQUE D'ÉCRANS

Conseil des arts et des
lettres du Québec
Consulat général de France
à Québec
Musée d'art contemporain
de Montréal
Université du Québec à
Montréal - Faculté des arts

PRODUCTEURS DE LA SACEF

Alexandre Légaré
4 de trèfle Productions
Alex Lavoie
Alexe Gaudreault
Aline Tremblay
Allyson Pétrin
Ancolie Musique s.e.n.s.
Anic Proulx
Ariane Laniel
Ariane Vaillancourt
Carolyne Drolet
CMG Musique Enr.
David Fleury
Ebmusic / Egide Bélanger
Émilie Allard
Éveline Grégoire-Rousseau
François Richard
François Roy
Frédéric Lalancette
Gabrielle Proulx
Gaum productions
Geneviève
Roberge-Bouchard
Gérald Gagnon
Gertrude Létourneau
Gestion Serge Brouillette
Gestion Son Image
Gestion Yvan Fréchette inc.
Groupe i
GSI Musique
Guy Brière
Guy Lapointe
Isabel Rancier
Janie Renée Mynier
Jocelyn Bigras
Jobbill Productions
Jojoaupiano
Julie Massicotte
Junior Sandaie entreprises
Kay Productions
Musique inc.
Kim Taschereau
L-A be
Laura Babin Rioux
Laurie Blanchette
L'Empire Desmarais Lavigne
Maison D'édition s.e.n.c.
Les Productions Clés
Les productions Fran-Pell
Les Productions
Lise Boyer inc.
Les productions Sacapus
Les productions
Saint-Amand Blues
Lyne Cadieux
Mademoiselle Philippe
Manon Brunet
Marie-Josée Longchamps
Mathilde Recly
Melocat Productions
Nuke Records
Oruse Audio
Pascal Ouandji
Philippe Bourque
Productions coup de main
GK inc.
Productions 1760
Productions Belle Lurette
Productions
Bonne Maison inc.
Productions
les mois sont bleus inc.
Promotions Monarque
R-Management
Sandra Dalpé-Palermo

Selby Evans
Simon Robitaille
star.ca Inc.
Théâtre La Bête Humaine
Thomasongs
UniForce Productions inc.
Véronique Bilodeau
Vincent Appelby
Virago
Vision Diversité
Yves Poirier

COMMANDITAIRES ET ANNONCEURS

20th Century Fox
A.L. Van Houtte
Bell Canada
Brown-Forman Corporation
Club Med
Complexe Desjardins
Concours musical
international de Montréal
Desjardins
École supérieure de ballet
du Québec
Fédération des producteurs
de lait du Québec
H&R Block
L'Agora de la danse
Labatt
Latin Affaires / 9107-3866
QUEBEC inc.
Les Grands Ballets
canadiens de Montréal
Lise Watier
Mazda
Orchestre Métropolitain
du Grand Montréal
Radio-Canada
Redbull Canada Limited
SEC développements
Laurent Clark
Société des casinos
du Québec
Société du Musée
d'archéologie et d'histoire
Pointe-à-Callière
Strom Spa inc.
Télé-Québec
TELUS
The Azrieli Foundation
Union Swiss
Labatt
Vision Diversité
Yves Poirier

LE RAPPORT ANNUEL 2016-2017 DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL
EST UNE RÉALISATION DE LA DIRECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES ET DES AFFAIRES PUBLIQUES
NICOLAS POTVIN ET ANDRÉANNE BEAULIEU, AVEC LA COLLABORATION DE ASTRID BROCHU

CONCEPTION GRAPHIQUE ET PRODUCTION | ELDORADO DESIGN COMMUNICATIONS

COLLABORATEUR À LA RÉDACTION | PATRICE SERVANT

DÉPÔT LÉGAL | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC 2017
ISBN 978-2-550-80029-3 (VERSION IMPRIMÉE)
ISBN 978-2-550-80030-9 (PDF)
RAPPORT ANNUEL 2016-2017

LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL
260, BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST MONTRÉAL, (QUÉBEC) H2X 1Y9

TÉLÉPHONE: (514) 285-4200 | TÉLÉCOPIEUR: (514) 285-1968
INFO@PLACEDESARTS.COM | PLACEDESARTS.COM



OPÉRA

À l'initiative de l'Opéra de Montréal, la Place des Arts a eu le privilège
d'accueillir en première mondiale l'opéra *Another Brick in the Wall*,
d'après l'œuvre de Roger Waters, qui a attiré près de 29 000 spectateurs.

PHOTO: © YVES RENAUD



Le Programme éducatif de la Place des Arts initie les adolescents au processus de création artistique et représente souvent un premier engagement envers les arts. Grâce aux arts de la scène, ils sont amenés à développer des aptitudes nécessaires à leur réussite scolaire et sociale. Le projet *Queen KA – De la poésie au slam* a permis à plus de 1 000 élèves du secondaire de plonger au cœur de la création poétique et de l'univers du slam.

PLACEDESARTS.com

